

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 35

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Best Western Truro
150 Willow Street
Truro, Nova Scotia

Thursday, June 9, 2022

Tenue à :

Best Western de Truro
150, rue Willow
Truro, Nouvelle-Écosse

Jeudi, le 9 juin 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Me Roger Burrill	Commission Counsel / Conseiller de la commission
Me Jennifer Cox	Commission Counsel / Conseillère de la commission
Me Jamie VanWart	Commission Counsel / Conseiller de la commission
Me Alix Digout	Counsel / Conseillère
Me Stephen Topshee	Counsel / Conseiller
Me Natasha Schigas	Counsel / Conseillère
Me Brian Carter	Counsel / Conseiller
Me Thomas Macdonald	Counsel / Conseiller
Me Joshua Bryson	Counsel / Conseiller
Me Patricia MacPhee	Counsel / Conseillère

III
Table of Content / Table des matières

	PAGE
DOCUMENTS FONDAMENTAUX : SUPPORT AÉRIEN	2
Présentation par Me Roger Burrill	2
DOCUMENTS FONDAMENTAUX : POLICE RÉGIONALE D'HALIFAX ET LES OPÉRATIONS GRC DU DISTRICT D'HALIFAX	9
Présentation par Me Roger Burrill	9
DOCUMENTS FONDAMENTAUX : PRISE D'APPELS ET RÉPARTITION 9-1-1 EN NOUVELLE-ÉCOSSE	15
Présentation par Me Jennifer Cox	15
DOCUMENTS FONDAMENTAUX : COMMUNICATIONS RADIO EN NOUVELLE-ÉCOSSE	18
Présentation par Me Jennifer Cox	18
TREVOR MacLEOD, Assermenté	24
MATTHEW BOYLE, Assermenté	24
TODD BROWN, Assermenté	24
CHRISTIAN GALLANT, Assermenté	24
Interrogatoire en-chef par Me Jennifer Cox	24
Représentations par Me Alix Digout	100
Représentations par Me Stephen Topshee	103
Représentations par Me Natasha Schigas	106
Représentations par Me Brian Carter	111
Représentations par Me Thomas Macdonald	118
Représentations par Me Joshua Bryson	124
Représentations par Me Patricia MacPhee	129

IV Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
2042	(COMM0058856) Document Fondamentaux: Support Aérien	3
2074	Documents fondamentaux de la police régionale d'Halifax	9
2075	(COMM0058853) Prise d'appels et répartition 9-1-1 en Nouvelle-Écosse	15
2076	(COMM0058854) Foundational Document - TMR2 Radio Communication System in Nova Scotia	25
2096	(COMM005889)	25
2097	(COMM000017) Analyse du 18 et 19, 2020 préparé par Bell	25
2173	(COMM0058532) Déclaration assermentée de Vicki Colford	98
2174	(COMM0058532) Réponse écrite de Glen Bryne du 27 mai 2022 à la question supplémentaire de la Commission des pertes massives	98
2175	(COMM0053754) Entrevue de Dave Gagnon à la Commission des pertes massives le 23 mars 2022	99
2176	(COMM0042463) Rapport final de la GRC	99
2177	(COMM0058274) Transcription de l'entrevue de la Commission des pertes massives avec Mark MacDougal et Dale Cashin, le 22 avril, 2022	99
2181	(COMM0058846) Rapport supplémentaire	103
2184	(COMM00392) travail appelé « The Safer Nova Scotia », préparé par les chefs de police municipaux, « Vision from Policing in Nova Scotia In Operation All Perspectives » présenté par le chef Beasley en mai 2018	118
2185	(COMM0051958) Travail par l'Association des anciens membres de la GRC, « La différence entre le travail des policiers en zone urbaine et rurale » en mai 2022	118

Truro, Nova Scotia

--- L'audience débute le jeudi 9 juin 2022 à 9 h 33

GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Bonjour. Les procédures de la Commission des pertes massives reprennent avec Monsieur le Commissaire Michael MacDonald, Madame la Commissaire Kim Stanton et Madame la Commissaire Leanne Fitch.

COMMISSAIRE FITCH: Bonjour, et bienvenue. Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq. Chaque fois que nous avons des procédures, nous commençons avec une... en songeant pourquoi nous sommes là en train de travailler ensemble. Nous nous rappelons tout d'abord de ceux qui ont perdu la vie, tous ceux qui ont été blessés, leurs familles et tous ceux qui ont été touchés par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

(COURTE PAUSE)

COMMISSAIRE FITCH: Pendant chaque journée de nos procédures, nous apprenons et partageons davantage, nous encourageons les autres de se mettre l'accent sur l'avenir et en prévoyant que notre travail collectif à faire apporter des différences significatives pour les familles des êtres chers et tous ceux qui sont touchés. Nous avons tous notre part à faire pour créer un rapport final et les recommandations qui sont conçues pour faire que les gens soient davantage en sécurité. Hier, la directrice des communications stratégiques de la division H de la GRC et un autre sergent d'état-major de la GRC ont témoigné en ce qui a trait à leur rôle respectif pendant les pertes massives.

Aujourd'hui les avocats de la Commission partageront quatre nouveaux documents fondamentaux relatifs avec les différents aspects de l'interopérabilité. Tout d'abord, il y aura... ce sera Me Burrill sur les services de l'air. Un autre document sera... l'accent sera sur la police régionale d'Halifax et la GRC du district d'Halifax. Un troisième document va fournir un survol de la prise d'appels 9-1-1 et de la répartition de la Nouvelle-Écosse. Et il y aura un quatrième document sur les

1 communications radio en Nouvelle-Écosse.

2 La radio joue un rôle important au sein de l'agence afin de
3 permettre la collaboration entre les agences et les communications. Pour nous aider à
4 mieux comprendre ce système, nous allons également avoir un panel de témoins, qui
5 va parler des communications radio. Il y aura Trevor MacLeod, directeur de la radio de
6 sécurité publique et l'ingénierie et les opérations PTT chez Bell comm mobility. Matthew
7 Boyle, directeur de la sécurité publique et transmission de campagne avec la province
8 de la Nouvelle-Écosse. Todd Brown, directeur des initiatives stratégiques au sein de la
9 sécurité publique et des transmissions de campagne, également de la province de la
10 Nouvelle-Écosse. Et Christian Gallant, l'agent divisionnaire en GITI pour la GRC en
11 Nouvelle-Écosse.

12 Maintenant, je demanderais à l'avocat principal de la Commission,
13 Me Burrill, de commencer.

14 (COURTE PAUSE)

15 **--- DOCUMENTS FONDAMENTAUX : SUPPORT AÉRIEN**

16 **---REPRÉSENTATIONS PAR Me ROGER BURRILL :**

17 **Me ROGER BURRILL:** Monsieur et Mesdames les Commissaires,
18 participants, habitants de la Nouvelle-Écosse, habitants du Canada et tous ceux qui ont
19 été touchés par les événements des pertes massives en avril 2020, mon rôle ici est de
20 vous présenter deux nouveaux documents fondamentaux.

21 Tout d'abord, c'est le document sur l'appui aérien, et ensuite, on va
22 présenter la police régionale d'Halifax et la GRC d'Halifax et leurs opérations. Je vais le
23 faire dans l'ordre, j'espère de ne pas être trop long, parce qu'il y a beaucoup de
24 renseignements très intéressants cet après-midi. Le document fondamental sur les
25 appuis aériens, parmi tous ceux qui ont présenté, contient le plus d'enquêtes au niveau
26 des faits. C'est clair que les renseignements obtenus par la Commission des pertes
27 massives que dès les débuts de l'intervention à l'incident, il y avait des difficultés en
28 matière d'appui aérien et ce sont les CIC qui ont connu ces difficultés-là et il s'agit

1 d'établir comment ils ont réagi à ces difficultés-là. Le document fondamental indique les
2 efforts pris pour accéder à l'appui aérien, les détails du déploiement de l'appui aérien le
3 19 avril, certaines des difficultés qui ont été connues au niveau de l'exercice même de
4 l'appui aérien. Alors Madame la registraire, je propose que le document fondamental
5 intitulé « Appui aérien » soit identifié et déposé comme preuve dans le cadre de ces
6 procédures.

7 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 2042.

8 **---PIÈCE NO. 2042**

9 (COMM0058856) Document Fondamentaux: Support Aérien

10 **Me ROGER BURRILL:** Merci. Également, je proposerais que tout
11 le document source auquel on fait référence soit identifié et déposé comme preuve.
12 Alors le sujet c'est, les renseignements actuellement disponibles à la Commission des
13 pertes massives en ce qui a trait aux demandes de la GRC et l'utilisation des services
14 de l'air le 18 et 19 avril 2020. LA GRC avait des capacités aériennes affectées à la
15 région Atlantique pour les fins de la GRC, c'est la division J au Nouveau-Brunswick,
16 division H Nouvelle-Écosse, division L Île-du-Prince-Édouard, division B Terre-Neuve-
17 et-Labrador.

18 Les ressources situées à Moncton au Nouveau-Brunswick à
19 l'aéroport international Roméo-LeBlanc, il y avait un hélicoptère, un Airbus H125 qui
20 était d'habitude affecté à la division... la sous-direction du service de l'air de la région
21 Atlantique. Cet hélicoptère avait la capacité de vol de nuit, également avec de
22 l'équipement de surveillance. Par contre, entre le 1^{er} mars 2020 et le 12 mai 2020, cet
23 hélicoptère était, comme on dit en anglais, *ODS*. Ce serait le matériel utilisé dans le
24 matériel [sic], « *Off duty Sick* », « Hors commission malade ». Ça signifie que c'était en
25 train de faire l'objet d'entretien et d'inspection, et n'était pas disponible.

26 Il y avait également un aéronef à voilure fixe Pilatus à Moncton le
27 18 et 19 avril et celui là est également hors commission, hors service. Les
28 renseignements disponibles à la Commission des pertes massives que son inspection

1 d'entretien annuel a été prolongés en raison des restrictions COVID et la situation de
2 travail à Moncton. Nous savons également qu'il y avait d'autres ressources aériennes
3 disponibles à l'extérieur de la compétence Atlantique, notamment la division C à
4 Montréal et la division O en Ontario.

5 Lorsque les services de l'air de la GRC n'étaient pas disponibles,
6 on a déterminé cela assez rapidement lors des interventions des incidents. Les
7 autorités passent à des sources alternatives. La source la plus importante dans le cas
8 de ces documents-là, c'est la source des... de la ressource... du ministère des
9 Ressources naturelles. Il y avait quatre hélicoptères Airbus H125, six pilotes
10 disponibles, il y avait une différence entre les outils disponibles de la part de la GRC.
11 L'hélicoptère pour les ressources naturelles était limité aux règles de vol à vue. On peut
12 uniquement voler lorsqu'on peut voir, c'est-à-dire le jour. Peu avant l'aube et peu
13 avant... peu après l'aube et peu après la pénombre. Et il n'y avait également pas
14 d'équipement de surveillance où par exemple le balayage frontal à l'infrarouge. Ce qui
15 aurait été disponible dans l'hélicoptère de la GRC. Cela limitait la capacité de
16 l'hélicoptère de fournir de l'aide à l'intervention. C'était limiter des observations
17 aériennes à la discrétion du pilote qui opérait, ou qui volait l'hélicoptère.

18 Dans les interviews avec la Commission des pertes massives, le
19 pilote Ken Corkum disait qu'il a la discrétion ultime pour déterminer si l'hélicoptère
20 volait, son altitude et là où il allait voler. Il y avait d'autres ressources qu'on a tenté de
21 rejoindre. Le centre conjoint de coordination de sauvetage, des opérations de
22 sauvetage et on les a contactés à plusieurs moments pendant la nuit et au début du
23 matin. Selon les renseignements disponibles à la Commission, il y avait des
24 hélicoptères disponibles à Gander et à Greenwood. Ils étaient coordonnés par
25 l'entremise par l'entremise de l'Aviation Royale Canadienne et la Garde-Côtière
26 Canadienne. Il y avait une fonction de recherche et sauvetage. On a fait des efforts
27 pour obtenir cette ressource-là. Le centre des opérations de la sûreté marine est
28 également géré par les Forces armées canadiennes, c'était là pour faire l'évaluation de

1 menaces maritimes et de sécurité maritime. Le militaire aurait été le premier point de
2 contact pour ce service-là.

3 Alors je vais passer à ce qui s'est passé, de façon spécifique, ou en
4 tout cas ce que la Commission des pertes massives a pu rassembler au niveau de la
5 chronologie des événements les 18 et 19 avril. Cette diapo-là cherche à vous donner un
6 survol. Ce qui s'est passé à 11 h 10, le gestionnaire de risques, sergent d'état-major
7 Rehill, a dit à la superviseure de la répartition, Jen MacCallum, de contacter la
8 division... les services de l'air de la GRC à Moncton, afin d'obtenir un hélicoptère. Ça
9 aurait été au stade précoce de l'intervention pour accéder des ressources. Alors Mme
10 MacCallum a contacté le gestionnaire de risques de la division J vers 11 h 16 le...
11 gestionnaire de risque de la division J a contacté le gestionnaire de risques de la
12 division H, sergent d'état-major Rehill, et lui a fait savoir que l'hélicoptère n'était pas
13 disponible. Ils l'ont su assez tôt alors.

14 À 23 h 45, la STO a contacté le centre conjoint de coordination des
15 opérations des opérations de sauvetage, étant donné... et pour... étant donné le centre
16 des opérations de la sûreté maritime a indiqué qu'ils n'interviennent pas en cas
17 d'incidents de tireur actif. Alors à 3 h 15, on est passé à la troisième option, l'option des
18 ressources naturelles. On a appris que ça ne serait pas disponible jusqu'à ce qu'il fasse
19 jour et que la politique était de contacter le pilote à partir de 6 h pour déterminer si le
20 pilote allait faire fonctionner l'hélicoptère en réaction à la demande.

21 À 5 h 49 ça indiquait le protocole pour contacter le bureau de
22 gestion des urgences et à 5 h 49, il y avait une approbation pour voler qui a été obtenu
23 du bureau de la gestion des urgences. Évidemment à la discrétion du pilote. À 6 h du
24 matin, le pilote Corkum a reçu l'appel, selon le protocole habituel et s'est rendu à
25 l'aérodrome de Shubenacadie assez rapidement. À 7 h 05, Ken Corkum était en
26 communication avec le sergent d'état-major Halliday au poste de commandement, afin
27 de recevoir les instructions après avoir indiqué qu'il volerait étant donné les
28 circonstances. Il avait planifié d'arriver de même, selon les instructions du sergent

1 d'état-major Halliday à 8 h 30. En fait, il est arrivé à 8 h 18 à l'aérodrome de Debert et il
2 a atterri son hélicoptère et un passager a embarqué. Le membre de la GTI Kyle Josey a
3 embarqué, il était là comme observateur, il avait la tâche de chercher l'objet des
4 recherches à ce stade-là. Alors il y a le pilote et il y a un observateur du GTI.

5 Cette diapo qu'on voit à l'écran, vous présente le patron de vol de
6 l'hélicoptère assez tôt, pendant qu'il était impliqué à 8 h 47 à 9 h 45. Vous verrez le
7 patron des vols de l'hélicoptère. Cette diapo-là est dans le document fondamental.
8 J'appelle ça la diapo spaghetti, il y a beaucoup de renseignements dans ce graphique-
9 là. Par contre, vous verrez pendant cette période, entre 8 h 47 et 9 h 45, que
10 l'hélicoptère a volé entre les points d'intérêts de la région de Portapique. À ce stade-là,
11 et cela met en œuvre et coordonner avec les gens de la coordination d'incidents
12 critiques pour initier le processus d'évacuation de Portapique.

13 9 h 45, vous vous rappellerez des renseignements que nous avons
14 entendus, c'est à un... il y a un créneau significatif. C'est là où il y a intervention à
15 l'homicide Lillian Campbell à Wentworth. À 9 h 45 s'est repointé vers le nord, vers la
16 région de Wentworth, vous pouvez voir à partir du graphique là où l'hélicoptère s'est
17 rendu en procédant vers le nord. S'est rendu dans la zone de Londonderry quand il a
18 été diversion vers le deuxième... le deuxième appel vers Glenholme. Cette diapo
19 indique le patron de vol de 9 h 55 à 10 h 07. C'est au tour de la résidence au [REDACTED] de
20 l'autoroute 4, l'appel qui est arrivé... qui a été reçu du potentiel que l'auteur soit détenu
21 ou pris en détention dans cette résidence-là. Vous vous rappellerez du sergent d'état-
22 major Surette, son témoignage, qu'il avait communication avec le pilote à ce stade-là. Il
23 y avait un peu de difficulté en matière de communications au niveau de ces notions que
24 l'auteur était dans la résidence. Le graphique n'indique pas l'altitude, mais ça indique la
25 distance du [REDACTED] au niveau du vol de l'hélicoptère.

26 Cette diapo vous montre ce qui s'est passé par la suite. Ça, c'est
27 en réaction à l'appel chemin Plains à Debert. 10 h 07, l'hélicoptère est parti de la région
28 de Glenholme, est intervenu à l'appel de Chemin Plains Debert et il est resté dans la

1 zone jusqu'à 10 h 37. À 10 h 37, l'hélicoptère a dû se re... faire le plein et entre 10 h 40
2 et 11 h 02, l'hélicoptère faisait le plein à l'aérodrome de Debert. Ça c'est important,
3 parce que 10 h 40 à 10 h 59, c'est significatif au niveau de ce qui se passait avec
4 l'auteur.

5 À 11 h 12 l'hélicoptère recommençait son vol, s'est dirigé vers
6 Shubenacadie. Vous vous rappellerez que la fusillade de Stevenson et de Webber,
7 Gina Goulet a été également abattue dans ces alentours-là, alors l'hélicoptère était en
8 retard d'arriver à cette scène-là. 11 h 28, l'hélicoptère des Ressources naturelles était
9 par-dessus la région d'Enfield à peu près deux minutes après la directive de faire... de
10 tirer. À 11 h 44, l'hélicoptère des Ressources naturelles est retourné à l'aérodrome de
11 Shubenacadie, étant donné la conclusion des événements.

12 Je vais vous donner un troisième élément d'info. Je vous ai parlé
13 des ressources disponibles et des vols de l'hélicoptère des Ressources naturelles.
14 Alors voilà quelques-unes des difficultés de communications entre le pilote et le
15 commandant en cas d'incidents critique. Alors, c'était difficile d'établir une méthode de
16 communication à l'aise. Pendant le vol, le gendarme Corkum et l'équipe des
17 technologies de l'information Glen Byrne au poste de commandement, faisaient de leur
18 mieux pour assurer d'une bonne voie de communication. Mais ce qui s'est passé c'est
19 que M. Byrne il voulait... le canal de communication était crypté et il y avait une
20 tentative de justement communiquer entre les deux. Vous allez entendre une séquence
21 entre le technicien Glen Byrne, du poste de commandement et le pilote qui s'est
22 identifié comme « 4 » et ils étaient en train de lutter de sorte à ce qu'ils puissent
23 communiquer. Et celui qui était resté au poste de commandement et ils ont fait de sorte
24 à ce qu'ils restent sur un canal crypté. Alors voilà une brève séquence de cette
25 conversation.

26 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

27 Glen Byrne : Hélicoptère DNR, poste de
28 commandement ?

1 Ken Corkum : Allez-y Patrol 4.
2 Glen Byrne : Pouvez-vous confirmer... vous pouvez
3 appliquer, parler en appliquant de la loi...
4 Ken Corkum : Je suis sur l'aide mutuelle 6 *now*.
5 Laissez-moi vérifier le canal.
6 Glen Byrne : Oui, application de la loi 5 ou 6.
7 Ken Corkum : OK attendez, je vais vérifier. Nous
8 sommes au-dessus de Plains Road et Debert.
9 Glen Byrne : Parfait. Merci.
10 Ken Corkum : Commandement GRC c'est Patrol 4
11 sur aide mutuelle 6.
12 Glen Byrne : Allez-y.
13 Ken Corkum : Oui, j'ai trouvé le canal, j'étais en train
14 d'essayer de vous joindre sur ce canal. J'ai essayé le
15 5 et le 6. Vous ne m'entendiez pas ?
16 Glen Byrne : Non. Allez-y au 5 maintenant.
17 Ken Corkum : Je vais changer.
18 Glen Byrne : Allez-y vers le 5 là, maintenant.
19 Ken Corkum : D'accord. Je vais l'avoir pour travailler
20 dessus.
21 Glen Byrne : Est-ce que l'hélicoptère DNR est sur le
22 canal ?
23 Ken Corkum : Oui, allez-y, c'est Patrol 4.
24 Glen Byrne : D'accord. Problème de loi, on va juste
25 rester sur ce canal-là, ici.

26 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

27 **Me ROGER BURRILL:** Donc comme vous pouvez voir, il y avait
28 des difficultés de communications qui essayaient de parler ou de communiquer sur le

1 même canal. Ça a pris du temps bien sûr, évidemment, par rapport aux
2 communications du pilote. La première préoccupation pour le pilote, c'est qu'il n'avait
3 pas accès au canal qui était crypté pour application de la loi, et lors de son entretien
4 avec la Commission des pertes massives, il a appris qu'il avait accès au canal, mais
5 qu'il ne pouvait pas communiquer avec le gestionnaire de l'incident critique. Et donc, il
6 était question qu'ils maintiennent leur communication, leur contact mutuel entre eux.
7 Enfin, par référence aux efforts pour obtenir un appui aérien supplémentaire, après que
8 l'hélicoptère DNR était engagé, donc vers 11 h 14, il y avait... l'approbation a été
9 obtenue pour un hélicoptère GRC de la division O, qui avait la permission de réagir. À
10 11 h 15 le CCOS informe le groupe d'urgence qu'ils avaient fait des demandes pour
11 initier leur accès aux ressources aériennes. Ensuite à 11 h 26, l'auteur était là et à
12 11 h 44, l'appui aérien de la division O était là.

13 Donc voilà ce que nous avons, ce à quoi nous sommes arrivés.
14 Commissaires, je vais finir avec ça, si je peux passer au deuxième document de base.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Burrill.

16 **--- DOCUMENTS FONDAMENTAUX : POLICE RÉGIONALE D'HALIFAX ET LES**
17 **OPÉRATIONS GRC DU DISTRICT D'HALIFAX**

18 **--- PRÉSENTATION PAR Me ROGER BURRILL :**

19 **Me ROGER BURRILL:** Deuxième document de base, c'est une
20 brève introduction à ce que nous avons identifié comme étant la police régionale
21 d'Halifax et les opérations GRC du district d'Halifax. Donc c'est sur la base de
22 l'engagement de la police de Halifax. Par rapport à la chronologie. Donc ce document
23 par référence, ou les références d'inter... de problème d'interopérabilité entre les
24 divisions séparées. Je vais parler sur certains points qui ont à voir avec les juridictions
25 par rapport à ces sujets. Donc Madame la registraire, je demande à ce que le document
26 de base de la police régionale d'Halifax, qu'il soit pris comme pièce.

27 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Exposé 2074.

28 **---PIÈCE NO. 2074**

1 Documents fondamentaux de la police régionale d'Halifax
2 **Me ROGER BURRILL:** Et même chose pour tout le matériel qui
3 porte sur les évidences. Donc l'objet c'est la... il est question de... d'un résumé des
4 décisions du commandement des communications et des actions du commandement
5 de la police régionale d'Halifax, les 18 et 19 avril. Donc, il y a beaucoup de géographie
6 dans cette présentation, pour la simple raison qu'il est très important pour les Néo-
7 Écossais, et tous les Canadiens, pour mieux comprendre la dynamique et le plan de
8 tout ce qui se passait. Nous connaissons tous maintenant la géographie, mais un petit
9 rappel ici qu'il y a la masse qui était couverte. Cette diapo montre, ou présente des
10 localités qui ont de l'importance par rapport au récit de ce qui s'est passé cette nuit.
11 Cependant, je voudrais ajouter ici pour le but, justement, à l'époque vous pouvez voir le
12 sud de la province. Donc c'est le mi-centre et combien la distance qu'il y a et combien
13 ils sont loin par rapport au coin où était... l'auteur a été neutralisé.

14 Donc Big Stop, c'est à côté d'Enfield. Enfield est un comté, mais le
15 Big Stop c'est... il est dans le comté de Halifax. Juste... donc en termes de... de
16 juridiction, la GRC d'Halifax aurait été mobilisée pour ça. Il est clair qu'il y a des
17 informations dans les documents que la GRC de Halifax et la police d'Halifax étaient
18 mobilisée lorsqu'il était question de limites, Dartmouth est aussi dans le... pas loin,
19 c'est-à-dire la division du building de la GRC se trouve là. Aussi, ça a son importance
20 pour le récit de cela, Halifax aussi.

21 Cette diapo montre les juridictions du comté d'Halifax. Il y a six
22 zones policières dans la région de la GRC d'Halifax. Il y a Tantallon, la zone de
23 Sackville, la zone de Nord-centrale avec le détachement en milieu, et la zone de Sheet
24 Harbour, la zone de Musquodoboit Harbour et aussi la zone de Cole Harbour, qui est
25 justement, fait partie du détachement. Ce sont là les districts d'Halifax qui sont... de
26 couverture. Vous voyez qu'en général, ils sont ruraux, c'est en milieu rural. Donc la
27 police elle se trouve au côté est. Il y a la division Est, la division Ouest et il y a la
28 Division Centrale, qui est principalement en milieu urbain et suburbain.

1 Cette diapo vous présente, tel que discuté dans le document de
2 base, quelques personnels de police qui ont leur importance, comme en révisant le
3 matériel ou la documentation, c'est un mouvement de 64 personnes de la police
4 régionale d'Halifax et du district d'Halifax. Il y avait sans doute plus de personnes qui
5 étaient mobilisées, qui travaillaient sur la documentation ou qui avaient la
6 documentation, par rapport à tout le mouvement. C'est un grand nombre de personnel,
7 bien sûr, et d'Informations, aussi.

8 Donc je vous dis tout simplement que, pourquoi nous avons mis
9 l'accent sur les personnes clés, ou le personnel clé qui étaient mobilisés à 11 h du
10 matin, depuis le 18 avril [sic]. Donc, sur la base de leur poste de commandement, il y a
11 le commandant de garde, le Sergent Chambers-Spriggs. Elle était en contact avec les
12 efforts pour localiser l'auteur ou son véhicule au 93...

13 Vient après, le Sergent d'état-major Jeff Clark. Il était en train de
14 remplacer le Commandant de veille de la police régionale d'Halifax.

15 La troisième personne, c'est le Sergent Pierre Bourdage et il était à
16 la Division Est. Il est important par rapport à son engagement, à sa mobilisation à
17 Banfield et il avait accès au photographe. Les photographies qu'il a pu avoir, il a pris
18 des photos et les a envoyées au commandement.

19 Vous allez vous rappeler du Sergent d'état-major McCallum, qui a
20 parlé de cela.

21 Donc, Sergent Pierre Bourdage au terme de ces Informations, de la
22 distribution des informations qu'il avait dans la région de Handfield [sic].

23 Nous avons aussi le Commandant de veille, qui était le Sergent
24 d'état-major Erica Pynn, qui était mobilisée et qui avait chargé d'autres personnes pour
25 assumer le rôle de l'observation. Aussi le Sergent Wayne Sutherland qui est important
26 pour le document, parce que lui aussi il a reçu les photos et lui aussi a envoyé les
27 photos au Sergent d'état-major Briers qui était à l'OST.

28 Donc, vous avez deux sources d'informations qui s'adressent à

1 deux stations, ou deux points de réception. Ce sont deux personnes qui ont participé à
2 cela.

3 Maintenant, pour ce qui est de la participation de personnes, cela
4 inclut des Commandants, des polices, des Commandants de police, et ce qu'ils ont fait.

5 Excusez, le Sergent Barr était important pour ce qui se passait,
6 parce que c'est lui qui a réagi en premier, au 83 [sic].

7 Donc, tous ces noms sont mentionnés dans le document. Donc,
8 plus tard, je vais vous donner, vous expliquer leur importance.

9 Maintenant, je vais passer par quelques points pour vous donner
10 une idée sur la région de police d'Halifax. C'est sa participation. Là, il est question
11 d'événements importants qui nous ont été fournis, donc c'était à 10 h 30... plutôt à
12 22 h 30. Le Commandant de garde, le Sergent d'état-major Erika Pynn est informée par
13 les membres de la GRC, le district d'Halifax, et aussi le gendarme Mahar, vous vous
14 rappelez ce nom, parce qu'il était, il participait aussi à la réaction, à l'intervention à
15 Portapique, en raison de son expérience.

16 Donc, le Sergent d'état-major Pynn était au courant qu'il devait se
17 déplacer. Le gendarme aussi, par rapport à son...

18 Donc, y a... déjà, y a eu une sensibilisation par rapport à ce qui se
19 passait à Portapique. À 11 h 55, ou à 23 h 55, le superviseur de répartition de l'OSP,
20 John McCallum contacte le service d'urgence d'intégré, c'est le point d'entrée numéro
21 un des services d'urgence qui est au centre de 911.

22 Donc, dans la province, elle contacte le service d'urgence d'intégré
23 pour les garder informés de ce qui se passait.

24 19 avril, très tôt, à minuit 08, l'IES émet un BOLO interne, de savoir
25 ce que c'est maintenant un avis de surveillance. Il est intéressant par rapport à ce qu'il
26 dit. Parce que c'est pas correct. C'est les premières étapes, donc, des télécoms de la
27 GRC. Ils ont une situation de tireurs actifs avec possibilité de deux tireurs et plusieurs
28 coups de feu, et possiblement deux ou trois décès dans les communautés.

1 Donc, ça a commencé à Beach Road, c'est tout ce que nous avons
2 pour l'instant.

3 Donc, la dynamique est intéressante, ça, c'est très tôt pendant les
4 premières heures des procédures, qui... les informations sont erronées, mais du moins,
5 elles sont remises quelque part, de façon opportune.

6 À minuit 45, Sergent d'état-major McCallum, qu'on a écouté, qu'on
7 a entendu hier, était assigné à..., donc il a pris contact avec la Division Est, le
8 superviseur avec le Sergent Criss Barr, par rapport au 180..., les informations relatives
9 aux 193 Portland Street et donc il était question de parler de la réplique du véhicule de
10 police.

11 À 1 h 21, et 1 h 48, le District d'Halifax a mobilité des véhicules de
12 police, pour justement observation et l'Information de ces observateurs en particulier est
13 relativement limitée. Nous avons des documents d'informations qu'ils étaient assignés à
14 ces lieux.

15 À 1 h 30, le Sergent Barr et le Sergent Carlisle étaient sur les lieux,
16 au 193 Portland Street, et ils ont remarqué une Taurus, couverte par la neige.

17 À 1 h 55, Sergent d'état-major Rehill est informé par la police
18 régionale, par les observations, à 1 h 55.

19 Nous avons des informations, sur la base des informations que
20 nous avons reçues, que, à 2 h 20, le Sergent Barr et le Sergent Mayers étaient à
21 l'extérieur de la résidence de Banfield, de Maureen Banfield. Ils ont fait le tour du lieu,
22 ont entrepris des contacts avec Maureen Banfield, à sa résidence à Dartmouth et sont
23 informé de l'auteur. À 3 h du matin.

24 Le Sergent McCallum a mis à jour ces informations vers 6 h 30...
25 plutôt 5 h ...6 h 30 du matin, Lisa Banfield est découverte et elle fournit plus
26 d'informations. Elle a parlé aussi de la sécurité de Maureen Banfield.

27 À 6 h 52, Maureen Banfield et David McGrath sont escortés depuis
28 leur résidence et sont pris vers la Division Est pour leur sécurité. À ce moment-là, ils

1 étaient... ils ont eu un entretien, il y a eu des discussions et c'est là où on avait plus
2 d'informations.

3 À 7 h 15, le Sergent Bourdage obtient la photo de la réplique du
4 véhicule, de la GRC, de l'auteur et des efforts ont été faits, justement, pour fournir cette
5 information au commandement.

6 À 7 h 17, 7 h 18, Bourdage appelle le Sergent McCallum, Sergent
7 major McCallum et l'informe sur la réplique du véhicule et il a dit qu'elle ressemblait
8 exactement à un véhicule de la GRC.

9 7 h 22, le répartiteur d'Halifax appelle le gestionnaire à risque, le
10 sergent Bruce Briers et l'informe du véhicule complètement balisé de la GRC. Et donc,
11 mais il était pas sûr de la source. Donc, il était contacté avec le sergent Sutherland et
12 c'est comme ça qu'ils ont eu l'information.

13 À 7 h 40, le sergent Bourdage y a les photos.

14 7 h 49, le sergent Sutherland envoie les courriels de la photo au
15 sergent Briers.

16 Donc, nous avons deux sergents qui fournissent l'information à
17 deux commandements différents.

18 À 7 h 58, le sergent-major McCallum appelle le sergent Bourdage
19 pour l'informer que le véhicule entièrement balisé de la GRC de l'auteur n'était pas
20 compté pour Portapique. Et ça, c'est une information qui a toute son importance. À
21 8 h 40, l'ERT prépare pour produire une recherche et à 9 h 42, l'événement de
22 Wentworth a lieu. On commençait à mobiliser pour protéger la sortie de 102. Il y avait
23 beaucoup d'informations, beaucoup de communications en ce qui concernait les
24 directives et comment mobiliser le PRH, tout cela se trouve dans le document.
25 L'intervention du GTI de la PRH est aussi détaillée dans le document fondamental.

26 À 10 h 25, le sergent Naugle et chef d'équipe du GTI donnait des
27 directives aux membres par radio, d'abandonner 193 Portland et de mobiliser vers
28 l'aéroport. Se diriger vers l'aéroport. De 10 h 50... bon, le GTI s'est mobilisé et s'est

1 organisé pour déplacer ses membres vers l'aéroport, ils ont adoptés... assumés
2 plusieurs positions. Il y avait une équipe qui était à l'intersection de la 102 et devait se
3 diriger sur la vieille route 2, vers Enfield. Et après 11 h, il y avait une équipe de la GTI,
4 de la PRH au Big Stop. Il y avait aussi une autre équipe du GTI au viaduc. À 11 h 26,
5 on sait que la, avec la mort de l'auteur, la chose s'est terminée.

6 L'équipe du GTI de la PRH a aidé avec le retrait du cadavre de
7 l'auteur et cela a mené, a donné fin à l'implication des gens du district d'Halifax. Le
8 document présente beaucoup d'autres détails sur les déplacements par les parties.

9 Commissaires, ce sont donc les introductions de ces deux
10 documents fondamentaux. Désolé d'avoir pris plus de temps que prévu.

11 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maître Burrill. Nous allons
12 poursuivre avec les deux prochains documents. Jen Cox, avocate de la Commission,
13 s'il vous plait.

14 (COURTE PAUSE)

15 **--- DOCUMENTS FONDAMENTAUX : PRISE D'APPELS ET RÉPARTITION 9-1-1 EN**
16 **NOUVELLE-ÉCOSSE**

17 **---REPRÉSENTATIONS PAR Me JENNIFER COX :**

18 **Me JENNIFER COX:** Bonjour. Commissaires, participants, avocats
19 des participants, membres du public, je m'appelle Jennifer Cox. Madame la registraire,
20 le premier document que je vais aborder est la COMM0058853, qui s'appelle « Prise
21 d'appels 9-1-1... « Prise d'appels et répartition 9-1-1 ». Veuillez déposer ce document
22 en preuve.

23 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** 2075.

24 **---PIÈCE NO. 2075**

25 (COMM0058853) Prise d'appels et répartition 9-1-1 en
26 Nouvelle-Écosse

27 **Me JENNIFER COX:** Le document fondamental qui s'appelle
28 « Prise d'appels et répartition » est un document supplémentaire, car Darryl MacDonald

1 a déjà témoigné. Qui était le commandant de la division... le centre d'appels. Et en... de
2 plus, nous avons de l'information en ce qui concerne certaines des politiques et
3 processus qui ont lieu. Comme vous pouvez imaginer, le système 9-1-1 est assez
4 complexe et nous allons poursuivre. Ce document résume ce que nous savons en date
5 du 7 juin 2022, mais je prévois qu'il faudra ajouter d'autres éléments à ce document, car
6 le système est très complexe. Donc le système 9-1-1, comme M. MacDonald nous a dit,
7 est la responsabilité du bureau de gestion des urgences. Donc EMO, par son signe en
8 anglais. Qui est redevable... qui relève du ministère des Affaires publiques. Il y a quatre
9 CTSP en Nouvelle-Écosse où les appels sont reçus, mais nous savons aussi qu'il y a
10 aussi des preneurs d'appels de renfort et certains des membres du IES, Services
11 intégrés d'urgences à Bedford, c'est donc le... répartition des ambulances. C'est
12 quelque chose que l'on ajoute aux informations disponibles aux Commissaires.

13 En ce qui concerne le CTSP de Dartmouth, c'est aussi la STO pour
14 la GRC. Donc elle va recevoir des appels, mais aussi faire de la répartition pour la
15 police de la Nouvelle-Écosse à part la PRH. Il faut aussi comprendre qu'il y a des
16 politiques et procédures en place pour la prise d'appels 9-1-1. Certaines de ces... de
17 celles-ci seront discutées dans ce document. Certaines, il faut aussi remarquer que
18 certaines de ces politiques ont été mises en œuvre ou modifiées en avril 2020. En fait,
19 depuis... après avril 2020. Le document parle beaucoup du processus de formation
20 pour les téléphonistes et les répartiteurs de... de 9-1-1 et c'est un processus assez
21 intense. Et aussi, le nombre de preneurs d'appels et de répartiteurs qui travaillent ce
22 jour-là et certain du travail que ces gens ont fait, pour essayer d'avertir les résidents
23 locaux, certaines de ces preuves sont déjà devant la Commission. Certaines des
24 personnes qui travaillaient au centre d'appel essayaient de rejoindre les résidents de
25 Portapique. En fonction des données qui se trouvent dans le système 9-1-1 pour
26 essayer de les rejoindre, les avertir, c'était un exercice difficile, car plusieurs des
27 renseignements téléphoniques, par exemple, plusieurs personnes qu'on essayait de
28 rejoindre étaient en Colombie-Britannique, parce que le téléphone cellulaire était situé

1 dans cette province-là, à ce moment-là.

2 Donc on en a parlé un peu avec Darryl MacDonald, mais il est
3 important de comprendre qu'il y a deux rôles : rôle de preneur d'appels, rôle de
4 répartition. L'appel est pris et ensuite l'appel sera acheminé au bon centre de
5 répartition. L'appel peut arriver à la STO de Dartmouth et s'il s'agit d'une question
6 policière en dehors de la PRH, elle va rester là, mais si l'appel arrive à la vallée, mais il
7 s'agit d'une question qui relève de Dartmouth, alors voilà. Donc on reçoit les... donc la
8 répartition va envoyer le service, donc remorquage, police, ou quoi que ce soit. Et va
9 aussi suivre, surveiller les intervenants. Donc les intervenants vont communiquer avec
10 les répartiteurs et font des suivis par les répartiteurs. On va en dire davantage.

11 Donc les appels disponibles... les outils disponibles aux preneurs
12 d'appels et aux répartiteurs, il y a... on en a parlé avec M. MacDonald, mais il y a
13 plusieurs outils en Nouvelle-Écosse. La GRC a un système RAO qui s'appelle CIIDS,
14 c'est donc un système personnalisé créé pour la GRC, qui dessert tous les policiers de
15 la GRC, sauf ceux qui sont dans la PRH. En Nouvelle-Écosse, les outils disponibles
16 pour les RAO ne sont pas universels. Certains des outils utilisés, surtout dans la région,
17 dans la PRH ne sont pas les mêmes outils qui sont utilisés en dehors de cette zone. Et
18 ces deux systèmes ne sont pas interopérables, malheureusement. Donc il y a deux
19 types, deux groupes, deux ensembles d'outils RAO, de type RAO, répartition assistée
20 par ordinateur, donc deux plateformes utilisées actuellement en Nouvelle-Écosse.

21 On a aussi entendu parler un peu de la cartographie 9-1-1. Les...
22 les... Les triples « A », donc affichage automatique d'adresse et enregistrement
23 automatique des numéros, ça permet aux preneurs d'appels d'obtenir l'adresse et les
24 informations sans demander à l'appelant. Mais ce n'est pas toujours utile, car on ne
25 peut pas remplir les cases, mais normalement, ces renseignements sont créés par la
26 province de la Nouvelle-Écosse. C'est M. MacDonald qui nous en a parlé en long et en
27 large.

28 Le logiciel RAO a aussi une fonctionnalité de cartographie. On en a

1 entendu parler et on va en entendre plus. Cela aide les répartiteurs à déterminer la
2 source de l'appel. Parfois il faut poser des questions ultérieures, car l'emplacement de
3 l'appelant n'est pas absolument précis. Les appels 9-1-1 inversés, c'est un terme un
4 peu... ce n'est pas un terme technique, mais c'est les gens qui travaillaient le soir, en
5 soirée le 18 avril, essayaient d'obtenir de l'information du système pour avertir les gens,
6 mais ce n'est pas facilement réalisé, parce que l'une des personnes qui a été rejointe
7 était en Colombie-Britannique, ou quelque part dans l'ouest. Parce que l'adresse
8 associée avec le téléphone appelé était à Portapique, mais l'utilisateur n'était pas là.

9 C'est la fin de la présentation sur le document fondamental sur la
10 prise d'appels et la répartition. Qui est exact ou du moins, qui résume nos
11 connaissances, en date du 7 juin. Mais il faudra ajouter d'autres renseignements. Je
12 vais passer à la prochaine présentation. COMM0058854. EMR2, système de
13 communication radiocommunication en Nouvelle-Écosse. RMP2, en français.

14 **--- DOCUMENTS FONDAMENTAUX : COMMUNICATIONS RADIO EN NOUVELLE-**
15 **ÉCOSSE :**

16 **--- PRÉSENTATION PAR Me JENNIFER COX :**

17 Donc ce document parle du système RMP2, donc le système radio
18 utilisé par les premiers intervenants en Nouvelle-Écosse. Le système s'appelle RMP2.
19 Nous allons parler aussi de l'histoire et le développement du système RMP2. Le
20 document porte sur les capacités de ce système, qui est assez compliqué. Parfois, je
21 trouve ça même difficile à comprendre, je ne peux pas vous mentir. Mais il faut
22 comprendre ce document, afin... il faut lire ce document, afin de comprendre la
23 complexité de ce système.

24 Nous allons entendre parler beaucoup plus, après la pause, en
25 parlant avec les témoins. Il y a beaucoup d'acronymes et il serait important pour les
26 gens de comprendre ces acronymes, car on va les utiliser beaucoup par la suite. Donc
27 Bell Mobilité Inc., BMI. Bell Mobilité Radio, BMR. Bell mobilité. Donc c'est le fournisseur
28 du service dans la province de la Nouvelle-Écosse. C'est ce fournisseur... il fournit

1 l'infrastructure de radiocommunication. Ensuite, RMP2, c'est donc, c'est le système...
2 c'est la deuxième génération de ce système radio dans la province. Ensuite Runsac
3 (phon.) en anglais, c'est le conseil de l'interopérabilité des radiocommunications en
4 consultatif pour la Nouvelle-Écosse. Donc par son acronyme en anglais, RUNSAC
5 (phon.). Ensuite PSFC, en anglais, c'est les communications terrains sur la sécurité
6 publique, pour la... ensuite, MPSN, encore là un sigle anglais, c'est le réseau de
7 sécurité publique pour les provinces maritimes. Donc Nouveau-Brunswick aussi et
8 l'Île-du-Prince-Édouard. Nous allons beaucoup entendre parler de PTT « *permission to*
9 *talk* » en anglais, c'est permission de parler, c'est le bouton sur lequel il faut peser pour
10 demander la permission de parler. On peut aussi demander la possibilité de parler, ça
11 permet aux premiers intervenants de demander, donc... il y a aussi RERTT, demande
12 urgente de parler.

13 Donc, ce sont des acronymes qui vont revenir souvent dans les
14 entretiens et il sera donc important de les retenir.

15 Système RMP2, offert par Bell mobilité, c'est le système de radio
16 de radiocommunication principal en Nouvelle-Écosse, qui autorise les usagers de
17 communiquer les uns avec les autres sur une plateforme cryptée ou non cryptée en se
18 servant de groupe de... parler... groupe de communication établit. Donc ça, ça
19 s'appelle l'interopérabilité. Cette capacité de parler avec plusieurs usagers, c'est pour
20 cela qu'on utilise ce terme, car ça permet à tous ces gens de se parler. Le système en
21 tant que tel est utilisé par la GRC et les services de police municipaux, en date du 2021,
22 tous les systèmes participent à ce système crypté. Les pompiers utilisent le
23 système RMP2, les transports médicaux d'urgence, les services de gestion des
24 désastres et d'urgences et la plupart des services publics du gouvernement provincial,
25 mais non pas de manière cryptée. Alors comme je vous ai indiqué, il y a une histoire
26 qui... du développement de ce système, la première génération a commencé en 2000
27 et on avait choisi Bell Mobilité lors du processus d'appels d'offres pour développer ce
28 système.

1 La municipalité, région d'Halifax a négociée une entente distincte
2 avec BMI pour l'utilisation pour l'utilisation du système RMP. Ensuite, on est passé en
3 2015 au développement de la deuxième génération. Et à partir de juin 2015, on a ce
4 système, est entré en ondes. Alors la plupart des agences qui n'étaient pas sur RMP
5 sont maintenant sur RMP2. Il y a plusieurs services qui ont accédé au système depuis
6 2015. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard sont aussi raccordés à
7 quelques groupes de communication.

8 Donc c'est spécifiquement pour les forces de l'ordre, pour
9 permettre à ces différentes instances de communiquer. C'est PFSC communication
10 terrain pour la sécurité publique qui coordonne la mise en œuvre et le suivi du
11 système RMP2 et c'est du ressort du... ainsi donc, ça c'est une... un bureau du
12 ministère des Services internes. Ils vont gérer donc tous les actifs et ressources donc ils
13 établissent les groupes de communication et les cartes de flotte et donc, ils sont aussi
14 les propriétaires des endroits où sont gardées les clés cryptées et ils travaillent pour
15 améliorer l'interopérabilité, ils vont offrir de la formation et ça aussi, on va en entendre
16 davantage. Et c'est... ils fournissent aussi les radios RMP2 à plusieurs des
17 organisations volontaires. Donc PFSC a joué un rôle assez important dans la mise en
18 œuvre de ce système. On parle de groupe de discussion et des cartes de... alors c'est
19 important au niveau de l'interopérabilité, qui peut se parler, pourquoi ils doivent se
20 parler ou où sont-ils, cela fait partie de ces discussions-là, la province de Nouvelle-
21 Écosse aide à établir cela. La carte des parcs, c'est les groupes de discussion parmi
22 l'organisation, alors c'est important de comprendre ces deux éléments-là de « terminaux
23 [sic] ».

24 Un exemple d'un groupe de discussion, c'est l'aide mutuelle,
25 l'application de la loi, maritime et communs [sic]. Il y a... ces trois réseaux existent, y'en
26 a qui sont cryptés, d'autres ne sont pas cryptés. Alors, ça signifie quoi d'être crypté ou
27 non crypté? Une question cryptée signifie que seules les personnes qui sont permis
28 d'utiliser la radio peuvent entendre la radio, les gens qui ne sont pas permis d'être sur le

1 système ne peuvent pas l'entendre.

2 L'installation de gestion des clés, on va entendre ce terme-là plus
3 tard cet après-midi ou ce matin, c'est là où les clés cryptées ou l'endroit où l'on garde
4 les clés cryptées, et bien sûr on va parler au sujet de l'interopérabilité, c'est comment
5 les gens se parlent les uns aux autres et comment le système fonctionne au niveau des
6 radios.

7 On va également parler des tours, des canaux et des *talkpads* :
8 comment est-ce que le système physique fonctionne, y'a des tours et sur... est-ce qu'il
9 y a sur la tour... est-ce qu'il y a un canal, on fera également référence à cela comme un
10 *talkpad*.

11 Dans... c'est un terme « *in the clear* », on entend cela parfois, on
12 va l'entendre parfois dans les matériaux si on parle dans un... sur un canal crypté ou
13 non crypté. Si on est « *in the clear* », il s'agit d'une plateforme non cryptée.

14 Alors, on parle du terme de « *patching* », alors c'est la capacité de
15 combiner plusieurs discussions ensemble, c'est ce que... la répartition peut faire cela et
16 c'est ce à quoi on fait référence quand on parle de « *patching* ».

17 Alors, la formation est fournie par les transmissions de campagne
18 de sécurité publique et on va parler davantage en parlant au panel de témoins plus tard.
19 Il y a une formation initiale une fois qu'on fournit la radio et également des formations
20 de rappel en fonction des besoins des utilisateurs, également des exercices pour la
21 pratique et on fait des tests d'équipement aussi assez régulièrement. Ce n'est pas la
22 responsabilité des transmissions de campagne de sécurité publique, ils sont heureux de
23 le faire s'ils sont invités, mais c'est d'habitude des exercices organisés par l'utilisateur
24 individuel ou l'agence individuelle.

25 Certaines des difficultés que la radio et leurs causes. C'est
26 important, on va entendre cette notion de « *bonging* » et « *bonking* », saturation de
27 canal, alors on doit vraiment songer à ce que ça signifie, et tout d'abord, c'est la brisure
28 de communication ou l'inaudibilité, un (inintelligible) l'absence de langage ordinaire,

1 beaucoup d'acronymes, on connaît tous « 10-4 », 10, c'est un code, 10, on le connaît
2 bien, mais y'a des choses qui sont du jargon professionnel que les gens ne
3 comprennent pas. Alors, c'est très difficile d'être... de faire preuve d'interopérabilité si
4 on ne comprend pas le jargon. Et il y a également du bruit de fond et du son de vent et
5 des sirènes comme bruits de fond et les gens ne reconnaissent pas qu'on a entendu la
6 conversation. Cette notion de « *bonging* », de surcharge de canaux, les gens font
7 confusion entre les deux et c'est en fonction du son que fait la radio.

8 Finalement, il s'agit de si la radio peut se brancher à la tour. On va
9 parler de toute cette technologie, vous allez arriver à bien comprendre tout cela une fois
10 que j'aurai terminé aujourd'hui. C'est des enjeux associés à la connexion à la tour, y'a
11 pas de signal à la tour. Si on cherche à parler par-dessus quelqu'un d'autre, il peut y
12 avoir ce qu'on appelle du « *bonging* »... euh, « *bonking* » plutôt, également des enjeux
13 rattachés à la tour. Parfois, il peut y avoir un retardement jusqu'à ce que la radio
14 reconnaisse qu'elle ne peut pas rejoindre la tour, ça sonne le même... ça sonne... c'est
15 le même son comme si on essaye de parler par-dessus une autre personne. Ça, c'est
16 un signal radio vers vous afin que vous puissiez comprendre qu'est-ce qui se passe
17 comme utilisateur.

18 Alors, l'autre son, c'est « occupé ». Ça signifie que tous les canaux
19 locaux sont occupés et il y a une discussion, c'est le son de la ligne occupée quand on
20 appelle un téléphone et on ne peut pas répondre. C'était moins commun aujourd'hui,
21 quand j'étais plus jeune, mais c'est le son de la ligne occupée.

22 Les pratiques des utilisateurs peuvent causer le système de radio
23 mobile à communication automatique. Les canaux doivent être surchargés. S'ils sont
24 sur un canal et écoutent de façon passive, ça prend de l'espace, ça occupe de l'espace
25 dans le système et ça peut mener à des surcharges pas du tout nécessaires du
26 système. Alors, c'est une pratique à corriger chez les utilisateurs.

27 La confusion de l'utilisateur au sujet du sens des sons radio ou de
28 l'emplacement des groupes de discussion. Il n'arrivera pas à identifier la nature du

1 signal, s'assurer de pointer la radio vers la tour ou se mettre [sic] derrière une colline,
2 ce genre de choses.

3 Et l'autre chose, c'est de savoir... pas savoir où trouver les groupes
4 de discussion. Il y a plusieurs canaux où on peut accueillir les groupes de discussion.
5 C'est très compliqué de les trouver si on ne sait pas où ils sont et rapidement. Ça se
6 compare à une radio satellite où il y a comme 200 canaux et si on ne connaît pas quel
7 poste un cherche, on les défile par plusieurs postes. Imaginez-vous dans une situation
8 d'urgence d'essayer de le retrouver, ce n'est pas facile.

9 Finalement, les tons de radio, comme j'ai indiqué plus tôt, font
10 partie du document et on va en parler davantage lors du panel des témoins.

11 C'est la conclusion de ma présentation.

12 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci bien, Maitre Cox.

13 Alors, il y aura une pause de, disons, 20 minutes. On reprendra à
14 11 heures et on commencera le panel du témoin. Il y a des changements à apporter à
15 la plateforme.

16 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Alors, c'est la pause des
17 procédures jusqu'à...

18 --- L'audience est en pause à 10 h 37

19 --- L'audience est reprise à 11 h 06

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue à nouveau.
21 Les procédures sont en cours.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci tout le monde.

23 Nous allons voir venir des témoins?

24 **Me JENNIFER COX:** Oui. Donc, nous avons quatre témoins :
25 Monsieur McLeod, Todd Brown, Boyle et Christian.

26 Messieurs, si vous voulez bien rester debout devant vos chaises
27 pour prêter serment et il y a des notes, des notes administratives que je voudrais parler
28 une fois que... si vous me permettez, une fois que les témoins sont assis.

1 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui, bien sûr.

2 **Me JENNIFER COX:** Madame la registraire?

3 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Monsieur McLeod,
4 voulez-vous prendre la bible dans la main droite.

5 **--- TREVOR McLEOD, ASSERMENTÉ:**

6 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Jurez-vous de dire la
7 vérité, toute la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?

8 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, je le jure.

9 **--- TODD BROWN, ASSERMENTÉ:**

10 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Vous jurez que vous
11 allez dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?

12 **M. TODD BROWN:** Oui, je le jure.

13 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

14 **--- MATTHEW BOYLE, ASSERMENTÉ:**

15 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Vous jurez que vous
16 allez dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?

17 **M. MATTHEW BOYLE:** Je le jure.

18 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

19 **--- CHRISTIAN GALLANT, ASSERMENTÉ:**

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Vous jurez que vous
21 allez dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?

22 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Je le jure.

23 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

24 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me JENNIFER COX**

25 **Me JENNIFER COX:** Et juste pour l'audience et pour le public, le
26 panel... pour le panel, Monsieur McLeod est carrément à gauche, Monsieur Boyle est
27 juste à côté de monsieur McLeod, ensuite nous avons Todd Brown, et vers la droite,
28 nous avons Christian Gallant. Juste pour savoir qui est qui.

1 Donc, les notes administratives que j'ai, Commissaires, c'est que
2 j'ai besoin d'avoir la documentation qui est associée avec le document de base que
3 nous avons demandé plus tôt. Aussi, qu'il soit enregistré comme pièce à conviction.
4 Donc, l'exposé.

5 **--- PIÈCE No. 2076:**

6 Document Fondamentaux, communications radio en
7 Nouvelle-Écosse

8 **Me JENNIFER COX:** Et j'ai aussi deux autres documents qui vont
9 être utilisés pour cette présentation, donc le premier est intitulé 009 [sic]

10 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est 2096.

11 **--- PIÈCE No. 2096:**

12 (COMM005889)

13 **Me JENNIFER COX:** Et le deuxième, c'est COMM00017.

14 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est 297 [sic].

15 **--- PIÈCE No. 2097:**

16 (COMM000017) Analyse du 18 et 19, 2020 préparé par Bell

17 **Me JENNIFER COX:** D'accord. Donc, Monsieur McLeod, on va
18 commencer avec vous. Juste dire aux commissaires et au public, qui vous êtes, vous
19 présentez et qu'est-ce que vous faites.

20 **M. TREVOR McLEOD:** Oui. Mon nom est Trevor McLeod. Je
21 travaille pour Bell Mobilité, je suis directeur de l'ingénierie des opérations de radio pour
22 la sécurité publique.

23 **Me JENNIFER COX:** Voulez-vous nous parler un petit peu de votre
24 parcours.

25 **M. TREVOR McLEOD:** Je suis titulaire d'un baccalauréat en Génie
26 électrique de l'Université technique de la Nouvelle-Écosse.

27 **Me JENNIFER COX:** Et vous travaillez pour Bell depuis combien
28 de temps?

- 1 **M. TREVOR McLEOD:** Je dirais depuis 25 ans.
- 2 **Me JENNIFER COX:** Et depuis combien de temps que vous
3 travaillez dans le domaine de la radio?
- 4 **M. TREVOR McLEOD:** Pour la radio, pendant les dix dernières
5 années.
- 6 **Me JENNIFER COX:** Et vous travaillez toujours ici, en Nouvelle-
7 Écosse?
- 8 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, c'est ça.
- 9 **Me JENNIFER COX:** Donc, vous êtes originaire de la Nouvelle-
10 Écosse?
- 11 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, je suis originaire de la Nouvelle-
12 Écosse et j'y travaille.
- 13 **Me JENNIFER COX:** Donc, on va passer, Madame la registraire, à
14 la pièce 207 [sic].
15 Vous pouvez voir à l'écran?
- 16 **M. TREVOR McLEOD:** Non, pas maintenant.
- 17 (COURT SILENCE)
- 18 **Me JENNIFER COX:** Vous pouvez le voir?
- 19 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.
- 20 **Me JENNIFER COX:** Donc, c'est une présentation qui a été
21 préparée... que vous-même vous avez préparée, n'est-ce pas?
- 22 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.
- 23 **Me JENNIFER COX:** C'est un document que vous reconnaissez?
- 24 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.
- 25 **Me JENNIFER COX:** Et l'objectif de ce document, c'est de nous
26 aider à mieux comprendre la technologie, ça sera présenté par votre présentation,
27 n'est-ce pas?
- 28 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.

1 **Me JENNIFER COX:** Si on peut passer à la diapo numéro 2. Et
2 juste un rappel pour vous parce qu'il est question de vocabulaire hautement technique,
3 donc s'il y a lieu, de parler un peu lentement et doucement pour que nos traducteurs ne
4 perdent pas le fil avec nous.

5 **Donc, nous avons une photo, c'est ce que l'on voit.**

6 **Pouvez-vous rendre la diapo complètement visible sur l'écran, s'il**
7 **vous plait?**

8 **Donc, sur le côté gauche de l'écran, on voit, ça ressemble à des**
9 **radios, n'est-ce pas?**

10 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.

11 **Me JENNIFER COX:** Est-ce que c'est juste de dire que c'est une
12 représentation d'une radio mobile?

13 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.

14 **Me JENNIFER COX:** Qu'est-ce qui est quoi? Donc, afin de bien
15 comprendre, quelle est la différence entre les deux?

16 **M. TREVOR McLEOD:** C'est qu'une radio portative est utilisée à la
17 main, tandis qu'une radio mobile est installée dans un véhicule ou un endroit fixe.

18 **Me JENNIFER COX:** Donc, quelle est la différence au chapitre des
19 opérations?

20 **M. TREVOR McLEOD:** C'est le pouvoir de l'appareil. Un radio
21 portatif va...aura un peu plus de pouvoir, du sens.

22 **Me JENNIFER COX:** Et donc on voit la tour en haut, c'est une...
23 qu'est-ce que cela représente? Quand ça se rend dans la connectivité? Pouvez-vous
24 nous l'expliquer, bon, ce que c'est?

25 **M. TREVOR McLEOD:** Donc, cela... on va essayer de vous
26 donner un point de vue... une vue d'ensemble du réseau de radiocommunication. Donc,
27 la tour qui donne la couverture et le canaux-voix, ensuite le site avec... le site du noyau
28 avec les contrôleurs de zones, redondances, c'est comme le cerveau. C'est le cerveau.

1 Et entre le site de tour et le site du noyau, tous ces sites sont raccordés par le biais
2 d'une connectivité, que ce soit un réseau à fibres ou un réseau à microondes qui donne
3 une connectivité entre le site-noyau ou site central et les sites satellites ou les sites...
4 en fait, les tours.

5 **Me JENNIFER COX:** Est-ce qu'on peut parler de la communication
6 entre la tour et les radios?

7 **M. TREVOR McLEOD:** Donc ça, ça se fait en onde, par les ondes.

8 **Me JENNIFER COX:** Donc, ce n'est pas câblé.

9 **M. TREVOR McLEOD:** Non.

10 **Me JENNIFER COX:** Et à quel moment est-ce que le câble entre
11 en ligne de compte?

12 **M. TREVOR McLEOD:** Bon, ça, ça vient du site, donc de la tour
13 jusqu'au site central.

14 **Me JENNIFER COX:** Et dans cette démonstration, en bas, on voit
15 « KMF », l'installation de gestion. Donc, pourquoi est-ce que c'est isolé?

16 **M. TREVOR McLEOD:** C'est que c'est comme le serveur qui
17 fournit les clés de cryptage des radios.

18 **Me JENNIFER COX:** Et ça, c'est une fonctionnalité totalement
19 différente?

20 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.

21 **Me JENNIFER COX:** Pour ce qui est des consoles de répartition,
22 qu'est-ce que ça représente?

23 **M. TREVOR McLEOD:** Les consoles de répartition, bon, il y a des
24 opérateurs, des téléphonistes, avec une console devant eux pour assurer la
25 communication de là aux radios ou de la radio au centre de répartition.

26 **Me JENNIFER COX:** Donc, de la radio, donc au cerveau, peut-être
27 à l'installation de gestion ou peut-être à la répartition. Ça, c'est le processus?

28 **M. TREVOR McLEOD:** Oui. Alors donc, qu'il y ait une demande

1 d'appel sur une radio, ça irait du site de la tour au site central, et ensuite, il serait
2 redistribué, rediffusé vers les tours appropriées où sont les radios, et ensuite au centre
3 de communication.

4 **Me JENNIFER COX:** Suite à... suivante, s'il vous plaît.

5 Donc ici, on voit un détail de la tour. À gauche, on voit la tour,
6 l'image de la tour, ensuite on passe au site radio, au site de la radio. Donc, cette ligne,
7 qu'est-ce qu'elle représente?

8 **M. TREVOR McLEOD:** C'est le câble qui est raccordé à l'antenne
9 de la tour par le biais de quelques équipements, donc raccordé... pour raccorder les
10 antennes, et ça, ça...

11 **Me JENNIFER COX:** Et donc, on a entendu le groupe d'appels,
12 donc le « *talkpad* » une fois que c'est mise en ondes, alors ça serait « *talkpad* ».

13 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.

14 **Me JENNIFER COX:** On a donc le contrôleur 1 et le contrôleur 2.

15 **M. TREVOR McLEOD:** C'est un contrôleur extra, supplémentaire,
16 et la fonction de ça, c'est d'assigner les canaux, donc ce sont des contrôleurs qui vont
17 assigner les canaux aux usagers.

18 **Me JENNIFER COX:** Alors, au groupe d'appels, c'est ça?

19 **M. TREVOR McLEOD:** Pas au groupe d'appels, mais le groupe
20 d'appels sera, donc, assigné à un canal, le groupe d'appels entrants.

21 **Me JENNIFER COX:** Cela va aider à... héberger la conversation.
22 Est-ce qu'on peut le dire?

23 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, ce serait peut-être une façon de le
24 dire. La gestion aussi.

25 **Me JENNIFER COX:** Ensuite, en haut, on voit le portail du site.

26 **M. TREVOR McLEOD:** C'est une autre composante du site radio
27 qui permet la connectivité pour... par câble au site central. Tout cela, ça serait juste à
28 côté de la tour ou dans l'abri... dans la tour ou dans l'abri juste à côté de la tour.

1 **Me JENNIFER COX:** Donc ensuite, on voit le site central avec les
2 contrôleurs de zone et redondances.

3 **M. TREVOR McLEOD:** Donc, c'est une... donc, c'est le... donc, le
4 site central, c'est le cerveau qui permet de gérer les communications dans le réseau. En
5 fait, c'est pas le portail, mais la passerelle. Donc, et chaque site a aussi, donc, le
6 courant direct qui rentre et, ça, c'est donc converti en courant AC jusqu'à DC, et donc,
7 si jamais il y a un problème, ce serait les piles qui prendraient la relève et ensuite une
8 génératrice du groupe électrogène qui...

9 **Me JENNIFER COX:** Et les groupes électrogènes sont alimentés
10 par le diesel?

11 **M. TREVOR McLEOD:** Ou par le propane aussi parfois.

12 **Me JENNIFER COX:** Donc, est-ce qu'il y a quelque chose d'autre
13 qu'il faut savoir des tours?

14 **M. TREVOR McLEOD:** Non. Pas à mon... de mon point de vue.

15 **Me JENNIFER COX:** Suivante.

16 Donc, on voit le processus... d'abord, « PTT », ça, c'est quoi?

17 **M. TREVOR McLEOD:** Ça, c'est « *Push To Talk* » en anglais, c'est
18 donc... donc, c'est le bouton sur le côté de la radio pour initier une demande de parler.

19 **Me JENNIFER COX:** Donc, quand on pèse sur le bouton, qu'est-ce
20 qui arrive? En fait, regardons le numéro 1.

21 **M. TREVOR McLEOD:** Alors, quand l'utilisateur-terminaux pèse sur le
22 bouton, dans cet exemple, le canal-voix serait affecté, et ensuite il aurait une tonalité de
23 permission de parler, cela veut dire qu'il peut commencer à communiquer.

24 **Me JENNIFER COX:** Donc, vous pesez sur le bouton pour initier
25 une conversation, mais vous devez aussi entendre une tonalité.

26 **M. TREVOR McLEOD:** Vous devez attendre, oui, la tonalité, et
27 quand vous recevez la tonalité, vous pouvez communiquer votre message.

28 **Me JENNIFER COX:** Et donc, la radio permet d'émettre la voix, de

1 transmettre la voix vers le site.

2 **M. TREVOR McLEOD:** Donc, l'usager va parler dans le
3 microphone de sa radio, ça amène la voix et va la transmettre au site de la tour.

4 **Me JENNIFER COX:** Et donc, du site de la tour au cerveau, n'est-
5 ce pas?

6 **M. TREVOR McLEOD:** Le contrôleur va donc recevoir... le site de
7 la tour va recevoir le signal audio et va l'acheminer au contrôle central.

8 **Me JENNIFER COX:** Et ensuite, ce signal sera transmis à l'autre
9 tour, n'est-ce pas, où se trouve le destinataire. Donc, et dans ce processus de cerveau,
10 le système va donc détecter quel... de quel groupe il s'agit? Donc, il s'agit... donc, le
11 cerveau va évaluer comment traiter cet appel.

12 **M. TREVOR McLEOD:** Donc, le cerveau reconnaît qu'il y a un
13 groupe d'appels qui rentrent et donc il va savoir quels sites de tour ont une radio qui
14 participe à ce groupe d'appels, donc tous les membres de ce groupe d'appels recevront
15 ce message.

16 **Me JENNIFER COX:** Et donc peu importe où ils se situent dans la
17 province.

18 **M. TREVOR McLEOD:** Non, peu importe.

19 **Me JENNIFER COX:** Et même, peu importe, donc, si on parle des
20 groupes d'appel dans les provinces maritimes, s'il y a quelqu'un à Saint-Jean,
21 Nouveau-Brunswick.

22 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, tout le monde peut se parler, oui, oui,
23 oui, bien sûr.

24 **Me JENNIFER COX:** Alors, les consoles de répartition, ça aussi,
25 c'est le site physique des répartiteurs.

26 **M. TREVOR McLEOD:** Et l'audio serait reçu à cet endroit-là aussi,
27 et aussi à l'enregistreur audio.

28 **Me JENNIFER COX:** Donc, on va parler un peu du processus pour

1 les répartiteurs parce que ça peut différer, mais le système est capable de
2 communiquer, d'acheminer la voix aux répartiteurs.

3 **M. TREVOR McLEOD:** C'est ça.

4 **Me JENNIFER COX:** Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre qu'il
5 faut expliquer sur cette diapo?

6 **M. TREVOR McLEOD:** Non, je pense que ça va.

7 **Me JENNIFER COX:** Numéro 5. Ce schéma explique le
8 fonctionnement du système, n'est-ce pas? Donc, expliquez-nous ce que l'on voit à
9 l'écran. On voit trois radios de chaque côté de la tour de trois couleurs différentes.
10 Expliquez-nous cela et en quoi c'est raccordé aux trois canaux.

11 **M. TREVOR McLEOD:** Bon, on va commencer avec un groupe
12 d'appels. Un groupe d'appels, c'est quand vous avez un groupe d'utilisateurs, on peut
13 les... donc, ça permet de les organiser, ça vous donne une carte de qui peut
14 communiquer avec qui. Le groupe d'appels permet aux gens qui sont membres de
15 parler avec eux, et ces groupes d'appels seront programmés dans les radios de ces
16 utilisateurs.

17 **Me JENNIFER COX:** Et donc, quand on parle de ces groupes
18 d'appels, chaque groupe d'appels va occuper un canal sur chaque tour.

19 **M. TREVOR McLEOD:** Donc ensuite, quand vous regardez la radio
20 bleue, elle va donc... quand elle va émettre, un canal lui sera assigné et tous les autres
21 abonnés qui ont une radio bleue n'importe où dans la province pourront ou recevront la
22 communication,

23 **Me JENNIFER COX:** Mais tant que le « *talkpad* » sera disponible
24 aux autres membres...

25 **M. TREVOR McLEOD:** Pas le « *talkpad* », mais le « *talk path* », le
26 chemin de communication qui est disponible.

27 **Me JENNIFER COX:** Quand on parle des utilisateurs-terminaux?

28 **M. TREVOR McLEOD:** Des utilisateurs, c'est donc les gens qui ont

1 une radio à la main.

2 **Me JENNIFER COX:** Ici, dans l'exemple, on voit donc un groupe...
3 trois groupes d'appels : bleu, noir, et gris.

4 **M. TREVOR McLEOD:** C'est exact.

5 **Me JENNIFER COX:** Chacun de ces groupes occupe un canal.

6 **M. TREVOR McLEOD:** Dans cet exemple, oui. Et c'est seulement
7 les gens qui participent au même groupe d'appels qui peuvent ou qui vont recevoir la
8 communication.

9 **Me JENNIFER COX:** Ça n'a rien à voir, donc, avec la radio. C'est
10 le groupe d'appels qui est programmé dans la radio.

11 **M. TREVOR McLEOD:** Eh bien, non. Le groupe d'appels peut être
12 programmé dans la radio, mais l'utilisateur doit s'assurer qu'il a réglé son appareil pour
13 utiliser ce groupe d'appels. Il faut choisir ce groupe d'appels afin de pouvoir
14 communiquer et recevoir des messages dans ce groupe-là. Par exemple, le groupe...
15 vous pourriez participer au groupe bleu et au groupe gris en même temps, donc vous
16 devez régler votre appareil pour le groupe dans lequel vous voulez participer à chaque
17 instant.

18 **Me JENNIFER COX:** Donc, ces radios, que ce soit des radios
19 mobiles ou portatives, la capacité de la tour est basée sur le groupe d'appels et non pas
20 le nombre de radios qui essaient d'y avoir accès. Est-ce que c'est la façon de le
21 décrire?

22 **M. TREVOR McLEOD:** Eh bien, non. Moi, ce que je dirais, c'est
23 que la capacité du site est basée sur le nombre de canaux-voix sur le site et ça dépend
24 des usagers, donc en termes des groupes d'appels qui choisissent de les utiliser. Donc,
25 chaque groupe qui est en utilisation sera communiqué.

26 **Me JENNIFER COX:** Donc, vous parlez de ces groupes d'appels,
27 n'est-ce pas?

28 **M. TREVOR McLEOD:** Le groupe d'appels passe par le canal-voix.

1 **Me JENNIFER COX:** Donc, quand on parle du destinataire, c'est
2 qu'il... lui va utiliser une tour qui est proche de chez lui.

3 **M. TREVOR McLEOD:** Normalement, oui. Et s'il doit participer au
4 bon groupe d'appels.

5 **Me JENNIFER COX:** Donc, ça ne passe pas par une seule tour.

6 **M. TREVOR McLEOD:** Donc, les tours seront choisies en fonction
7 des personnes qui communiquent, mais tous les gens qui participent au groupe
8 d'appels vont recevoir le message partout dans la province.

9 **Me JENNIFER COX:** Et afin de clarifier, le groupe d'appels pourrait
10 être des membres de la GRC, du service des ambulances, des pompiers,
11 dépendamment de qui doit participer au groupe.

12 **M. TREVOR McLEOD:** C'est exact.

13 **Me JENNIFER COX:** Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre sur
14 cette diapo dont il faut parler?

15 **M. TREVOR McLEOD:** Je crois qu'on a bien fait le tour de cette
16 diapo.

17 **Me JENNIFER COX:** Alors, la suivante, numéro 6.

18 Ici, on voit d'autres radios à gauche de couleurs différentes. On voit
19 bleu, noir, gris, et un autre ton de bleu et une radio noire avec un écran bleu pour
20 représenter qu'il y a des différences ici. Donc, quel est le but de ce schéma?

21 **M. TREVOR McLEOD:** Ce schéma indique que dans l'exemple où
22 vous avez trois canaux au site radio et les trois canaux sont utilisés, si la radio 1 ou la
23 radio 2 essaie d'accéder au site en pesant sur le bouton, il y aurait une tonalité
24 « occupé ».

25 **Me JENNIFER COX:** Donc, ça indique que les trois voies de
26 communication sont occupées et les autres personnes qui essaient d'accéder à la tour
27 qui ne font pas partie de ce groupe d'appels seront bloquées, ils auront la tonalité
28 « occupé ».

1 **M. TREVOR McLEOD:** Donc, c'est exact.

2 **Me JENNIFER COX:** Et ça, ça dépend... dans la province, il y a un
3 certain nombre de voies, une voie... un nombre de voies de communication qui peut
4 varier d'un endroit à l'autre. Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre à dire ici?

5 **M. TREVOR McLEOD:** Eh bien, quand la radio 1 et la radio 2
6 reçoivent cette tonalité « occupé », le réseau a la capacité de prioriser ces usagers et
7 dès que une nouvelle voie de communication deviendra disponible, le réseau vous
8 donnera la tonalité pour vous indiquer que votre canal est maintenant libre et que vous
9 pouvez commencer à communiquer. Donc, même si la tonalité est « occupé », indique
10 que la ligne est occupée, la personne pourra... et généralement... il s'agit de quelques
11 secondes d'attente seulement.

12 **Me JENNIFER COX:** Ça dépend aussi du groupe d'appels dont
13 vous êtes membre. Certains de ces groupes ont une priorité élevée.

14 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, c'est ça. Il y a une priorisation des
15 groupes d'appels. Certains usagers ont une priorité plus élevée que d'autres, ces
16 usagers sont toujours en haut de la file d'attente et dès que le canal se libèrera, ils
17 seront... ils auront la priorité pour communiquer.

18 **Me JENNIFER COX:** Alors, je l'utilise parce que cela nous permet
19 de comprendre un peu la demande de parler d'urgence. Et si la radio 1 devait peser sur
20 le ERTT, la demande urgente?

21 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, ça passerait immédiatement. Et de
22 plus, la manière comment le réseau est programmé, c'est que dès qu'on pèse sur
23 « Urgence », il y aura un microphone qui va s'ouvrir à la radio et vous pouvez parler
24 tout de suite, ça serait immédiatement, et donc, l'utilisateur le moins prioritaire dans la file
25 d'attente serait supplanté.

26 **Me JENNIFER COX:** C'est ça. Donc, ça s'appliquerait... donc, la
27 priorité ordinaire ne s'applique pas quand on pèse sur « Urgence ».

28 **M. TREVOR McLEOD:** C'est exact.

1 **Me JENNIFER COX:** Est-ce que y'a autre chose à discuter ici?

2 **M. TREVOR McLEOD:** La seule chose que j'ajouterais au niveau
3 de la file d'attente occupée, on a dit que l'utilisateur a la capacité d'utiliser... appuyer
4 sur le bouton pour la permission de parler, l'autre option que l'utilisateur équipé
5 (inintelligible) continue d'attendre, il peut continuer [sic] d'enfoncer le bouton « PTT » et
6 lorsqu'il a une tonalité, il peut communiquer directement. C'est important qu'il y ait deux
7 options pour l'utilisateur final, tenir le bouton... enfoncer le bouton de façon continue et
8 attendre ou le libérer et...

9 **Me JENNIFER COX:** C'est important de comprendre qu'il y a deux
10 façons que cela peut se produire. Pourquoi est-ce que c'est important de savoir qu'il y a
11 deux façons?

12 **M. TREVOR McLEOD:** C'est pour la clarté.

13 **Me JENNIFER COX:** Mais il y a plus d'une façon de faire la même
14 chose. On a toutes les diapos en ce qui a trait à ça. Est-ce qu'il y a autre chose au
15 niveau du système lui-même et comment le système fonctionne, Trevor, que nous
16 devons discuter?

17 **M. TREVOR McLEOD:** Pas selon moi, non.

18 **Me JENNIFER COX:** Et au niveau du système TMR2 ici, en
19 Nouvelle-Écosse, est-ce que Bell est impliquée dans la formation ou ce genre de travail
20 là?

21 **M. TREVOR McLEOD:** Non, pas des utilisateurs finaux.

22 **Me JENNIFER COX:** Votre rôle en tant que société d'entreprise,
23 c'est d'accepter les consignes de la province de Nouvelle-Écosse?

24 **M. TREVOR McLEOD:** C'est d'atteindre le niveau de service
25 contractuel avec la province de Nouvelle-Écosse. Il y a certains critères qu'on doit
26 réussir à atteindre et...

27 **Me JENNIFER COX:** Alors, c'est le rendement du système et sa
28 structure et l'infrastructure. C'est juste?

1 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.

2 **Me JENNIFER COX:** Alors, on va revenir sur certains points avec
3 vous. Serait-il juste de dire que les gens... les messieurs qui sont à côté de vous, vous
4 les connaissez bien?

5 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, je les connais.

6 **Me JENNIFER COX:** Parce que vous connaissez... vous travaillez
7 souvent ensemble, n'est-ce pas?

8 **M. TREVOR McLEOD:** Oui.

9 **Me JENNIFER COX:** Alors, Monsieur Brown, c'est à vous,
10 maintenant. Alors, Monsieur Brown, tout d'abord, parlons un peu de qui vous êtes et là
11 où vous travaillez.

12 **M. TODD BROWN:** Je suis le directeur des initiatives stratégiques
13 de la section de la sécurité publique et des transmissions en campagne. Je suis avec le
14 service de Nouvelle-Écosse, services internes.

15 **Me JENNIFER COX:** Et quelle est vos... quels sont vos
16 antécédents d'éducation?

17 **M. TODD BROWN:** J'ai un B.A. en littérature anglaise de
18 l'Université Acadia, également un B.Ed., un baccalauréat en éducation de Acadia, et
19 une maîtrise en gestion de projets.

20 **Me JENNIFER COX:** Et vous avez travaillé dans le milieu de la
21 sécurité publique depuis combien longtemps?

22 **M. TODD BROWN:** Vingt-neuf (29) ans, 27 ans comme directeur.

23 **Me JENNIFER COX:** Et c'est tout... ça, c'est tout en Nouvelle-
24 Écosse. Quand vous dites directeur de la section, combien de... pendant combien êtes-
25 vous impliqué avec la radiocommunication?

26 **M. TODD BROWN:** Ah, tous les 29 ans à différents paliers.

27 **Me JENNIFER COX:** C'est important pour nous, pour les... ceux
28 qui ne s'y connaissent pas, vous travaillez à la fois dans la province au niveau du même

1 ministère, mais vous portez différents chapeaux.

2 **M. TODD BROWN:** Oui. Pendant de nombreuses années, j'étais
3 directeur et c'est le gestionnaire le plus haut placé responsable pour gérer ce genre de
4 système. Il y a environ trois ans, on a eu beaucoup d'activités, on a eu besoin de faire
5 énormément d'activités de planification pour les négociations avec notre fournisseur de
6 services, il y avait un projet fédéral-provincial grand, la Nouvelle-Écosse avait besoin de
7 représentation, alors il y a trois [sic] ans, on a divisé la responsabilité en sécurité
8 publique et les communications entre la planification et les opérations, et Matt est dans
9 les opérations de tous les jours.

10 **Me JENNIFER COX:** Ça, c'est les opérations de tous les jours de
11 SRMCA2.

12 **M. TODD BROWN:** Oui. On fait autre chose, mais je dirais que 70
13 à 80 % est rattaché au SRMCA2.

14 **Me JENNIFER COX:** Alors, vous êtes là depuis le système initial
15 de SRMCA et pendant toute son évolution.

16 **M. TODD BROWN:** Oui.

17 **Me JENNIFER COX:** Et en tant que directeur, que voulez-vous dire
18 aux commissaires et au public au niveau du statut du chiffrement des forces policières
19 en Nouvelle-Écosse?

20 **M. TODD BROWN:** Ben, nous avons de la radio chiffrée pour les
21 forces policières provinciales, la GRC a des radios de communication chiffrée, nous
22 avons fait le développement d'un système géré de chiffrement... chiffrement comme une
23 partie de notre entente la plus récente a été mise en vigueur en 2015. Nous avons un
24 système de chiffrement qui fonctionne à travers la Nouvelle-Écosse, également utilisé à
25 travers les provinces maritimes, toutes les divisions de la GRC au sein de la province
26 utilisent le système de chiffrement, tous les services de police municipale... municipaux
27 aussi. C'est unique en Amérique du Nord, en fait. En fait, tout le monde utilise le même
28 système de chiffrement géré.

1 **Me JENNIFER COX:** Tout le monde dans la province est
2 maintenant chiffré pour les forces policières?

3 **M. TODD BROWN:** Oui. Également, les bureaux des soins de
4 santé d'urgence aussi

5 **Me JENNIFER COX:** Et quand est-ce que le chiffrage a été
6 complété? C'est récemment, n'est-ce pas?

7 **M. TODD BROWN:** Pour la police? C'était complété en 2021. La
8 GRC était chiffrée depuis bien plus longtemps, était chiffrée en partie pendant le volet
9 TMR-1 et en TMR... via le TMR-2, c'est devenu complètement... toutes les
10 communications ont été chiffrées, et ça, c'est à partir de 2014.

11 **Me JENNIFER COX:** Alors, parlons un peu du rôle de la Sécurité
12 publique et des transmissions en campagne en Nouvelle-Écosse. Ce n'est pas évident
13 du titre ce que vous, en tant que ministère du gouvernement, ce que vous faites pour
14 les citoyens de la Nouvelle-Écosse.

15 **M. TODD BROWN:** Au niveau le plus élevé, nous planifions, nous
16 élaborons et nous administrons les communications, le système de communications
17 sans fil pour l'utilisation dans le système public, c'est surtout des systèmes de radios
18 mobiles. Au plus haut niveau, c'est ce que nous faisons.

19 On pourrait intégrer ce qu'on fait dans sept domaines ou volets.
20 Pour prendre un peu de recul, au niveau le plus élevé, il y a une fonction administrative
21 et d'affaires, également une fonction de soutien sur le terrain. Si on décompose cela, il
22 y a sept domaines. Il y a l'administration des contrats; la plus grande partie de cela,
23 c'est l'administration de l'entente du SRMCA2 et de la sécurité... collectivité de la
24 sécurité publique, s'assurer que Bell s'en tient au cahier de charges au niveau du
25 rendement que nous avons négocié. Il y a beaucoup d'activités à cet égard au niveau
26 de la gestion du contrat et le travail pour s'assurer que le système a un rendement
27 convenable.

28 Nous avons également une fonction d'intervention en cas

1 d'urgence, c'est ce qu'on appelle le soutien en matière de communications mobiles.
2 C'est du personnel spécialisé qui peuvent être dans des véhicules qui peuvent être
3 déployés lors d'évènements d'urgence avec les... pour aider avec la gestion des
4 premiers intervenants et des communications lorsqu'une scène est occupée.

5 Nous sommes également responsables pour la gestion des
6 répartitions non médicales au niveau provincial du gouvernement.

7 **Me JENNIFER COX:** Un exemple, s'il vous plaît.

8 **M. TODD BROWN:** Oui. Nous gérons le Centre de
9 radiocommunications de Shubenacadie, qu'on connaît comme Shubie Radio, on
10 l'appelle SRCC. Le SRCC est responsable de fournir de la répartition pour les agences
11 d'application de la loi provinciale, les Services correctionnels, le service des shérifs et
12 quelques autres.

13 **Me JENNIFER COX:** Les Ressources naturelles?

14 **M. TODD BROWN:** Les Ressources naturelles, oui, nous
15 fournissons des services de répartition pour leurs gens... régional, c'est de la répartition
16 non médicale.

17 Alors, il y a également la planification stratégique et la gestion de
18 projets. Alors, quand il faut planifier l'évolution de nouveaux réseaux par exemple, nous
19 sommes responsables de faire la diligence qu'il faut sur le plan technique et lorsqu'il y a
20 approvisionnement de services, de fournitures de services, nous gérons ces grands
21 projets-là. Ça, c'est une de nos cases.

22 Une autre case, c'est rejoindre les utilisateurs et le soutien des
23 utilisateurs. Nous avons une collectivité élargie d'utilisateurs à tous niveaux de
24 gouvernement, il y a 80 organisations et secteurs qui utilisent le système en Nouvelle-
25 Écosse, et on rejoint les utilisateurs pour s'assurer qu'ils aiment... que leur utilisation du
26 système est bonne et il y a également... alors, on cherche à rejoindre les utilisateurs.

27 On fait de la formation aussi, informateur consacré et d'autres
28 personnes dans le bureau qui sont formées pour offrir des formations aussi. On leur

1 fournit beaucoup de formations aux utilisateurs, nous allons travailler avec des
2 organisations qui font de la formation en matière de radiocommunications eux-mêmes,
3 notamment la GRC. Nous avons travaillé avec la GRC de près au fil des années, et ça,
4 c'est une de nos activités.

5 Et finalement, quelque chose que je pourrais vous décrire comme
6 la gestion des équipements techniques. Alors, ce sont des radios qui sont menées,
7 pilotées par des logiciels. Il y a jusqu'à 400 fonctionnalités qu'on peut configurer sur la
8 radio, il y a beaucoup de travail en matière de gestion des équipements, on doit
9 documenter les fonctionnalités, gérer le changement...

10 **Me JENNIFER COX:** Alors, la gestion des équipements.

11 **M. TODD BROWN:** Oui. La programmation des radios. Le
12 fournisseur fait la programmation et nous, nous offrons les consignes pour... à
13 exécuter.

14 **Me JENNIFER COX:** C'est toutes des discussions avec les
15 utilisateurs, ça prend pas mal de temps, n'est-ce pas?

16 **M. TODD BROWN:** Oui, il y a beaucoup de discussions avec les
17 utilisateurs pour s'assurer qu'ils reçoivent... que les bonnes fonctionnalités sont
18 programmées dans leurs radios dans le cadre de leurs opérations sur le terrain.

19 **Me JENNIFER COX:** Au niveau de gestion de contrats, surtout la
20 gestion du contrat avec Bell?

21 **M. TODD BROWN:** Oui. Nous avons également d'autres contrats à
22 gérer et un système non-Bell appelé le Système intégré de Nouvelle-Écosse des
23 radiocommunications, c'est une infrastructure clé pour les casernes de pompiers et la
24 bande passante rurale, c'est pas seulement rattaché au SRMCA2, c'est les
25 communications avec les *paggers* des pompiers, alors c'est finalement les tours, les
26 éléments électroniques.

27 **Me JENNIFER COX:** C'est le système qui a précédé le système de
28 SRMCA2 en Nouvelle-Écosse.

1 **M. TODD BROWN:** Auparavant, c'était le système radio de
2 communication principal avant que TMR1 est venu en l'an 2000.

3 **Me JENNIFER COX:** Ce système-là existe comme une sorte de
4 sauvetage [sic]?

5 **M. TODD BROWN:** À capacité limitée de sauvetage [sic], ça ne
6 fonctionne pas le SRMCA2, c'est un réseau plein de fonctions, il peut faire un tas de
7 choses; dans son rôle de sauvetage, ça fournit un seul canal, pas d'autres
8 fonctionnalités de communiquer des communications de base, et nous avons très peu
9 de radios, nous avons 100 radios qui peuvent fonctionner à partir de ce système-là. On
10 a parlé aux utilisateurs du système de SMRCA d'utiliser ce système-là comme système
11 de sauvegarde, ça exige des investissements supplémentaires, notamment les soins
12 d'urgence de santé comme système de secours. Mais nous avons un nombre limité de
13 radios qu'on peut distribuer dans une urgence qui fonctionneraient.

14 **Me JENNIFER COX:** Quand on parle de choses qu'il y aurait
15 besoin de faire pour pouvoir utiliser le système, il faudrait avoir une radio qui peut y
16 accéder, n'est-ce pas?

17 **M. TODD BROWN:** Oui, il faudrait avoir une radio, il faudrait
18 probablement connecter le réseau à leurs installations de répartition, le répartiteur a
19 besoin d'être formé selon les PON, il faudrait développer des PON afin que tout
20 fonctionne convenablement.

21 **Me JENNIFER COX:** Alors, pour le dossier, on veut s'assurer
22 d'avoir l'acronyme.

23 **M. TODD BROWN:** C'est NSIMRS, c'est le Service intégré de radio
24 mobile de la Nouvelle-Écosse.

25 **Me JENNIFER COX:** Et la technologie qui l'accompagne, la
26 technologie des radiocommunications, la façon que l'onde est envoyée, c'est très
27 différent du SRMCA2.

28 **M. TODD BROWN:** C'est bien plus simple. Il y a un seul canal, on

1 ne change pas d'un canal à l'autre. Il n'y aura pas de valeur ajoutée, de fonctions à
2 valeur ajoutée dont dispose le SRMCA2.

3 **Me JENNIFER COX:** Alors, pas de groupe d'appels?

4 **M. TODD BROWN:** Pas de permission de parler ou de demande
5 urgente de parler, ça n'existera pas avec ce système-là.

6 **Me JENNIFER COX:** Alors, revenons avec le système de le contrat
7 de Bell afin d'avoir une compréhension vraiment de base de comment ça fonctionne. Il
8 a une entente maitre entre la Nouvelle-Écosse et Bell Mobility.

9 **M. TODD BROWN:** C'est pour tous les aspects de service, c'est
10 notre sous-traitant général, ils sont responsables de tous les éléments de la prestation
11 du service.

12 **Me JENNIFER COX:** Alors, il y a des cahiers de charge au niveau
13 de le rendement et ainsi de suite.

14 **M. TODD BROWN:** Y'a des mesures du rendement, nous recevons
15 des rapports mensuels pour s'assurer que Bell s'en tienne aux normes en matière du
16 rendement.

17 **Me JENNIFER COX:** Il y a d'autres ententes aussi, il y a d'autres
18 ententes qui relèvent de l'entente maitre?

19 **M. TODD BROWN:** Ben, elles sont rattachées. Y'a une entente
20 maitre, et ça, ça couvre les utilisateurs des ministères « provinciaux » et la GRC
21 également, la collectivité des bénévoles, la Sécurité publique, les services d'incendie, la
22 Recherche et sauvetage, les bureaux de gestion des urgences et la Croix-Rouge
23 canadienne.

24 Je devrais également dire – désolé de vous interrompre –, il y a
25 également une série d'ententes aussi qui sont rattachées à l'entente maitre, nous
26 n'avons pas signé ces ententes-là, ça serait des ententes de service avec d'autres
27 utilisateurs autorisés et Bell en tant que fournisseur de service. Alors, des utilisateurs
28 autorisés avec leurs propres ententes de services séparées, c'est d'habitude des

1 municipalités et des organismes du gouvernement fédéral, ainsi que des organismes du
2 secteur privé qui ont une responsabilité de sécurité publique, peut-être qu'ils fournissent
3 des infrastructures critiques, notamment un oléoduc, par exemple. On a des sociétés
4 d'État (inintelligible) aussi comme les aéroports.

5 **Me JENNIFER COX:** Cela contribue à l'interopérabilité. Même si on
6 n'est pas signataires de l'entente, on fait partie du processus de déterminer que tout est
7 au service de tout le monde.

8 **M. TODD BROWN:** On a aussi une entente maitre avec Bell, on
9 savait que Bell passerait et ferait des ententes, des négociations d'ententes avec les
10 municipalités et les organismes « fédéraux ». Comme partie de notre entente maitre, on
11 a mis un horaire de « *stewardship* », il y a une exigence que si Bell revendait le service
12 au municipal ou chez les organismes « fédéraux », il fallait avoir les... une entente entre
13 les parties que la municipalité et les organismes « fédéraux » feraient partie de la
14 collectivité d'utilisateurs, accepteraient notre formation de nous, et on voulait s'assurer
15 que tout devienne... reste autant interop... que l'interopérabilité soit maximale.

16 **Me JENNIFER COX:** Vous avez également des ententes avec le
17 Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

18 **M. TODD BROWN:** Le SM... TMR1, la première génération de la
19 technologie était active en Nouvelle-Écosse entre 2001 et 2015. La Nouvelle-Écosse
20 était la seule compétence dans la région qui utilisait la technologie. Nous avons de
21 bonnes relations solides de travail avec le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-
22 Édouard, ils se sont mis à exprimer, une fois que l'entente de TMR1 a pris fin, de créer
23 un système régional, alors on fait les efforts de faire cela.

24 En deux mille... entre 2008 et 2012, nous avons travaillé ensemble
25 sur un projet d'approvisionnement commun pour créer un système radio de
26 radiocommunication unique dans la région. On n'a pas eu des réussites, on n'a pas
27 réussi. On a évalué les demandes de vie (phon.), le Nouveau-Brunswick connaissait
28 des stress financiers importants, alors ils se sont retirés du processus. Mais pendant ce

1 processus-là, on a pu travailler de près avec nos collègues au Nouveau-Brunswick et à
2 l'Île-du-Prince-Édouard, et comme nous négocions nos propres ententes avec Bell, on
3 les gardait au courant de ce qui se passait, ils aimaient bien ce qu'ils entendaient au
4 niveau de ce que la technologie allait soutenir et la structure du contrat. On les a gardés
5 bien informés et, séparément, ils ont créé des ententes qui ressemblent beaucoup aux
6 nôtres, et les ententes sont beaucoup intégrées et elles sont très semblables, ils font les
7 mêmes choses.

8 Et on travaille en concert avec les autres provinces et un groupe
9 d'administrateurs techniques. Matt et moi-même, on fait partie de ce groupe-là. Il y a
10 des représentants au Nouveau-Brunswick et un représentant à l'Île-du-Prince-Édouard,
11 et on travaille ensemble pour s'essayer (phon.) que les différentes provinces sont
12 interopérables quand les utilisateurs traversent les frontières.

13 **Me JENNIFER COX:** Et ça, ça serait le Système de sécurité du
14 public de Maritimes?

15 **M. TODD BROWN:** Et ça semble que ça va faire expansion vers
16 Terre-Neuve.

17 **Me JENNIFER COX:** Vous avez des relations personnelles avec
18 des individus parce que vous interagissez avec ces gens tellement que vous avez
19 vraiment de bonnes relations interpersonnelles. C'est sur une base professionnelle,
20 évidemment, mais vous connaissez vraiment les gens qui font ces... occupent ces
21 rôles-là dans les autres provinces.

22 **M. TODD BROWN:** On a presque autant à faire avec les gens des
23 autres provinces que les collègues en Nouvelle-Écosse. C'est à ce point-là qu'on
24 travaille de près ensemble.

25 **Me JENNIFER COX:** Et ça serait juste de dire qu'il y a... cette
26 interopérabilité est possible grâce à cette relation ou cette amitié qui a été bâtie?

27 **M. TODD BROWN:** Oui, tout à fait.

28 **Me JENNIFER COX:** Donc, par rapport au système de la CRMCA2

1 lui-même, je pense qu'on a besoin de nous assurer que c'est clair, c'est quoi votre rôle
2 par rapport au rôle de Bell Mobilité. Donc, parce que vous travaillez avec tous ces
3 utilisateurs, ces utilisateurs qui travaillent avec toute la province de la Nouvelle-Écosse
4 et les municipalités, qu'est-ce que vous faites pour justement assister le système?

5 **M. TODD BROWN:** Principalement, nous travaillons avec nos
6 usagers, nos utilisateurs pour nous assurer qu'ils ont ce qu'ils veulent, ce dont ils ont
7 besoin. Très souvent, on va faciliter l'interaction entre Bell Mobilité comme un
8 prestataire de ces services, et aussi des groupes d'utilisateurs, nous essayons de nous
9 assurer que tout le monde comprend ce qui est exigé, c'est quoi les responsabilités de
10 Bell lorsqu'il est question d'exécuter... c'est-à-dire lorsqu'il est question des besoins de
11 certains organismes, donc il y a un rôle de facilitation, qui va faciliter entre les
12 prestataires de services et Bell.

13 **Me JENNIFER COX:** Et donc, vous recevez des instructions par
14 rapport aux besoins, vous essayez de réfléchir, de penser sur comment aider à
15 soutenir, à rendre cette information pour Bell, donc vous êtes très impliqué, vous
16 participez beaucoup au développement.

17 **M. TODD BROWN:** Oui. Nous développons énormément, nous
18 élaborons le tout, ensuite on explique comment ça se fait, c'est-à-dire que pour ce qui
19 est du programme des radios.

20 **Me JENNIFER COX:** D'accord. Donc, parlons un peu de cela.
21 Qu'est-ce que ça veut dire? C'est quoi votre rôle? Qu'est-ce que vous faites pour les
22 créer?

23 **M. TODD BROWN:** Peut-être que mon ami, mon collègue en sait
24 plus, davantage sur ça.

25 **Me JENNIFER COX:** Oui, d'accord. Bien sûr.

26 **M. MATTHEW BOYLE:** D'accord. Je... donc, comme Trevor l'a dit
27 plus tôt, le niveau le plus basique, c'est le groupe d'appels, il y a eu connexion entre les
28 utilisateurs, c'est pas physique, c'est des salles de clavardage virtuelles qu'on a créées,

1 donc ils parlent... par exemple, ils ont des groupes d'appels par comté, ça dépend de
2 l'organisation qu'ils ont, pour justement... qui vont répondre à leurs besoins
3 opérationnels pour des opérations quotidiennes.

4 Aussi, il y a une série de groupes d'appels que nous avons créés,
5 adoptés, et c'est là où on parle de l'aide mutuelle entre les groupes où on va demander
6 à tous les utilisateurs qui ont accès à cette espèce d'interopérabilité entre les agences,
7 et le résultat de tout ça, c'est une structure complexe dans la radio que les utilisateurs
8 peuvent avoir des centaines et des centaines de groupes d'appels. On va parler de la
9 chaîne... du canal de radio, et il peut y avoir des centaines de groupes d'appels pour
10 les fonctions internes, entre autres les opérations, plus les groupes d'appels
11 d'interopérabilité.

12 Et donc, ce que... ce qui nous donne ça, nous donne ce qu'on
13 appelle justement une espèce de carte de la flotte qui va être comme un graphique de
14 communications radio. Donc, voilà un exemple de cela. C'est assez complexe, celle de
15 la GRC, mais c'est essentiellement cette charte que l'on voit... ou, plutôt, ce graphique
16 que nous avons pour justement tout ce qui concerne la radio. Ensuite, on va fournir la
17 carte de la flotte et d'autres documents qui vont décrire qu'est-ce qu'il y a lieu de faire et
18 aussi au sujet de la fonctionnalité de l'interopérabilité.

19 **Me JENNIFER COX:** D'accord. Pour ces... je me demande que
20 peut-être que si on peut s'arrêter ici et parler un petit peu de qui vous êtes et pour qui
21 vous travaillez.

22 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, bien sûr. Donc, oui, bien sûr. Mon
23 nom est Matthew Boyle, je suis le directeur de la Sécurité publique et des
24 Communications sur le terrain de la Nouvelle-Écosse. On travaille sur les opérations,
25 donc je suis directeur, comme j'ai dit, de la Sécurité publique. On va travailler sur les
26 opérations quotidiennes pour ce qui est des systèmes radio, des contrats. Bien sûr, il
27 est question de superviser aussi le personnel et le budget des communications. Je
28 travaille dans le domaine depuis 14 ans.

1 **Me JENNIFER COX:** Et votre parcours, vos études?

2 **M. MATTHEW BOYLE:** Je suis titulaire d'une maîtrise en
3 administration des affaires de l'Université Dalhousie et j'ai aussi une expérience, j'ai
4 travaillé avec la Sécurité publique du Canada, et donc, j'ai dû travailler au niveau
5 provincial.

6 **Me JENNIFER COX:** Et donc, vous êtes très connaisseur puisque
7 vous avez travaillé pendant 14 ans dans les télécommunications radio.

8 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, tout à fait. Donc, au début, je
9 travaillais sur les infrastructures des tours des pylônes, ensuite je travaillais dans le
10 domaine de la gestion des contrats et toute cette responsabilité qui va avec.

11 **Me JENNIFER COX:** D'accord. Donc, par rapport à l'élaboration de
12 la carte de flotte, qu'est-ce que ça veut dire, pour que le monde comprenne mieux?
13 Qu'est-ce que vous faites pour faire ça? Est-ce que vous leur parlez? Est-ce que vous
14 essayez de savoir à qui vous devez travailler en cas d'urgence? Qui doit faire partie des
15 communications en cas d'urgence? C'est comme ça que ça marche?

16 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, exactement. Donc, si nous avons un
17 nouvel utilisateur qui va utiliser le système de SMRCA2, on va avoir des discussions
18 avec eux pour mieux comprendre comment ils opèrent, comment ils travaillent sur une
19 base quotidienne. Ensuite, on va parler, par exemple, sur un plan géographique pour ce
20 qui est de la structure et aussi de la fonction. Donc, pour mieux comprendre ce qu'ils
21 veulent, ils ont des groupes d'appels, ils ont besoin de groupes d'appels à l'est, à
22 l'ouest ou au centre; y'en a qui vont plus se concentrer sur les fonctions, et donc, il n'est
23 pas question de les diviser en termes... c'est-à-dire pour des raisons géographiques, et
24 on va aller se concentrer sur les fonctions. Donc, la discussion que nous avons avec
25 eux nous permet de mieux comprendre comment ils opèrent, comment ils fonctionnent,
26 et c'est quoi leurs attentes aussi pour savoir aussi avec qui ils communiquent et quand
27 aussi.

28 Donc, à l'issue de cette conversation, il y a aussi le groupe d'appels

1 d'interopérabilité, donc chaque agence dans ce réseau à travers toutes les Maritimes
2 sont interreliées parce qu'il y a des groupes d'appels qui se trouvent sur la flotte, la
3 carte des flottes... de la flotte, donc dépendamment des agences spécifiques et des
4 communications qu'il y a entre elles et aussi pour qu'il y ait des discussions à l'interne.
5 Et parfois il y a des organismes, comme, par exemple, les prestataires d'infrastructure,
6 parfois leurs objectifs c'est de communica... c'est la communication, donc ils vont avoir
7 des toutes petites cartes de flotte qu'ils vont utiliser et la majorité de la carte de la flotte
8 va être... se concentrer sur l'interopérabilité.

9 **Me JENNIFER COX:** Donc, c'est une espèce de pipeline, n'est-ce
10 pas, une entreprise de pipelines?

11 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, tout à fait.

12 **Me JENNIFER COX:** Donc, par rapport à votre rôle, les ressources
13 pour ce qui est des radios, le programme des radios, n'est-ce pas?

14 **M. TODD BROWN:** Oui. Nous avons deux générations de radios
15 mobiles à commutation automatique de la Nouvelle-Écosse, donc il y a deux géné...
16 c'est une technologie à deux générations. La première, comme je vous ai dit, que j'ai
17 mentionnée plus tôt, 2001 à 2015, et présentement nous utilisons la radio mobile à
18 commutation automatique 2, de génération 2. Donc, il y a reconnaissance que ça joue
19 un rôle essentiel par tous les gestionnaires à travers tout le Canada. Nous sommes en
20 position justement de mettre des avertissements très importants, en particulier pour les
21 départements de la Nouvelle-Écosse et les participants aussi du système parce que
22 souvent ce sont les premiers intervenants et ils sont souvent oubliés.

23 Donc, la SRMCA1, on a mis en place un budget pour fournir deux
24 radios en Nouvelle-Écosse, donc la première, c'était pour les réactions, les premières
25 interventions, et ils utilisent ces radios – ce que j'appelle comme appareils
26 d'interopérabilité – pour travailler avec des organismes qui étaient... qui utilisaient
27 pleinement ces SRMCA.

28 Ensuite, pour le SRMCA2 – c'est le programme de radio, comme

1 j'ai dit, de génération 2 –, donc, il y a neuf radios qui sont utilisées par les départements
2 ou par les pompiers en Nouvelle-Écosse, donc, c'est un gros investissement. Nous
3 sommes aussi responsables, bien sûr, de la maintenance, de l'entretien, de la
4 formation, nous essayons que ça soit le plus facile, le plus convenable possible.

5 Aussi, une autre partie du programme, nous fournissons des radios
6 aux départements de police, aux municipalités, avec l'exception du bouton HRM, ça va
7 dépendre de leurs utilisateurs. Donc, c'est ce que nous faisons.

8 Nous fournissons aussi des stations pour des points d'expédition à
9 la police, ceux qu'ils fournissent pour des services d'expédition.

10 **Me JENNIFER COX:** Je pense que... pourquoi fournir des radios
11 pour une contribution pareille? Donc, on peut parler des couts de ces radios?

12 **M. TODD BROWN:** Oui, bien sûr. Donc, ça dépend du type de la
13 radio, si elle est sophistiquée, donc on parle entre 2 000 et 10 000 \$.

14 **Me JENNIFER COX:** Et donc, ça va être quand même prohibitif,
15 excessif pour des agences pour pouvoir les avoir.

16 **M. TODD BROWN:** Oui, tout à fait, en particulier les agences qui
17 ont des financements très limités, donc on travaille parfois pour des budgets de jusqu'à
18 1 000 \$, pour ceux qui peuvent se permettre ces radios, pour plusieurs municipalités ou
19 à travers la province.

20 **Me JENNIFER COX:** Les utilisateurs du système SRMCA dont on
21 parle, je pense qu'on a couvert pas mal de ces points, est-ce qu'il y a quelque chose
22 dont on n'a pas parlé?

23 **M. TODD BROWN:** La liste ici, vous voyez, elle est assez longue.
24 On peut les catégoriser en quatre catégories. Il y a les municipalités, le gouvernement
25 du Canada, les opérations du gouvernement du Canada, les opérations sur le terrain en
26 Nouvelle-Écosse, le département de prévention, les agences de prévention, et aussi,
27 dont on a parlé, quelques organismes commerciaux qui ont des fonctions spéciales
28 commerciales [sic]. Donc, on a couvert pas mal de municipalités, pratiquement toutes

1 les municipalités ont des radios, ils font appel à nos services, ben, la mise en
2 application de la loi par exemple, les organismes au niveau municipal aussi. Le
3 gouvernement du Canada, ça va comprendre Parks Canada, DFO, la Sécurité publique
4 du Canada, les Gardes « côtières » du Canada, ils sont tous sur le système justement,
5 les Maritimes aussi. D'autres exemples aussi dont on a parlé, certains de corporations
6 publiques, ça va être comme l'aéroport de Halifax, Heritage Gas, Michelin, Cobequid
7 Pass, la pipeline nord-est, Halifax Bridges, et c'est rapide tout ça.

8 **Me JENNIFER COX:** Je pense qu'il y avait un nombre, donc que
9 vous avez autour... aux alentours de 80 organismes?

10 **M. TODD BROWN:** Oui.

11 **Me JENNIFER COX:** Que vous supervisez?

12 **M. TODD BROWN:** Oui.

13 **Me JENNIFER COX:** Et l'interopérabilité est aussi une structure
14 gouvernementale. Donc, pouvez-vous nous parler de RINSAC?

15 **M. TODD BROWN:** Donc, oui. C'est le CCIR, c'est le Conseil
16 consultatif de la Nouvelle-Écosse d'interopérabilité radio, et donc, on appelle ça
17 l'organisme de gouvernance qui utilise la communication avec les utilisateurs aussi
18 dans le système gouvernemental. CCIR est un organisme très grand, donc il y a des
19 représentants de 80 organismes et secteurs différents qui font partie du CCIR. Donc,
20 pour un membre général, on a deux responsabilités, on est invité à rejoindre les...
21 l'Assemblée générale de la CCIR ou du CCIR, et c'est une possibilité pour les
22 utilisateurs... pour les représentants des utilis... les représentants des utilisateurs
23 pour qu'ils puissent s'imprégner des nouveautés au sujet du système, de tout
24 changement qui est apporté au système, pour ce qui de la gestion du système aussi,
25 toutes sortes de choses pareilles. Donc, c'est aussi des possibilités de réseautage, ça,
26 c'est une chose, un point, et l'autre point, c'est que nous avons des opérations
27 d'utilisateurs, donc nous nous attendons à ce que les représentants des utilisateurs se
28 rencontrent ou viennent nous voir au moins une fois par année pour que l'on puisse

1 parler de comment ça se passe pour eux, s'il y a des problèmes, on a besoin de
2 collecter certaines informations lors de ces rencontres avec eux.

3 **Me JENNIFER COX:** Et il y a des sous-comités aussi, n'est-ce pas,
4 des sous-groupes?

5 **M. TODD BROWN:** Oui, il y a trois sous-comités, je vais juste
6 m'assurer que je les ai sous les yeux. Donc, il y a un comité de communications de
7 secours... Je peux dire, donc, le CCIR, c'est la plus grande... le plus grand organisme
8 avec 80, nous avons des cadres, donc qui... au nombre de 9, donc une personne qui
9 travaille dans notre bureau qui est le président de ce comité, ensuite nous avons des
10 représentants de la GRC, de la Police régionale d'Halifax, et il y a aussi des membres
11 exécutifs qui vont représenter différents types d'utilisateurs, les représentants du
12 gouvernement fédéral, et il y a aussi un autre membre qui va présenter les
13 gouvernements municipaux.

14 **Me JENNIFER COX:** Et ils se rencontrent souvent?

15 **M. TODD BROWN:** Deux fois, parfois trois fois par année, mais le
16 plus souvent deux fois par année.

17 **Me JENNIFER COX:** Donc, on va reparler encore de sous-comités.
18 Vous avez dit qu'il y en a trois?

19 **M. TODD BROWN:** Oui, donc il y en a trois. Donc il y a les
20 communications de secours, c'est un comité qui nous invite comment... c'est qui nous
21 montre comment on va s'impliquer de façon active pour ce qui est des services radio de
22 la Nouvelle-Écosse pour ce qui concerne le SRMCA, ils travaillent aussi... ils se
23 rencontrent plus fréquemment pour justement des conseils, pour des communications
24 de secours, pour les... répartir les communications aussi, donc ça va impliquer toutes
25 les installations d'expédition.

26 Et il y a aussi la couverture, la couverture du bâtiment. En
27 Nouvelle-Écosse, nous avons une excellente couverture portable ou mobile pour
28 justement assurer une bonne couverture. Parfois, il est question d'entreprendre

1 certaines étapes, par exemple un bâtiment à tennis [sic : antennes, selon le canal
2 anglais], pour ce qui est de la distribution de la radio à travers tout le bâtiment, et donc,
3 ce comité nous a informés sur comment on va prioriser ce bâtiment à tennis [sic :
4 antennes, selon le canal anglais] pour ce qui est des communications.

5 **Me JENNIFER COX:** Et il y a différents systèmes d'antennes, n'est-
6 ce pas?

7 **M. TODD BROWN:** Oui. Oui, tout à fait, il y a des systèmes qui
8 sont intégrés.

9 **Me JENNIFER COX:** J'ai besoin de poser la question, mais je ne
10 sais pas à qui la poser pour le système interne de bâtiments, parce qu'il y a des
11 différences, n'est-ce pas?

12 **M. TREVOR McLEOD:** Oui, ce sont des systèmes très différents,
13 deux systèmes entièrement séparés.

14 **Me JENNIFER COX:** Et donc, si vous n'avez pas de couverture
15 radio, elles ne sont pas pareilles, n'est-ce pas?

16 **M. TREVOR McLEOD:** La couverture n'est pas la même sur le
17 SRMCA.

18 **Me JENNIFER COX:** Nous avons parlé de couverture, nous
19 parlons de couverture radio, n'est-ce pas, seulement, n'est-ce pas?

20 **M. TODD BROWN:** Ah, d'autres radios aussi. Il y a une grande
21 différence entre la couverture cellulaire et la couverture radio. La couverture cellulaire
22 est un service commercial qui est fourni, c'est un retour d'investissement, sur
23 investissement, donc typiquement, ça a une présence de... réseau, alors que la
24 province, elle a la responsabilité des services... des communications de services pour
25 les premiers intervenants partout, par exemple s'il y a un incendie de forêt qui se trouve
26 au milieu de nulle part, donc nous avons la couverture radio justement pour ces forêts.

27 **Me JENNIFER COX:** Je veux parler des tours et de la couverture,
28 de leur changement. Comment elles ont évolué pendant les dix dernières années?

1 **M. TODD BROWN:** Je pense que Matt va vous en dire plus. Il est à
2 même de vous en dire plus.

3 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui. Donc, vers la fin de la SRMCA du
4 réseau 1, donc en 2012 [sic], en 2014, on était en train de préparer pour le nouveau
5 réseau et nous étions en train de travailler pour migrer justement, pour identifier où est-
6 ce qu'ils avaient des soucis de couverture, donc il était question de mettre en place,
7 d'établir des normes de radio pour pouvoir se connecter de nouveau au CRMCA [sic],
8 ce qui n'était pas très clair au départ, et donc, nous avons eu la prospective, bien sûr, la
9 perspective de prioriser le tout pour améliorer les services au sujet du SRMCA, peut-
10 être que personne n'avait entrepris des actions par rapport aux communautés des
11 utilisateurs qui avaient ces préoccupations. Et donc, on était en mesure de déplacer de
12 17 [sic] à 85 sites de couverture grâce au SRMCA, plus les autres pour les urgences,
13 donc nous sommes passés de 67 [sic] à 90 [sic] sites.

14 Nous continuons à améliorer la couverture, et ça, sur la base, bien
15 sûr, de la rétroaction des principaux utilisateurs, justement ce qui nous permet
16 d'améliorer notre système, mais essentiellement, la rétroaction des agences qui vont
17 travailler sur les résultats, qui travaillent de façon autonome et aussi qui vont contribuer
18 avec le agences pour nous en dire plus.

19 Donc, c'est un processus assez long sur un long terme et... mais je
20 peux vous dire que maintenant on assure une grande couverture. Il y a quelques sites
21 qui restent qui ne sont pas encore sous couverture, mais sur lesquelles on est en train
22 de travailler, mais c'est assez petit. Donc on va finir avec un coût très substantif, qui
23 peut révéler être un problème, mais pour trouver des options, justement pour ça.

24 98 ou 99 tours. 99 avec le site mobile.

25 Ça c'est donc quoi? C'est un camion?

26 **M. MATTHEW BOYLE :** Oui, c'est ça, c'est une remorque. Et donc,
27 effectivement il y a un site radio qui est monté sur la remorque, et on peut donc amener
28 la remorque n'importe où dans une situation (inintelligible) où on peut pas obtenir une

1 tour fixe, ou si ça peut offrir des capacités de suppléance, là où on a perdu par exemple
2 une tour, suite à une tempête de verglas. Généralement on peut offrir ce service.

3 Et on... ce n'est pas que la tour, c'est aussi les voies de
4 communication, les canaux qui sont disponibles sur la tour. La couverture ça veut dire
5 les aires géographiques où le service marche ou ne marche pas. Donc, ça, c'est la
6 couverture.

7 Et ensuite, la capacité. Donc, le nombre de conversations
8 simultanées chaque tour peut gérer, à chaque instant. Et les deux concepts sont
9 interreliés, parce que la capacité du système est en fonction de de la géographie, donc
10 dans des zones urbaines, des zones avec des grandes autoroutes, on verra des sites
11 où il y a plus de voies de communication, parce qu'il y a, au quotidien, plus de trafic
12 dans ces sites. Et si on veut que des (inintelligible), se déplacent dans ces zones de
13 plus en plus rurales, on voit de moins en moins de voies de communication. Mais on
14 tombe jamais en deçà d'un minimum, par exemple de trois voies de communication
15 n'importe où, parce que c'est nécessaire de soutenir tous incidents qui implique la
16 sécurité publique ou affecte la sécurité publique.

17 **Me JENNIFER COX:** Une dernière question avant de prendre la
18 pause de dîner. Monsieur Brown, j'ai une question sur le règlement fédéral sur les
19 radiofréquences. Et en quoi cela affecte le nombre de voies de communications?

20 **M. TODD BROWN:** Et bien, donc ce sont les fréquences radios qui
21 sont réglementées par Science et Innovation et Développement économique Canada.
22 Donc, on peut pas dire, bon, on veut augmenter la capacité du système, et on négocier
23 des arrangements avec Bell. Il y a... il faut demander l'approbation réglementaire.
24 Donc, la capacité est un peu... n'est pas hors de notre contrôle.

25 Ce pouvoir de décision reste avec le gouvernement fédéral. Alors,
26 moi... donc, comme j'ai dit, ce ministère fédéral nous influence en nous permettant,
27 permettant assez de capacité de canaux sur un site afin de répondre à une norme de
28 rendement en matière de sécurité publique. Donc, et ça c'est 5% occupé. Ça veut dire

1 que quand on peut se parler, par exemple, si on pèse sur ce bouton, on devrait pouvoir
2 obtenir un canal en dedans de 2 secondes, 19 fois sur 20. Ça c'est l'indicateur ou c'est
3 quelque chose qu'on partage avec Industrie Canada.

4 Cette mesure, ou indicateur, va donc créer un réseau spécifique
5 pour le réseau. Si on l'applique à la Nouvelle-Écosse, quand on... ça c'est la première
6 génération, 70 sites... 47 des sites avaient... 47 de ces sites avaient deux canaux. Tout
7 cela, tout... donc, deux voies de communication sur 47 sites. Ça, c'est basé sur le
8 modèle d'achalandage. Donc, tout cela est basé sur le... c'est ça, de l'achalandage du
9 réseau.

10 Les radiofréquences ne sont pas infinies. Un système comme le
11 nôtre et dans tous les systèmes de sécurité publique, on ne peut pas les concevoir en
12 fonction de ce qu'il peut arriver pendant une urgence. Parce que le volume d'appel peut
13 atteindre un pic pendant cet événement. Donc, à ce moment-là, ce n'est pas cette
14 mesure de rendement qui est en... qui est applicable.

15 Pendant l'événement, la capacité du réseau a été bien utilisée. Et
16 le réseau a fonctionné tel... selon le cahier de charge.

17 **Me JENNIFER COX** : Donc, quand vous dites que la
18 radiofréquence n'est pas infinie, et on ne peut pas prévoir des catastrophes, en fait ce
19 que vous dites est que on ne pourrait pas obtenir autant de radiofréquences. Si on
20 devait construire un système afin de prévoir une telle catastrophe, qui avait toutes ces
21 fréquences disponibles, à tous les jours, ce serait comme prohibitif.

22 **M. TODD BROWN** : C'est ça, non, ce serait impossible.

23 **Me JENNIFER COX** : Comment se fait-il que les radiofréquences
24 ne sont pas infinies?

25 **M. TODD BROWN** : Je dois demander ça à mon collègue
26 ingénieur.

27 **Trevor MacLeod** : C'est qu'il y a des bandes établies pour la
28 sécurité publique, il faut rester à l'intérieur de ces blocs de fréquences. Et donc, ça, on

1 assigne un bloc pour ce genre de réseau. Donc, il y a plusieurs morceaux, aspect de la
2 gouvernance des transmissions radio.

3 **M. TODD BROWN** : Et bien si on parle de la réglementation, c'est
4 l'autorité réglementaire qu'il faut satisfaire. C'est cette autorité qui doit tout approuver.
5 Tout appareil qui a des fréquences radio. Avant de déterminer les sites des canaux,
6 vous devez passer par ce processus avec le gouvernement fédéral.

7 **Me JENNIFER COX** : Combien de temps est-ce que vous avez mis
8 pour passer de deux à trois canaux, deux à trois voies de communication en
9 Nouvelle-Écosse?

10 **M. TODD BROWN** : C'est survenu suite à une évaluation de risque
11 de menaces après la mise en service de la première génération.

12 **Me JENNIFER COX** : Donc, après 2001?

13 **M. TODD BROWN** : C'est ça. Environ. Donc, cette évaluation a
14 identifié le risque d'embouteillage au moment d'une grande urgence. Par exemple,
15 l'écrasement d'un avion, par exemple au Cap-Breton. S'il y avait... il y aurait donc la
16 possibilité d'une congestion qui empêcherait aux premiers intervenants de gérer le site.
17 Si jamais un accident devait se produire sur un site qui n'avait que deux canaux de
18 communications. On n'avait deux, autour de l'année 2000.

19 **Me JENNIFER COX** : À quel moment est-ce que l'autorité
20 réglementaire, soit Industrie Canada ou un autre vous a dit que oui, vous pouvez en
21 avoir trois.

22 **M. TODD BROWN** : Il a fallu identifier le problème, ensuite on a
23 abordé Industrie Canada et on leur a dit qu'on voulait augmenter notre capacité à un
24 minimum de trois voies de communication par site. Donc, il faut passer par un
25 processus, il faut présenter l'argumentaire à Industrie Canada. Donc, on a mis environ
26 trois ou quatre ans avant que le réseau puisse atteindre ce minimum de trois voies de
27 communication par site.

28 Donc, Bell a ajouté beaucoup de clients. Ce sont ces deux choses

1 qui ont, finalement, convaincu le gouvernement. Ce n'est pas un processus qui se fait
2 rapidement. Oh! non. Ça prend du temps. Et si je peux ajouter, aussi, on a parlé de la
3 gouvernance. ET quand on parle de la capacité, il faut que les usagers puissent
4 comprendre l'impact de ce qu'ils vont faire. Par exemple, nous avons donc le rôle
5 d'aider les gens à comprendre comment ils peuvent livrer un plan de communication
6 lors d'un incident qui les aidera à utiliser la capacité de façon efficace. Par exemple,
7 passer à des groupes d'appels à partager, au lieu que chaque service reste sur son
8 groupe d'appel. Et on a d'autres fonctionnalités aussi à offrir.

9 **Me JENNIFER COX :** C'est une conversation assez détaillée, mais
10 je pense qu'on va d'abord prendre la pause de dîner Mais il faut que les gens
11 comprennent qu'il y a des moyens de travailler avec le système. Donc, le groupe
12 d'appels est l'invention permettant au système de supporter beaucoup d'utilisateurs sans
13 occuper beaucoup de canaux. C'est donc le progrès que l'on constate.

14 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, dans les années 70, 80, 90, les radios
15 conventionnelles, chaque service avait son propre canal pour une zone géographique.
16 On ne pouvait pas aller n'importe où. Si je suis à New Glasgow et je suis le service des
17 ambulances, j'ai un canal pour nous et pour cette région, et si on s'en sert pas, ce canal
18 est inutilisé et cela réduit le nombre de ressources, mais, en fait, on réduit le nombre de
19 ressources nécessaires en permettant aux utilisateurs de partager les ressources. Et pour
20 cela, qu'on parle justement d'un réseau mobile à ressources partagées

21 **Me JENNIFER COX:** Alors, et quand vous gérez tout cela, ça fait
22 partie de l'information que vous off... vous donnez à Bell comme utilisateur, vous devez
23 travailler à l'intérieur des limites, les fréquences, les tours et ce que les utilisateurs... vous
24 dites... et donc, vous travaillez avec... vous gérez toute cette information et vous
25 essayez de voir comment vous pouvez répondre à la norme de service qui est établie
26 dans le contrat.

27 Parlons de la cogouvernance. Vous vous réunissez sur une base
28 régulière avec beaucoup de gens au niveau... avec Bell et d'autres personnes. Quel est

1 votre horaire des réunions pour comprendre combien de temps vous passez à parler
2 avec les autres?

3 **M. MATTHEW BOYLE:** On a des réunions continues, à tous les
4 jours pendant des années. ON travaille avec certains usagers de façon particulière,
5 surtout avec la GRC, ils ont des ressources, ils ont un atelier de génie national et des
6 gens très compétents dans la région. Donc, on travaille de pair avec eux.

7 **Me JENNIFER COX:** Et ces réunions sont mensuelles, par
8 exemple avec Bell. Le but de cette réunion, si j'ai compris, est d'évaluer le rendement
9 du système sur une base mensuelle, c'est un processus proactif.

10 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui. On va évaluer les rapports de
11 rendement, le dépannage dans certaines situations, on représente les perspectives des
12 usagers.

13 **Me JENNIFER COX:** Et vous avez parlé de plusieurs services
14 gouvernementaux, mais il n'y a aucune loi qui oblige les gens de participer à ces
15 comités, n'est-ce pas?

16 **M. MATTHEW BOYLE:** Non. Ça a généralement marché bien pour
17 nous. Nous sommes une petite province et, comme vous avez dit, on connaît non
18 seulement nos... les collègues, nos homologues dans les autres provinces, mais aussi
19 nos homologues dans les différentes agences usagères. On fait des réunions régulières
20 avec eux, ils... des références dans l'entente avec Bell que Bell est obligée de
21 transmettre à ses usagers tiers et, en général, ça a bien marché dans la plupart des
22 cas, mais on n'a pas des responsabilités formelles en vertu des contrats, des politiques
23 ou des lois qui nous obligent à obliger les usagers d'agir d'une certaine façon, soit à
24 l'intérieur de notre communauté d'usagers ou les autres... parmi les autres usagers
25 autorisés.

26 **M. TODD BROWN:** Nous, c'est un système qui est utilisé par tous
27 les niveaux du gouvernement, donc vous pourriez obliger les gens à le faire au niveau
28 provincial, mais non pas au niveau municipal.

1 **Me JENNIFER COX:** Mais ça marche quand même.

2 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui.

3 **M. TODD BROWN:** Ça marche.

4 **Me JENNIFER COX:** Donc, Commissaires, est-ce que ça serait le
5 bon moment d'observer la pause-diner?

6 **COMMISSAIRE MacDONALD:** C'est une discussion très utile et
7 intéressante. Je me demande, Maitre Cox, on... je ne sais pas s'il faut... combien de
8 temps il vous reste dans votre présentation, mais normalement on...

9 **Me JENNIFER COX:** Je pense qu'il me reste une heure, une heure
10 et demie.

11 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Donc, on va prendre une heure de
12 pause, et je présume que nous allons entrer dans les aspects plus pratico-pratiques
13 rendus là.

14 **Me JENNIFER COX:** C'est ça.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

16 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Pause des procédures et
17 reprise dans une heure.

18 --- L'audience est en pause à 12 h 26

19 --- L'audience est reprise à 13 h 37

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Rebienvenue. C'est la
21 reprise des procédures.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Cox, nous sommes prêts
23 pour les témoins de nouveau.

24 **Me JENNIFER COX:** Si on peut faire revenir les témoins à la barre
25 des témoins.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci encore une fois, Messieurs
27 les témoins.

28 Maitre Cox.

1 **Me JENNIFER COX:** Matthew, je vais commencer avec vous. Là,
2 on peut rentrer dans l'opération même de la radio que nous avons discutée pendant ce
3 matin, et devant vous, vous avez quelques radios. Alors, peut-être qu'on peut
4 commencer en décrivant la radio et parler un peu des boutons que nous pouvons voir,
5 le fonctionnement de base.

6 **M. MATTHEW BOYLE:** Ce qui est (inintelligible), ce qu'il y a de
7 plus important à apprendre, à savoir au sujet des radios, c'est qu'elles sont très
8 programmables. On a parlé de groupes d'appels et de *fleet map*, également ce que
9 chaque bouton fait, la réaction de la radio à appuyer des boutons pendant très peu de
10 temps ou pendant longtemps. Je vais vous donner un survol des fonctions les plus
11 communes qui sera la norme parmi les agences, mais chaque agence décide ce qui va
12 fonctionner mieux pour eux. Par exemple, certaines agences auront une alarme active
13 d'urgence, y'a certains qui utiliseront le bouton « RTT » pour signaler au centre de
14 répartition et d'autres non.

15 Sur le faite (phon.) du radio, il y a un contrôle pour le volume et
16 pour les canaux, ce sera ça surtout cela avec quoi l'utilisateur va interagir, le grand
17 bouton également « PTT ». Également y'a des boutons sur le côté que l'on peut
18 programmer pour faire toute une gamme de fonctions et chaque agence choisirait des
19 fonctionnalités différentes. Nos radios ont tous un écran devant et parfois un écran par-
20 dessus afin qu'ils puissent voir les groupes d'appels et la zone dans laquelle ils se
21 retrouvent.

22 Pour expliquer ce concept quand on a parlé des *fleet maps* ce
23 matin, on a parlé des canaux, on a montré le tableau des différents groupes qui
24 existent, on est divisés en zones, alors sur mon cadran, j'ai 16 positions, c'est
25 16 canaux dans une zone, et là je peux passer à un autre... à un groupe de 16, à un
26 autre groupe de 16, et ainsi de suite. L'utilisateur pourrait avoir 150, 200 groupes
27 d'appels, ce n'est pas hors du commun lorsque l'on considère tous les groupes d'appels
28 à l'interne et tout ce qui a trait à l'interopérabilité.

1 Alors, pour naviguer les zones sur cette radio-là, y'a des boutons
2 devant, l'un d'entre eux signifie « Zone », on peut appuyer sur le bouton « Zone » et
3 utiliser les flèches vers le haut et vers le bas pour passer d'un groupe d'appels à l'autre,
4 c'est comme une radio dans votre voiture sur... parmi les postes radio, vous avez peut-
5 être des stations, des postes préchoisis, et vous pouvez également circuler parmi les
6 différents canaux.

7 **Me JENNIFER COX:** On a entendu... est-ce qu'il y a un bouton
8 « ERTT » que nous pouvons voir sur celui-là?

9 **M. MATTHEW BOYLE:** C'est le bouton orange, le grand, c'est
10 toujours là, c'est pas tous les utilisateurs qui peuvent utiliser le ERTT, c'est toujours le
11 grand bouton orange, c'est un peu enfoncé, c'est pour... afin que ce soit moins facile à
12 atteindre par erreur. Ça peut être programmé que dès qu'ils appuient sur le bouton,
13 l'alarme est déclenchée immédiatement ou on peut... il peut y avoir une programmation
14 avec retardement pour éliminer les... empêcher davantage d'activation accidentelle.

15 **Me JENNIFER COX:** Alors, les radios sont standards de la façon
16 qu'ils apparaissent ou ils se sentent, mais la programmation est différente entre
17 utilisateurs et même à travers le pays.

18 **M. MATTHEW BOYLE:** Entre les compétences et même au sein
19 d'une agence, si un parc d'équipement est changé d'un modèle à l'autre, alors les
20 utilisateurs pourraient interagir avec un modèle plus ancien, et là ils pourraient y avoir
21 une radio plus récente.

22 **Me JENNIFER COX:** Alors, c'est spécifiquement à la Nouvelle-
23 Écosse et le système de RMARP2. Disons que vous avez une formation, que vous
24 avez travaillé au Manitoba pendant 20 ans, au Manitoba, ça ne vous aide pas
25 forcément à utiliser les radios RMARP.

26 **M. MATTHEW BOYLE:** Alors il y a également l'élément de
27 procédure et y'a le côté technique de la radio, mais également, du côté des procédures,
28 la façon qu'une agence fonctionne en Nouvelle-Écosse pourrait être différente d'une

1 autre province et la façon qu'ils... leurs interactions avec la STO, par exemple.

2 **Me JENNIFER COX:** On a parlé des signaux et le son que font les
3 radios, ça, c'est pour dire aux utilisateurs ce qui se passe. Alors, peut-être qu'on peut
4 jouer ce son-là afin que les gens puissent les entendre.

5 **M. MATTHEW BOYLE:** La radio est assez intelligente au niveau
6 de la rétroaction à l'endroit... à l'intention de l'utilisateur, s'ils arrivent à rejoindre le
7 canal, et le son le plus commun, c'est le ton qui autorise la communication, dans
8 quelques... je devrais entendre un ton, une tonalité pour m'indiquer que je peux
9 m'exprimer et ça... alors, ça indique que y'a un canal disponible : <son « canal
10 disponible »> C'est la tonalité générique. <Son canal disponible>. Ça indique que... à
11 l'utilisateur qu'il peut parler. La radio a également une tonalité si on ne peut pas parler;
12 je ne peux pas recréer sur demande, ça peut seulement se passer quand c'est occupé,
13 mais j'ai quand même un enregistrement. Ça, c'est la copie de la condition « système
14 occupé », plutôt qu'entendre ce son-là, ils entendront davantage ce son...
15 premièrement, ce son-ci : <son « système occupé »>. Est-ce que vous l'avez entendu?

16 **Me JENNIFER COX:** Oui.

17 **M. MATTHEW BOYLE:** Alors, c'est comme un son comme une
18 ligne occupée d'un téléphone, mais rapide, et quand... dès qu'il y avait un canal à leur
19 donner, <son « ligne disponible »>, il entendra le ton d'invitation à la communication.
20 Alors, ils peuvent enfoncer le bouton jusqu'à ce qu'on ait le ton de l'invitation à la
21 communication ou [non interprété]...

22 **Me JENNIFER COX:** Il y en a quelques autres.

23 **M. MATTHEW BOYLE:** L'autre condition qui arrive souvent, c'est si
24 l'utilisateur parle déjà sur un groupe d'appels, ce n'est pas... c'est pas que le système
25 est occupé, le système aura peut-être... peut ne pas avoir un canal affecté à une
26 discussion. Si je suis sur le groupe d'appels A et y'a quelqu'un qui parle déjà ou je ne
27 l'entends pas, peut-être qu'ils sont arrêtés entre les phrases, mais je pense qu'ils ont
28 terminé de parler, disons, pour démontrer, je vais ouvrir la radio et je vais obtenir

1 l'approbation et je vais vous... là, vous allez entendre le ton qui empêche la
2 communication : <son « conversation bloquée »>. C'est un ton... une tonalité courte
3 pour dire qu'il y a quelqu'un qui parle déjà et la radio reviendra au groupe de... le fil
4 audio qui se passe sur le canal afin que je ne rate pas une transmission en cours.

5 **Me JENNIFER COX:** C'est peut parce que y'a pas de connectivité
6 à la tour.

7 **M. MATTHEW BOYLE:** C'est correct, oui. Si vous êtes dans une
8 zone où la couverture était douteuse, marginale, ça sera...je vais vous... je vais
9 assimiler cela en enlevant l'antenne. Y'a un ton qui indique vous êtes hors de la portée,
10 qui indique que vous avez perdu complètement le contact avec la tour. Si j'enlève
11 l'antenne, après quelques secondes, la radio va se rendre compte qu'elle ne voit pas le
12 système et va commencer à produire un ton. [...] Il faut quand même qu'il y songe un
13 peu. <Son « signal perdu »>. Alors, et ça va continuer de faire cela à chaque 7
14 secondes jusqu'à ce qu'il retrouve le système. <Son « signal perdu »>. Mais ce qui peut
15 arriver, c'est si on est dans une zone de couverture douteuse ou c'est pas suffisamment
16 mauvais ou complètement hors de portée, mais sur une transmission particulière, la
17 radio n'accède pas au système immédiatement, vous pourriez entendre la tonalité
18 qui...de refus de signal.

19 **Me JENNIFER COX:** On entend « bonk ». Cette tonalité signifie
20 quoi? Ça signifie quoi?

21 **M. MATTHEW BOYLE:** Ça signifie différentes choses à différentes
22 personnes. C'est ça, le défi. Quand on passe en revue les documents suite à un
23 incident majeur, souvent quand on parle d'un « bonk », c'est la tonalité qui empêche...

24 **Me JENNIFER COX:** Avec un « k ».

25 **M. MATTHEW BOYLE:** ...qui empêche le signal... de refus de
26 signal, la tonalité courte qui dit qu'il y a déjà quelqu'un qui parle sur le groupe d'appels
27 ou le système, on n'aura pas une forte... une suffisamment bonne connexion au
28 système, mais la radio n'a pas accédé à la tour, aux tours immédiatement. Le « bong »,

1 celui-là avec le « g », le « bong », ça indique que... la tonalité est plus longue, ça veut
2 dire que y'a pas de connexion, c'est également connu comme la tonalité de « hors de
3 portée ».

4 **Me JENNIFER COX:** On n'a pas beaucoup parlé de la portée, de la
5 couverture à partir d'une tour, ça serait important que les commissaires et que le public
6 sachent la portée d'un tour.

7 **M. MATTHEW BOYLE:** On a beaucoup parlé de topographie
8 autour du site d'une tour, d'habitude on utilise un chiffre de 35 kilomètres, et quand on
9 fait des prédictions prédites par ordinateur, c'est d'habitude... 35 kilomètres, c'est
10 d'habitude la portée. La façon que les radios... les signaux radio de la bande de
11 sécurité publique, c'est la ligne de... c'est la vision : plus il y a d'obstacles et moins il y a
12 la ligne de vue. Dans les 35 kilomètres, il peut y avoir des obstructions, des collines,
13 des grands édifices qui pourraient créer une interférence avec le signal et c'est tout à
14 fait possible qu'on ait pu obtenir un service au-delà de 35 kilomètres si on avait... si la
15 ligne de vue était particulièrement bonne.

16 **Me JENNIFER COX:** Alors, parlons de la formation. On a su que
17 vous êtes responsable de la formation, que c'est une formation obligatoire que vous
18 fournissez aux employés de la province de la Nouvelle-Écosse ou de la formation
19 volontaire. Quelle est la plus grande raison pour laquelle les utilisateurs ont besoin de
20 formation?

21 **M. MATTHEW BOYLE:** Quelques raisons. Bon, c'est surtout que
22 c'est un système de radios partagées. Les bons et les mauvais comportements d'un
23 utilisateur peuvent avoir un impact sur les autres utilisateurs. De la façon qu'un système
24 de radio mobile à ressources partagées, c'est basé sur la notion qu'il y a une capacité
25 limitée partagée parmi les utilisateurs et durant les opérations quotidiennes le système
26 est à l'échelle pour accommoder la charge typique. Mais lors des incidents majeurs, le
27 comportement des utilisateurs peut avoir une incidence sur le succès ou les défis du
28 système. Disons que... c'est un système partagé. Disons qu'il y avait un service

1 d'incendie qui fonctionnait mal, qui utilisait mal les radios, il pourrait vraiment encombrer
2 le réseau et ça pourrait créer une interférence avec d'autres fournisseurs, GRC, les
3 soins de santé et leur utilisation.

4 Alors, on leur fait savoir comment il faut changer de groupe
5 d'appels, ce que signifie les différentes tonalités, ce que le système cherche à leur dire.
6 On va parler également du côté comportemental et pourquoi c'est important que lors
7 d'un grand incident que les utilisateurs passent à des groupes d'appels interopérabilité.
8 Il y a plusieurs utilisateurs qui peuvent se parler : la police, le service d'incendie et les
9 ambulanciers, et tout le monde peut se parler, mais c'est également une question de
10 gérer les communications, ils parlent dans des groupes séparés et ils vont surcharger le
11 système. Alors, le comportement partagé, c'est réellement pourquoi la formation est
12 importante. Le plus qu'une personne comprend l'outil dont ils sont dotés, le plus
13 efficaces qu'ils seront dans son utilisation et dans leurs opérations quotidiennes.

14 Également, en matière de procédure, c'est quelque chose que nous
15 formons. (Inintelligible) c'est pas juste une question de former l'utilisateur, de dire le
16 bouton 1 fait telle et telle chose. Toute notre formation est personnalisée. Quand on est
17 dans une agence de développer des matériaux, nous travaillons... nous allons travailler
18 pour incorporer leurs procédures d'opération, comment ils communiquent avec le centre
19 de répartition, comment l'alarme d'urgence fonctionne t quand ils devraient l'appuyer.
20 Ça devient... la formation devient quelque chose de stratégique plutôt que de
21 coopératif. Il s'agit vraiment de comment fonctionne l'organisme et la radio est un
22 outil pour aider avec cela.

23 **Me JENNIFER COX:** Et la formation a changé depuis, n'est-ce
24 pas?

25 **M. MATTHEW BOYLE:** Vous voulez dire le contenu de la
26 formation?

27 **Me JENNIFER COX:** Oui.

28 **M. MATTHEW BOYLE:** Différentes agences fournissent ou offrent

1 différentes formations, donc notre agence, elle va fournir ses propres formations avec
2 plus ou moins le même contenu. Donc, les formations que nous offrons aux agences
3 qui soutiennent n'ont pas beaucoup changé depuis les incidents. Je ne peux pas parler
4 pour les autres changements des autres agences.

5 **Me JENNIFER COX:** Pour ce qui est de la compréhension de
6 comment ça se passe, la formation, c'est clair qu'il est question de savoir c'est quoi
7 cette formation parce qu'il y a plusieurs disciplines.

8 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui. Donc, il y a deux éléments. À la fin
9 des sessions de la formation que nous fournissons, il est question de composantes, de
10 pratiques, on parle de certains concepts, on va essayer de mettre les radios entre les
11 mains des personnes qui suivent la formation de sorte à ce qu'ils sachent où se
12 trouvent les boutons, les contacts des canaux, mais aussi, même séparément de la
13 formation, on leur fait faire des exercices au sein des agences où on les aide à
14 organiser leurs propres pratiques ou séances de pratique pour... de sorte à ce qu'ils
15 puissent se rappeler, par exemple si je suis dans mon véhicule et je sais où se trouve
16 tout le monde à la station de radio, c'est clair que je serai plus confiant. Donc, c'est juste
17 comme ça que ça se passe avec les radios pour ne pas qu'il y ait interférence entre les
18 autres programmes. Donc, le plus on pratique et plus on apprend à utiliser l'équipement
19 justement.

20 Par exemple, je devais partager des canaux. Si jamais il y a une
21 présentation qui se fait plusieurs fois, il se peut qu'ils ne vont pas se rappeler de tous
22 les canaux, mais s'ils essaient de voir ça une fois par semaine ou une fois par mois,
23 essayer d'avoir une discussion avec... des discussions à ce sujet, c'est clair qu'ils vont
24 garder ça en tête.

25 **Me JENNIFER COX:** Donc, certaines des difficultés, c'est de ne
26 pas, par exemple, savoir à quoi sert un bouton, n'est-ce pas?

27 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui.

28 **Me JENNIFER COX:** Par exemple, l'ERTT est l'une des difficultés

1 justement [non interprété] à un moment donné n'est-ce pas?

2 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, oui.

3 **Me JENNIFER COX:** Et donc, il se peut que d'autres ne sont pas
4 en mesure de trouver le groupe 2 d'appels par rapport à la fonction de la radio.

5 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui. C'est vrai, normalement on est censés
6 savoir naviguer entre les autres... si... lorsqu'on a 26 zones de groupes d'appels, on
7 est à même de... c'est clair qu'on doit savoir comment ça se passe.

8 **Me JENNIFER COX:** D'accord. Donc, je pense que c'est l'élément
9 clé dont on parle mais il y a encore 16 autres couches de cela, de différents canaux, on
10 ne parle pas des 16, mais on parle de tous les programmes dans ces zones, n'est-ce
11 pas?

12 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, bien sûr, et les difficultés lorsqu'on fait
13 ça, c'est l'environnement de formation, c'est un environnement très calme. Par
14 exemple, si on a besoin d'un groupe d'appels lors d'un incident, donc quelqu'un peut
15 peut-être conduire pour aller vers un lieu en utilisant les potables et il se passe
16 beaucoup de choses en même temps et de distractions aussi. Donc, c'est là où ça
17 devient très important.

18 **Me JENNIFER COX:** Et on va parler aussi pour l'utilisation de
19 plateformes cryptées et non cryptées. Donc, il existe des plateformes qui sont non
20 cryptées?

21 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui.

22 **Me JENNIFER COX:** Nous n'avons pas parlé de crypté vers... par
23 rapport à ce qui est crypté [sic]. C'est quoi une conversation cryptée?

24 **M. MATTHEW BOYLE:** La plupart des conversations qui se
25 passent dans le réseau radio sont cryptées, elles sont chiffrées, ça va être... ça va pas
26 être reçu par une tierce partie. Donc, pour ce qui concerne la sécurité publique, donc
27 ces agences ont besoin de sécuriser leurs communications parce qu'ils envoient des
28 informations sensibles, des informations qui ont rapport avec des sujets importants,

1 donc, il est question pour elles de protéger les données qui sont échangées, et donc,
2 bien sûr, les systèmes de radio supportent... sont en mesure de supporter ce cryptage.

3 Et aussi, pour ce qui est de l'installation de... il est question
4 d'envoyer des clés de cryptage spéciales et ces clés sont utilisées, par exemple si
5 j'envoie ou je transmets un signal, c'est clair que il va être... il y aura un froissement de
6 ce signal et entre ma radio et la radio, il n'y aurait pas de froissement. Donc, c'est une
7 autre possibilité qui n'est pas permise à n'importe qui d'interférer dans les
8 communications.

9 **Me JENNIFER COX:** Et lorsqu'on parle de crypté ou non crypté, ça
10 peut avoir entravé des communications.

11 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui. Lorsqu'on utilise... c'est vrai que si
12 c'est pas crypté dans des groupes d'appels, il y aura des interférences. Donc, encore
13 une fois, lorsqu'on voit le type de radio, on peut savoir si elles sont cryptées ou pas,
14 mais ça va dépendre de la situation et des utilisateurs, peut-être qu'ils vont fonctionner
15 par mémoire aussi.

16 **Me JENNIFER COX:** Parlons alors maintenant du correctif si vous
17 essayez d'utiliser une conversation cryptée ou non cryptée. Est-ce que... c'est quoi le
18 résultat de ça si jamais...

19 **M. MATTHEW BOYLE:** Elle va devenir automatiquement cryptée
20 parce que le système de la radio va fonctionner dans un format clair, donc ça va être le
21 dénominateur commun qui va envoyer un signal comme quoi la communication ne va
22 pas être interceptée, donc elle va être automatiquement cryptée.

23 **Me JENNIFER COX:** Parlons [non interprété]... présentement en
24 Nouvelle-Écosse, y'en a six. Et combien d'entre eux sont cryptés?

25 **M. MATTHEW BOYLE:** Trois.

26 **Me JENNIFER COX:** Pourquoi trois seulement sont cryptés?

27 **M. MATTHEW BOYLE:** Nous en avons parlé un peu plus tôt, nous
28 essayons d'introduire à toutes les polices municipales, les services de police qui

1 n'avaient pas des radios cryptées et aussi des radios qu'ils ont en particulier dans des
2 services de police petits qui généralement n'ont pas de radios cryptées, et ça, encore
3 une fois, c'est un facteur commun, donc il y a plus besoin de... il y a un besoin de plus
4 de radios cryptées pour assurer une interopérabilité, mais nous avons de comprendre le
5 fait que si quelque chose arrive sur la base que ça soit crypté, donc lorsqu'on voit ça,
6 on peut déterminer qu'il se peut qu'il y ait une divi... qu'ils soient divisés en 50-50 mais,
7 bien sûr, avec la division, ça va dépendre des zones de cryptage.

8 **Me JENNIFER COX:** Donc, tout le monde... on n'a pas besoin de
9 ces modèles qui ne sont pas cryptés, n'est-ce pas?

10 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, c'est ça. Tout à fait. Parce qu'il y a
11 beaucoup de demandes justement pour toutes les radios cryptées.

12 **Me JENNIFER COX:** Donc, elles peuvent être remplacées ou
13 échangées par... on a besoin de comprendre le processus pour faire ça.

14 **M. MATTHEW BOYLE:** Les questions que nous avons eues
15 récemment, donc pour transformer un groupe d'appels de non crypté à crypté, on a
16 besoin d'apporter cela ou d'apporter des changements techniques à toutes les radios,
17 par exemple il y a deux ans, y'en a un qui avait des radios cryptées et d'autres qui ont
18 des radios non cryptées, c'est une situation qui n'est pas sécurisée parce qu'ils ne
19 seront pas en mesure de communiquer entre eux. Et donc, pour changer tout ça, on
20 aura besoin d'une certaine période de temps pour que tous les intervenants soient
21 d'accord sur le système pour qu'il soit entièrement crypté. Et donc, ça va impliquer les
22 services de police provinciaux, municipaux et tous les utilisateurs aussi. C'est une
23 grande opération logistique qui va certainement coûter aussi, mais c'est clair que c'est
24 faisable.

25 **Me JENNIFER COX:** Et les pièces que vous faites, donc, on arrive
26 à Bell, est-ce que vous allez voir ça d'un point de vue potentiel ou vous allez voir...
27 vous allez penser à ajouter ça?

28 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, on va voir ça. Je pense que ça sera

1 quelque chose de logique pour que l'on puisse tenir ça en considération de sorte à ce
2 que les utilisateurs... tout... c'est-à-dire les mêmes phases, les mêmes actions soient
3 entreprises. Donc, que ce soit les utilisateurs municipaux ou fédéraux, ils peuvent ne
4 pas avoir les mêmes contrats sur la base de ce dixième anniversaire, il se peut que ça
5 soit juste des abonnements mensuels. Ils peuvent continuer avec leurs abonnements,
6 et donc ils peuvent ne pas avoir les mêmes possibilités que d'autres utilisateurs ont.

7 **Me JENNIFER COX:** Une dernière chose que je voudrais vous
8 parler, c'est le GPS. La mise en œuvre de la technologie de GPS, que ce soit vers les
9 mobiles... excusez-moi, plutôt la radio. Je sais pas... je voulais dire portables, ce
10 sont... parce que c'est... on parle de la technologie de GPS de radio mobile, n'est-ce
11 pas? Euh, portable, pardon.

12 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui. Ils ne vont pas être différents mais
13 pour ce qui est de l'utilisateur, traditionnellement, les agences de la sécurité publique
14 ont leur propre système avec leurs véhicules, leurs véhicules de repérage, et donc,
15 c'est la valeur ajoutée des services, des GPS de radios portables.

16 **Me JENNIFER COX:** Donc, parlons de qu'est-ce que ça va
17 prendre, qu'est-ce que ça peut prendre.

18 **M. MATTHEW BOYLE:** Bien sûr. Alors, le système que nous
19 avons actuellement, le SRMCA2, c'est un système vocal que nous avons, il a été conçu
20 pour être comme ça, donc c'est une plateforme de technologie, on ne va pas parler de
21 la mise en œuvre de la technologie, mais elle a été conçue principalement pour fournir
22 des services vocaux. Et donc, ça offre certaines capacités, entre autres le GPS, mais il
23 n'est pas question juste de l'allumer seulement, donc notre radio d'abord, on doit avoir
24 des radios pour savoir où est-ce qu'ils sont. Donc, ils n'ont pas tous forcément un GPS
25 intégré, alors que... la puce de GPS.

26 Ensuite, la difficulté ou le défi va être : comment va être le
27 processus du système, comment ça va aller de la radio, où elle doit aller, et c'est là la
28 question qui se pose : où est-ce qu'elle va aller? Donc, nous avons un certain nombre

1 d'agences, de différentes agences, on utilise des numéros de différents systèmes de
2 gestion, et donc, dans une agence multidimensionnelle, on va mettre en œuvre un
3 GPS. Donc, il y a une architecture de réseaux. Comment on va concevoir le système
4 entre les radios en supposant que tous les utilisateurs ne vont pas tous utiliser le GPS,
5 donc nous devons nous assurer que la GRS... la GRC, pardon, va utiliser le VHS [sic]
6 et tout ça. Donc, c'est... il est question d'une architecture.

7 Il y a aussi l'idée de la sécurité, on doit s'assurer qu'ils sont
8 sécurisés, que lorsque ce ne sont pas... lorsque ce sont des utilisateurs qui n'ont pas
9 d'autorisation ne pourraient pas les utiliser, et donc, ça va être une diffi... un défi aussi.

10 Il y a aussi le défi de la transformation du logiciel parce qu'il y a
11 plusieurs systèmes, donc c'est un logiciel qui doit être personnalisé pour justement
12 répondre et être en mesure d'assurer les préoccupations en termes de sécurité, et
13 donc, certains services voudraient garder leur propre logiciel d'expédition ou de
14 répartition pour s'assurer que ça soit fait de façon sécurisée.

15 Donc, le processus autour... concernant les radios, il existe... il
16 dure depuis longtemps, il existe plusieurs canaux, on parle avec les... il est question
17 des informaticiens aussi qui travaillent dessus, et aussi, c'est, d'un point de vue public, il
18 y a pas mal de sources de systèmes de radio parce que c'est une caractéristique qui
19 n'est pas très courante, donc il y a une certaine technologie pour les systèmes radio, il
20 est question d'assurer une surveillance de la transmission dans le système radio, donc
21 nous devons faire attention pour savoir que l'un ne va pas être surclassé par rapport à
22 l'autre. Et, à ce point, on le dit toujours que ce n'est pas un outil tactique, ce n'est pas
23 nécessairement un outil en temps réel, parce que le système doit absolument prioriser
24 la circulation entre la police, donc les capacités de ces radios, lorsqu'il est ques... d'un
25 point de vue technique, les systèmes de radios sont en mesure de traiter un petit... une
26 petite quantité de données. Donc, par exemple, si on parle de l'application de repérage
27 GPS commercial, ça, ça va passer par le commercial, et ç'a toujours été là les
28 capacités, ça fait partie des capacités, ils ont accès à leurs radios, ils n'ont pas de

1 problèmes de capacités, donc on peut l'utiliser toutes les trois, toutes les cinq
2 secondes, dépendamment de leur rapidité par laquelle les informations arrivent. Il y a
3 aussi la capacité pour ça de la façon dont elles sont conçues, donc on va [sic] utiliser le
4 GPS par la radio pour repérer plusieurs officiers en (inintelligible) de multiples situations
5 et d'utilisation en sécurité et le système radio permet à l'utilisateur de, bien sûr, de
6 pouvoir déclarer une urgence en cliquant sur le bouton ou alors pour un centre de
7 répartition pour être en mesure de communiquer avec un certain nombre, donc ça a
8 une application de sécurité qui a la capacité de radio, des applications GPS de la radio
9 qui vont être fournies sur une base régulière à plusieurs intervenants. Donc, on essaye
10 à ce que ça soit applicable dans des situations tactiques.

11 **Me JENNIFER COX:** Donc, c'est en demande [sic], n'est-ce pas?

12 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, très en demande. C'est à la demande.

13 **Me JENNIFER COX:** Oui, c'est ajouté aux répartitions.

14 **M. MATTHEW BOYLE:** [Non interprété].

15 **Me JENNIFER COX:** Maintenant, le logiciel assisté par ordinateur,
16 vous avez dit comment il interagit avec la technologie de GPS?

17 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui.

18 **Me JENNIFER COX:** Donc, encore une fois, la technologie radio
19 GPS communique ou fonctionne par le réseau, n'est-ce pas?

20 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui.

21 **Me JENNIFER COX:** Et donc, l'idée que vous pouvez repérer ou
22 suivre par rapport aux signaux?

23 **M. MATTHEW BOYLE:** C'est vrai, il est question de plusieurs
24 capacités, la capacité du cellulaire qui peut faire ça, aussi en termes de sécurité.
25 Lorsqu'il est question de sécurité, vous savez, si je suis en train d'essayer de suivre des
26 amis, ça ne va pas aller... mais lorsqu'on parle de suivre le personnel qui travaille dans
27 le corps de la sécurité publique, il est très important pour ce qui est des capacités.

28 **Me JENNIFER COX:** Donc, un GPS crypté, n'est-ce pas?

1 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, mais aussi comment ça circule à
2 travers le réseau.

3 **Me JENNIFER COX:** Donc, vous êtes sur un...
4 Christian, maintenant, si vous pouvez nous parler de votre titre.

5 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui. Je m'appelle Christian Blainblain
6 [sic], je suis civil et je travaille à la GRC. Je travaille pour la division « H ». Je travaille à
7 la GRC depuis 14 ans, j'étais au quartier général à Ottawa, j'ai passé 9 ans à la division
8 « L », j'ai été transféré à la division « H » en 2018. Et lorsque j'étais à cette division, je
9 travaillais comme officier... pour l'officier de cette division et j'ai aussi mené la mise en
10 œuvre de la division PMR [sic] pour la GRC. J'ai été aussi transféré à la division « H »
11 pour assurer la coordination du projet et aussi des ateliers.

12 Pendant les incidents de avril 2020, j'étais chef d'équipe de radio et
13 aussi je travaillais au bureau divisionnaire. Je suis titulaire de deux diplômes en
14 technologie de l'information et aussi des études intégrées à l'Université de P.E.A. [sic].
15 J'ai aussi été secrétaire au département...

16 **Me JENNIFER COX:** Donc, selon les informations que nous avons
17 entendues, vous êtes en charge de la gestion de ça, n'est-ce pas?

18 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui. L'atelier de la radio est connu
19 comme une division et ils sont responsables de la gestion clé, donc au nom de la
20 Nouvelle-Écosse, l'équipe aussi.

21 **Me JENNIFER COX:** Donc, vous avez des techniciens qui
22 travaillent avec vous.

23 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui.

24 **Me JENNIFER COX:** Donc, c'est des membres civils de la GRC.

25 **M. CHRISTIAN GALLANT:** C'est exact, j'ai des membres civils et
26 aussi des employés... des fonctionnaires publics.

27 **Me JENNIFER COX:** On nous a parlé un peu de cette installation
28 de gestion et peut-on parler de sa fonction? On sait que c'est la... le propriétaire est la

1 province, mais la GRC gère l'installation.

2 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Donc, vous avez une radio qui chiffre
3 les transmissions qui sont envoyées à l'autre radio qui est capable de déchiffrer les
4 transmissions. Les deux radios doivent avoir la même clé d'encryp... de chiffrement.
5 Donc, sur le réseau, il y a des clés qui sont de la propriété de différents services. La
6 GRC est le propriétaire de ces clés, la province de Nouvelle-Écosse aussi. La GRC
7 gère ces clés de chiffrement, de cryptage, dans le système pour s'assurer que toutes
8 les radios aient les bonnes clés afin de faciliter les communications. Si on a deux
9 usagers qui travaillent pour Pêches et Océans, ils peuvent se parler, peut-être que les
10 usagers seront au travail où l'interopérabilité est nécessaire, il faut donc s'assurer que
11 ces clés soient, donc, sur... soient (inaudible).

12 **Me JENNIFER COX:** Alors, ces clés, ce n'est pas quelque chose
13 que l'on fait une fois, n'est-ce pas? C'est quelque chose de continu.

14 **M. CHRISTIAN GALLANT:** C'est ça. Les clés de cryptage ou de
15 chiffrement sont... font partie de ce... de notre processus de sécurité. À chaque mois,
16 l'équipe va bâtir et mettre en œuvre les clés de chiffrement sur le réseau.

17 **Me JENNIFER COX:** Donc, c'est une tâche assez ardue et
18 organisée.

19 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui. Et aussi, une tâche qu'il faut faire
20 au bon moment parce que si vous êtes dans une situation où l'une des radios a une clé
21 qui ne correspond pas à celle d'une radio, il n'y aura pas d'interopérabilité. Ou si vous
22 avez une console de répartition qui n'est pas... qui n'a pas la bonne clé, cela aussi va
23 avoir un impact sur la communication. Donc, il faut le faire au bon moment de sorte que,
24 entre la publication des clés et le changement de clé, il y ait un délai suffisant.

25 **Me JENNIFER COX:** Et ça, donc, il faut des effectifs nécessaires.

26 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui, des effectifs d'informatique. Il
27 s'agit d'une infrastructure fondée sur les serveurs avec un client, mais il s'agit d'un
28 processus qu'il faut faire à tous les mois et, oui, c'est quelque chose qui occupe pas mal

1 de temps.

2 **Me JENNIFER COX:** Donc, la province délègue cette tâche à la
3 GRC, car vous avez les effectifs nécessaires, vous en avez les effectifs.

4 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui, c'est ça. On a une équipe de
5 techniciens qui peuvent gérer cela sur une base régulière, en plus l'enregistreur des
6 clés, nous avons aussi géré les appareils sur l'installation de gestion des clés. Si on a
7 un service qui achète de nouvelles radios, il faut donc suivre un processus pour
8 autoriser ces radios à la radio. Et quand la radio est mise hors service, il faut l'enlever,
9 et donc, il faut enlever les clés de chiffrement.

10 **Me JENNIFER COX:** Et même quand vous envoyez les appareils à
11 la réparation.

12 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui, c'est exact. Il y a deux processus.
13 Bon, il y a un processus qui implique mon unité, l'autre non. Quand une radio sera...
14 subira une petite réparation, par exemple un véhicule doit se faire faire un changement
15 d'huile, il faut donc inhiber les radios, c'est-à-dire les désactiver de sorte que la radio ne
16 peut pas s'allumer et personne ne peut écouter les communications. Mais si la radio va
17 être mise hors service pendant plus longtemps, par exemple si on envoie la radio à Bell
18 ou Motorola pour une réparation de plus longue durée, on va faire un processus de
19 zéroïsation, ça veut dire que toutes les clés seront enlevées des appareils. Par
20 exemple, quand vous effacez un cellulaire, vous enlevez toute l'information qui s'y
21 trouve que ces informations ne peuvent pas être utilisées par quelqu'un d'autre.

22 **Me JENNIFER COX:** Donc, ce que votre atelier fait, c'est quand
23 vous faites le dépannage de l'opération des radios, n'est-ce pas? Et vous fournissez
24 aussi les radios.

25 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui, c'est ça. Du point de vue de KMF,
26 nous sommes responsables de ce... des dépannages, parfois la radio a été zéroïsée, et
27 donc, mise à zéro, et donc, on va travailler avec le fournisseur pour corriger le
28 problème. Et aussi, l'atelier radio offre du soutien à tous les usagers dans la division

1 « H » de la GRC, donc on doit s'occuper des équipements des abonnés, les radios
2 portatives, mobiles, les structures internes qui vont le soutenir, donc les « *loggers* », les
3 enregistreurs qui vont tenir compte de cette information, on offre le soutien aux chefs
4 d'équipe lors des interventions critiques, et nous sommes donc sur appel à tous les...
5 24 heures par jour, et nous gérons aussi des projets et les initiatives associées avec les
6 radios. C'est pour cela qu'on travaille avec messieurs Boyle et Brown pour initier des
7 projets. Par exemple, la GRC a mis en place trois tours en fonction des exigences de
8 nos membres, des besoins de nos membres, et on a travaillé avec ces équipes pour
9 cela et vous avez... vous vous êtes référée aux services nationaux radio qui... c'est une
10 équipe qui travaille à Ottawa sur les enjeux de la radio.

11 Et on offre aussi une formation sur la nouvelle génération et aussi
12 l'inventaire et la gestion du cycle de vie des équipements. On a parlé aussi de la
13 schématisation du parc d'appareils, et ça aussi, ça passe par l'atelier, le soutien aux
14 communications pour les opérations quotidiennes, les événements majeurs. Si des
15 outils sont nécessaires pour améliorer ou prolonger les communications radio, l'atelier
16 peut aider à exécuter ces tâches.

17 **Me JENNIFER COX:** Quand vous dites participer ou aider, ça veut
18 dire quoi? Vous avez des équipements qui permettent d'augmenter les capacités,
19 accroître les capacités?

20 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Non, pas tellement, mais, par exemple,
21 lors du soutien que l'on offre aux équipes d'intervention en cas d'incidents critiques,
22 nous avons des répéteurs qui permettent de prolonger la couverture dans des zones de
23 faible couverture, on peut s'en servir. Il y a un groupe d'outils que l'on peut offrir, des
24 prolongeurs de la couverture cellulaire. Ce n'est pas pour augmenter la capacité...

25 **Me JENNIFER COX:** Mais pour les gens qui ne savent pas ce que
26 c'est, un répéteur, ça fait partie de la plateforme qui permet à la conversion d'avoir lieu?

27 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Donc, clarifions. Quand on songe à la
28 tour, généralement on va aussi utiliser le mot « répéteur » ou... donc, c'est un appareil

1 intermédiaire entre le membre et la tour, donc c'est comme pour booster le signal, pour
2 amplifier le signal, mais... c'est comme pour les cellulaires mais dans le réseau radio.
3 Un répéteur... oui, répéteur.

4 **Me JENNIFER COX:** Donc, vous êtes responsable des
5 formations... de la formation... qui sont données aux membres? Est-ce que la formation
6 a changé depuis l'incident des pertes massives?

7 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Je dirais que le contenu de la formation
8 n'a pas changé. Les objectifs de la formation ont toujours été de présenter l'équipement
9 ou la configuration de la radio, le fonctionnement des boutons comme monsieur Boyle
10 vous a montré, on parle beaucoup de la schématisation du parc d'équipe... du parc
11 d'appareils. Donc ça, c'est notre carte que l'on utilise ou notre tableau que l'on utilise
12 pour la GRC, donc il y a 10 zones avec 16 groupes d'appels dans chaque zone, 160 au
13 total, et donc, on étudie le tableau souvent, on parle de l'aide mutuelle, d'entraide et on
14 fait des pratiques avec les membres pendant la formation, et ensuite on parle des
15 procédures qui tournent autour ou qui ont rapport au système.

16 Depuis que je me suis joint à la division en 2018, la formation n'a
17 pas changé radicalement. En 2020, on avait toujours démontré le système d'urgence
18 avec le microphone ouvert.

19 **Me JENNIFER COX:** Peut-être que les thèmes n'ont pas changé,
20 mais peut-être que le format a changé un peu.

21 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui. Avant la COVID en 2020, notre
22 formation était présentielle pour la plupart. On a Agora qui est un système de formation
23 en ligne et on avait un cours pour les membres qui était disponible sur cette plateforme
24 virtuelle, mais en dehors de cela, on faisait des formations en présentiel. Quand il a été
25 annoncé en 2020 que l'on allait... quand la COVID a été annoncée, on est passés à la
26 plateforme virtuelle, cela nous a permis d'offrir une formation beaucoup plus souple, car
27 les membres pouvaient faire leur formation au bureau ou chez eux, il fallait tout
28 simplement trouver un endroit relativement tranquille.

1 **Me JENNIFER COX:** Matt a parlé un peu de l'aspect de la mémoire
2 musculaire. C'est un aspect important, il semble. Après l'incident des pertes massives,
3 est-ce qu'il y a quelque chose qui vous a suggéré que cette mémoire musculaire n'était
4 pas développée correctement?

5 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Il faut faire des exercices et il faut
6 comprendre comment changer de zone, changer de groupe d'appels et développer
7 cette mémoire musculaire, passer deux heures et demie dans une salle de cours est
8 une chose, mais le faire à plusieurs reprises, ça change... ça permet de développer
9 cette mémoire musculaire. Donc, on avait compris lors de l'incident, des événements,
10 que certains de ces... que cette mémoire musculaire n'était pas à la hauteur, et donc,
11 maintenant on fait des séances hebdomadaires avec nos membres de sorte, après
12 avoir consulté la STO, donc ils peuvent, donc... ils apprennent à être en... les
13 20 secondes de microphone ouvert et tout cela.

14 Après les événements des 18 et 19 avril 2020, nous avons aussi
15 examiné, réexaminé tous les PON en ce qui a trait à l'interopérabilité, nous les avons
16 rehaussées, et donc, la STO continue à faire des exercices sur des situations
17 interopérables avec nos membres et leurs agents.

18 **Me JENNIFER COX:** Et un autre aspect de votre rôle, je pense que
19 vous l'avez mentionné, c'est que vous donnez de la rétroaction à la province, vous
20 travaillez avec la province en ce qui a trait à la couverture, si les membres ont des
21 problèmes avec la couverture donc, vous travaillez sur cet aspect-là.

22 **M. CHRISTIAN GALLANT :** Oui. La couverture radio est très
23 importante. Et donc, on monte la carte de couverture et on voit la carte qu'il y a des
24 zones qui sont en vert, qui ont une bonne couverture, d'autres zones en jaune où il y a
25 quelques problèmes. On voit les affaires qui peuvent affecter la couverture.

26 En haut de la côte, il y a généralement une bonne couverture.
27 Dans une vallée, non, un vallon, non. La topographie peut affecter beaucoup la
28 couverture. Mais donc, on connaît la plupart de ces lacunes de couverture et on a

1 travaillé avec eux. Mais s'il y a encore des zones de couvertures froides, de mauvaises
2 couvertures, ils devraient nous le dire, pour qu'on puisse essayer de corriger le
3 problème.

4 **Me JENNIFER COX** : D'autres questions pour vous : Est-ce que
5 vous avez quelque chose d'autre à ajouter sur la technologie GPS et les capacités de la
6 radio?

7 **M. CHRISTIAN GALLANT**: Je pense que Matt a bien résumé ce
8 terme, qui est complexe. Il faut s'assurer que ces données soient transmises sûrement
9 au réseau Bell et on ne veut pas se retrouver dans une situation où ces renseignements
10 pourraient faire l'objet d'une interception. Car cela pourrait avoir pour effet de
11 compromettre la sécurité des gens concernés.

12 Le projet implique beaucoup de coordination entre Bell, Motorola, la
13 GRC, les provinces, les fournisseurs. Et les attentes envers le GPS sur le réseau radio,
14 bon, présentement la STO reçoit beaucoup de renseignements du système radio,
15 quand la demande de parler est activée. Et ensuite, les emplacements GPS seraient
16 reçus. C'est pour accroître la sécurité de nos agents.

17 Donc, si le membre ne répond pas, j'ai l'autorisation, je peux donc
18 sonder l'emplacement sur GPS. Ça peut être aussi un outil tactique. Il y a d'autres outils
19 conçus pour l'utilisation tactique du GPS. Ce n'est pas un sondage continu, le GPS.
20 Dans notre système RAO (?), on peut voir les renseignements GPS mis à jour à toutes
21 les 30 secondes, ou quelques centaines de mètres. Et même 150 mètres et cinq
22 secondes. Si on essayait de faire cela avec les radios portatives, ce ne serait pas
23 faisable, pour l'instant. ... (inintelligible) parler des trois voies de communication sur un
24 système de répéteur [sic], ça, ça pourrait (inintelligible) le système.

25 **ME JENNIFER COX**: Alors maintenant, je vais vous parler de la
26 pièce 1080. Il s'agit d'une photo, une pièce qu'il faudrait peut-être tourner la photo, est-
27 ce qu'on peut? Bon, peut-être pas. Mais vous voyez la photo du véhicule de l'auteur
28 des faits, avec la radio. Vous avez déjà vu cette photo, n'est-ce pas?

1 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui.

2 **ME JENNIFER COX:** Et donc, l'une des questions qui a été posée
3 est quelles sont les capacités de cette radio, possiblement? Est-ce que vous êtes
4 capable de nous dire si cette radio a été fonctionnelle?

5 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Je peux vous dire que cette radio ne
6 pouvait pas accéder aux réseaux de deuxième génération. Si je compare cette radio,
7 c'est un Motorola MCS 2000. Et si j'ai regardé la photo et je l'ai comparé à une photo en
8 ligne, cette radio ne pourrait pas accéder aux réseaux actuels, aux réseaux mobiles de
9 ressources partagées actuels. Et donc, afin de pouvoir fonctionner sur ce réseau, il
10 faudrait que la radio soit autorisée, et devrait avoir la clé, afin de recevoir les
11 communications chiffrées.

12 **ME JENNIFER COX:** Donc, ça pourrait marcher, mais ce n'est pas
13 une radio qui pourrait pas fonctionner ou utiliser le système que les membres utilisaient
14 en avril 2020?

15 **M. CHRISTIAN GALLANT:** C'est exact. Donc, c'est un système
16 numérique, donc oui, effectivement, ça ne marcherait pas dans le réseau actuel.
17 Peut-être sur un autre réseau, mais pas celui-ci.

18 **ME JENNIFER COX:** Donc, pour rendre ça très simple, s'il jamais il
19 y avait eu des conversations, ces conversations ne pouvaient pas... ça devait être une
20 conversation avec lui-même. Il ne pouvait pas accéder sur ce réseau. Toutes ces
21 conversations qui se passaient sur ce réseau auraient été isolées aussi

22 Est-ce que vous avez quelque chose d'autre à dire de cette photo,
23 ou de la radio. ?

24 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Non, je n'ai rien à dire de plus.

25 **ME JENNIFER COX:** Dernier volet qu'on va couvrir, on revient vers
26 vous, monsieur MacLeod, c'est la pièce 297, c'est comme 0017 [sic]. Et ceci analyse du
27 réseau, les 18 et 19, 2020, préparée par Bell. Monsieur MacLeod, vous connaissez ce
28 document?

1 **M. TREVOR MacLEOD** : Oui.

2 **ME JENNIFER COX**: Et ce que je voudrais faire, cela était préparé
3 par Bell, peu après l'incident et c'est quelque chose que vous faites régulièrement,
4 après des événements catastrophiques ou des événement inhabituels, admettons,
5 préparer de tels rapport?

6 **M. TREVOR MacLEOD**: Oui, des rapports semblables.

7 **ME JENNIFER COX**: Alors la raison que je veux le présenter afin
8 que vous puissiez l'expliquer en termes simples, sur le plan de ce que ce rapport
9 discute, est comment il devrait apparaître? Alors, la première page est caviardée,
10 surtout, ça signifiait c'était noirci, pourriez-vous nous dire pourquoi.

11 **M. TREVOR MacLEOD**: (Inintelligible) noirci, parce que ça
12 montrait, dans ces deux images-là, ça montrait les tours, les emplacements des tours,
13 et on ne divulgue pas l'emplacement de ces tours-là, pour des raisons de sécurité
14 publique.

15 **ME JENNIFER COX**: Le numéro 3, c'est la prochaine page, alors il
16 semble que les sites, à London (inintelligible) ... l'aéroport, à la toute fin de la diapo, il y
17 a... ça parle seulement de différents emplacements, il y en a un qui est spécifique pour
18 London (inintelligible), alors quelques pages de cet ensemble de diapo sont des
19 résumés de renseignements plus granulaires, à la fin de ceci. C'est correct, oui?

20 Et est-ce que ça ferait de l'allure de regarder à ceci, ou des
21 éléments plus granulaires? Ce sont les synthèses qui devraient nous intéresser. Alors à
22 trois, évidemment, il y en a une partie qui a été caviardée parce que c'est une question
23 de sécurité publique?

24 **M. TREVOR MacLEOD** : Oui. C'est juste.

25 **ME JENNIFER COX** : Parce qu'on voit, on voit l'emplacement, la
26 disponibilité du site, on voit GOS, qui est au-delà de 5%, et là on a l'utilisation
27 (inintelligible), l'utilisation maximale. Ça signifie quoi, ça?

28 **M. TREVOR MacLEOD** : Tout d'abord vous avez... c'est le niveau

1 de service. C'est à quel point l'utilisateur a (inintelligible) au système. Notre mise en
2 service, on cible que moins de 5% des demandes d'appel ne vaut pas être signal
3 occupé dans le message. (Inintelligible)... dans la période la plus utilisée, la plus
4 intensive, entre 11 h le 19 avril...

5 Pendant cette période-là, il y aurait eu 3,2% des demandes
6 d'appels qui auraient été dans la ligne file d'attente occupée. (Inintelligible) la file
7 d'attente occupée, il reste là jusqu'à ce qu'ils ont une tonalité qui permet la
8 communication Alors la ligne, quand on est occupé, le signal va reconnaître l'utilisateur
9 G, un canal disponible (Inintelligible) possible aux communications.

10 Par cet événement, commencé plus tôt, les réseaux ne sont pas
11 conçus pour ce genre d'urgence. Le réseau a quand même fonctionné selon son cahier
12 de charges. Pendant tout un événement, tous les événements du 18 et du 19 avril,
13 chacun des emplacements figurent c'est clair, le plus haut niveau de service, on parle
14 de la période maximale, c'était 3,22.

15 **M. TREVOR McLEOD:** C'était 19 lignes occupées, signal occupé
16 sur Londonderry pendant cette heure.

17 **Me JENNIFER COX:** Ça signifie que le cahier de charges du
18 contrat.

19 **M. TREVOR McLEOD:** C'est correct.

20 **Me JENNIFER COX:** Est-ce que y'a autre chose qu'on devrait
21 parler au sujet de cette diapo?

22 **M. TREVOR McLEOD:** Quand j'ai parlé des 19 lignes occupées,
23 ça, c'est hors de 590 demandes d'appels sur ce site-là pendant l'heure.

24 **Me JENNIFER COX:** La page 4 parle des demandes d'appels,
25 alors regardons les demandes d'appel à la gauche.

26 **M. TREVOR McLEOD:** On regarde... ce qu'on regarde d'habitude
27 pendant ce genre d'évènement, c'est ce qui s'est passé pendant la journée même ou
28 l'heure même et le jour avant et la journée après. Alors, si on regarde la journée, le 17,

1 c'est un vendredi et c'était une journée de circulation qu'on verrait d'habitude sur un tel
2 réseau. Quand on regarde le 19 au niveau des demandes d'appel, pendant l'heure de
3 pointe, on voit quelques sites. Et là, c'était à Londonderry où le trafic est passé de un
4 peu moins de 200 demandes d'appels pendant une heure très occupée à près de 600.
5 Alors, le nombre de demandes d'appels a triplé comparé à une journée typique pendant
6 l'évènement même, et (inintelligible) pour les autres sites aussi. Le réseau a connu
7 beaucoup, un nombre significatif d'appels, de demandes d'appels, mais le réseau a pu
8 gérer ces appels-là selon le cahier de charges. Alors, le graphique représente toutes les
9 communautés que nous avons discutées auparavant – Londonderry, ainsi de suite.
10 J'aurais dû mentionner ça, désolé. Ça, ils auraient fourni la couverture à la zone des
11 communautés touchées.

12 **Me JENNIFER COX:** Numéro 5.

13 **M. TREVOR McLEOD:** Numéro 5, quand on circule, on voit
14 différents graphiques qui racontent la même histoire. Ce que je voulais montrer dans le
15 dernier graphique, c'est le pic, le maximal d'achalandage, alors c'est surtout avec les
16 24 heures du 19 avril, on voit où ça commence à minuit et là, il y a de 10 à 11 heures
17 où la circulation augmente de façon significative. C'est ça l'objet du graphique, ça
18 montre le profil des demandes d'appels que nous avons reçues des utilisateurs finals
19 pendant cette période-là.

20 **Me JENNIFER COX:** On devrait peut-être s'arrêter ici. Si le
21 système des radiocommunications est capable, toutes les interactions entre les
22 utilisateurs et la tour sont... il y a un suivi, alors le cerveau que nous avons discuté plus
23 tôt fait le suivi de lignes occupées, les appels demandés.

24 **M. TREVOR McLEOD:** Le cerveau fonctionne également... tient
25 compte de toutes les interactions des abonnés avec le réseau.

26 **Me JENNIFER COX:** La seule chose qu'on ne peut pas capter,
27 c'est quand ils ne peuvent pas accéder à la tour, n'est-ce pas?

28 **M. TREVOR McLEOD:** Si c'est hors de la portée, oui.

1 **Me JENNIFER COX:** Si on n'utilise pas... un utilisateur ne peut
2 utiliser la radio et ils ne savent pas pourquoi et vous n'avez aucun dossier que eux, ils
3 ont cherché à accéder à la tour, vous devez déduire que c'est la seule possibilité, c'est
4 qu'ils ne peuvent pas rejoindre la tour.

5 **M. TREVOR McLEOD:** Dans ce cas-là, et on ne veut pas présumer
6 sur des instances particulières, à chaque fois qu'une radio a une interaction avec le
7 réseau même et qu'il y a une communication qui est renvoyée, il y a un dossier qu'on
8 peut revoir. S'il n'y a pas de dossier créé à partir de ce genre d'interaction, aucune
9 façon de savoir qu'est-ce qui s'est passé avec l'utilisateur final et son appareil.

10 **Me JENNIFER COX:** Pour vous, c'est important comme
11 corporation. Vous gardez... vous faites le suivi de ça pour voir qu'est-ce que vous
12 pourriez faire mieux?

13 **M. TREVOR McLEOD:** On regarde ça en compte pour nos
14 rapports de rendement mensuels parce que nous sommes très diligents d'avoir des
15 métriques, des mesures de service pour atteindre plus de 5 %, on veut s'assurer qu'on
16 comprend les capacités et à quel point il y a usage dans une journée et y'a une
17 augmentation dans une journée. On peut travailler avec les provinces pour prendre des
18 bonnes mesures pour aborder cela.

19 **Me JENNIFER COX:** Prochaine diapo, s'il vous plait.

20 **M. TREVOR McLEOD:** Alors ça, c'est une différente représentation
21 de ce qu'on vient de voir, c'est la même chose qu'on vient de voir. D'habitude, quand on
22 regarde ces évènements-là, on regarde pendant toutes les 24 heures de la période
23 achalandée et on la décompose en créneaux d'une demi-heure. Ça montre les lignes
24 occupées pendant les pics de cette période-là. Il y a « Occupé », il s'agit d'une file
25 d'attente, on priorise, et on reçoit un message que le réseau est libre. Entre le moment
26 où il a une ligne, on reçoit si la ligne est occupée où là où le réseau va vous rappeler,
27 c'est des secondes, comme disait Matt.

28 **Me JENNIFER COX:** Et la prochaine diapo, c'est le 7.

1 **M. TREVOR McLEOD:** C'est une représentation graphique de la
2 diapo 1, ça montre les pourcentages des emplacements pendant la journée précédente,
3 le 19 et... les 18, 19 et 20, et on l'a mis sous la forme d'un graphique.

4 **Me JENNIFER COX:** Et la prochaine page?

5 **M. TREVOR McLEOD:** C'est finalement un résumé, juste un
6 résumé sur cette page-là. Je pense que quelques-uns des points clés au niveau des
7 emplacements, ils étaient 100 % disponibles pendant tout l'évènement. Cela signifie ils
8 étaient activés, il n'y avait pas d'incidents, il n'y avait pas de préoccupations liées aux
9 opérations. C'est la même chose pour les centres de répartition, il n'y avait pas d'enjeux
10 qui se sont passés avec les répartiteurs, 100 % disponibles, très... c'était très... ça
11 fonctionnait comme prévu.

12 L'autre point que je vais faire, c'est le dernier point, nous avons
13 regardé également à l'utilisation des groupes d'appels, 70 % c'était des applications de
14 la loi et 30 % c'était les soins de santé d'urgence.

15 **Me JENNIFER COX:** C'est pas juste qui, mais vous pouvez
16 identifier c'est qui le... c'est quoi la radio et qui est l'utilisateur.

17 **M. TREVOR McLEOD:** On connaît l'identifiant de la radio, mais on
18 ne sait pas qui aurait la radio en main, mais nous avons son identifiant de la radio.

19 **Me JENNIFER COX:** Y'a d'autres diapos, c'est juste des
20 renseignements que nous avons discutés.

21 **M. TREVOR McLEOD:** C'est juste des renseignements
22 (inintelligible) à chaque emplacement individuellement et l'utilisation même de chaque
23 site, de chaque emplacement.

24 **Me JENNIFER COX:** Est-ce qu'il y a quelque chose que vous
25 voudriez exprimer que je n'ai pas mentionné?

26 **M. TREVOR McLEOD:** Pas selon moi.

27 **Me JENNIFER COX:** Matthew, je vous pose la même question,
28 est-ce qu'il y a quelque chose que vous voudriez discuter que je n'ai pas discuté?

1 **M. MATTHEW BOYLE:** Je voudrais parler du rôle que nous jouons
2 de soutien sur le terrain. En tant qu'entité provinciale, Christian a mentionné plus tôt
3 dans son témoignage que l'atelier des radiocommunications a la capacité d'intervenir
4 dans des incidents sur le terrain et d'établir... élargir la couverture. Alors, nos efforts
5 seront focalisés sur les efforts des utilisateurs de la GRC, et également nous soutenons
6 également à l'échelle provinciale, les municipalités et la GRC aussi. S'il y avait quelque
7 chose qu'on peut ajouter au casse-tête, là, nous pouvons jouer un rôle.

8 Et Todd a fait référence aussi à plusieurs véhicules spécialisés, le
9 personnel formé, des outils qu'aucun autre des autres groupes d'utilisateurs ne dispose,
10 en train de le (phon.) suivi du système et de faire... établir le rendement du système.
11 Alors, si un partenaire nous engage pendant un incident majeur, on peut soit rester à
12 distance, en faire le suivi... en faisant le suivi. S'il y a un grand événement en matière
13 d'application de la loi, on peut travailler avec divers groupes pour minimiser le trafic
14 pour s'assurer que y'a pas de tonalité de système occupé ou de le minimiser. Alors, on
15 prend du recul de faire le suivi et de également intervenir sur la scène, et comme
16 Christian mentionnait, pour prolonger la couverture cellulaire, prolonger la couverture
17 radio, redonner... donner des radios supplémentaires, des piles et ainsi de suite.

18 **Me JENNIFER COX:** Pour explorer ça davantage, qu'est-ce que
19 vous feriez quand on parle du premier groupe d'activités, s'il s'agit d'appeler les gens,
20 « sortez vos radios, il y a une urgence », vous devez leur dire d'employer une différente
21 méthode de communication?

22 **M. MATTHEW BOYLE:** D'utiliser leurs téléphones cellulaires pour
23 l'instant, ou même surveiller, fournir des conseils à l'agence, mais également pour
24 l'agence qui mène l'incident par exemple, on pourrait fournir des conseils au niveau des
25 plans de communication, on pourrait leur dire de parler plutôt... comment les radios,
26 qu'il y a une circulation radio (inintelligible) une radio allumée, disons que quelqu'un
27 avait gardé leur radio allumée dans un siège arrière, alors on peut identifier ces
28 anomalies-là, et cet incident à New Glasgow : « Oui, il y a quelqu'un qui est sur une

1 radio sur le canal de Yarmouth. » Alors, on peut faire un peu de coordination et de
2 rétroaction.

3 **Me JENNIFER COX:** Pour l'instant, vous n'avez pas ce rôle-là?

4 **M. MATTHEW BOYLE:** Non, nous n'avons pas ce rôle-là.

5 **Me JENNIFER COX:** Formel.

6 **M. MATTHEW BOYLE:** Nous n'avons pas un rôle formel. Si les
7 agences nous appellent et de devenir impliqués, on va le faire, et nous serons heureux
8 de le faire, mais c'est pas une question de se répartir soi-même, on ne choisit pas
9 d'intervenir dans un incident si une agence de nous appelle pas. Il y a une valeur qu'on
10 pourrait ajouter dans certaines instances étant donné les outils que nous avons.

11 **Me JENNIFER COX:** En fait, vous êtes les seuls avec les
12 renseignements de qui utilise le système.

13 **M. MATTHEW BOYLE:** Et Bell peut même voir, même donner du
14 côté opérationnel. Nous sommes les personnes qui sont engagées auprès des
15 utilisateurs pour pouvoir contacter les centres de répartition et influencer le
16 comportement d'autres utilisateurs.

17 **Me JENNIFER COX:** Un des autres éléments dont je me rappelle
18 de nos discussions, c'est votre commentaire que le fait que cela a eu lieu la fin de
19 semaine a apporté une différence potentiellement au niveau du rendement du système.

20 **M. MATTHEW BOYLE:** C'est difficile de savoir à quel point cela a
21 apporté une différence. On sait que la circulation des autres agences a tendance à être
22 plus basse lors des fins de semaine que pour des ministères (inintelligible) et le
23 gouvernement provincial, y'a une tendance à avoir davantage d'activités que d'autres
24 journées d'affaires. C'est impossible de savoir s'il y a une différence substantielle ou
25 non, mais je pense que cela aurait pu aider. La seule chose que j'ajouterais, c'est
26 (inintelligible) du vendredi et lundi (inintelligible) que les tentatives d'appels étaient trois
27 fois ce qu'elles étaient. Je vais vous parler des données. Chaque fois je tire la même
28 conclusion, mais (inintelligible) les données, ça montrait que les tentatives d'appels

1 étaient beaucoup augmentées.

2 **Me JENNIFER COX:** Monsieur Brown, voulez-vous parler des
3 normes de formation?

4 **M. TODD BROWN:** Oui. Alors, un des autres éléments que nous
5 avons qui pourrait être utile, les formations marchent assez bien, nous avons une
6 bonne relation de coopération avec la GRC en matière de formation, mais y'a pas une
7 norme pour les formations qui s'applique à tous les utilisateurs, alors nous n'avons pas
8 un mandat de faire cela. Dans notre bureau, s'assurer que la norme est bien appliquée
9 de façon égale à travers toute la communauté des utilisateurs, ça pourrait peut-être être
10 utile.

11 **Me JENNIFER COX:** Christian?

12 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Une chose, et ça renchérit sur le
13 commentaire de Todd, en ce qui a trait à la formation, quand je parlais de la formation,
14 j'ai oublié de dire que la politique de formation qui était instaurée par la GRC, ça, c'était
15 en 2018, et nos membres, les nouveaux membres qui arrivent dans la division doivent
16 compléter, comme j'ai dit, le cours de formation en ligne qui est disponible sur Agora,
17 notre portail de formation, et ils doivent assister à la prochaine séance en classe et les
18 membres doivent être formés à tous les quatre ans au sujet du réseau de
19 radiocommunication, alors c'est essentiel de s'assurer que nos membres ont la
20 formation. Mais vous voulez demander... vous avez mentionné le changement qui a été
21 apporté suite aux pertes massives. Une des choses que nous avons passées en revue
22 dans les PON, nous avons resserré le libellé du nombre de politiques en ce qui a trait à
23 l'utilisation des canaux juridiques partagés d'aide mutuelle qui mettent davantage
24 d'emphase, les membres vont changer à ces discussions lorsque dirigés et leur faire
25 part au OCC. Ils vont rester là jusqu'à ce que l'incident a été résolu.

26 Et qui plus est, le centre de la STO a des politiques strictes en
27 matière d'aide mutuelle. Disons qu'il y a une collision sur une autoroute, ça, c'est un
28 exemple où la STO affecterait une aide mutuelle et les groupes d'aide mutuelle de...

1 sont assignés par la STO dans la province.

2 **Me JENNIFER COX:** Une chose que je n'ai pas discutée, c'était
3 l'avion. Il y a de l'infrastructure qui existe au niveau de capacité de
4 radiocommunications et l'avion dans la Nouvelle-Écosse, alors parlons-en rapidement.

5 **M. TODD BROWN:** C'est unique à la Nouvelle-Écosse. Comparé à
6 toutes les autres compétences au Canada et la plupart des compétences aux États-
7 Unis, nous avons une communication intégrée de l'air vers le sol. La plupart des
8 compétences, les communications aéronautiques, quand les intervenants en matière de
9 sécurité publique sont sur le terrain, ça passe par un autre système de communication,
10 ça passe pas par le même système que les utilisateurs sur le terrain utilisent. Alors,
11 c'est unique à la Nouvelle-Écosse, on a travaillé avec l'instance règlementaire,
12 Innovation, Sciences et Développement économique Canada, et nous avons demandé
13 pour un permis par intérim, et depuis les derniers six ou sept ans, nous avons un
14 système qui intègre les collectivités pour les premiers intervenants et les deux
15 ministères de la Nouvelle-Écosse qui disposent d'avions, et c'est ça le système qui est
16 employé.

17 **Me JENNIFER COX:** Alors, y'a des avions qui font partie de
18 l'équipe des radiocommunications mobiles.

19 **M. TODD BROWN:** Six hélicoptères qui sont dotés de radios à
20 communication automatique.

21 **Me JENNIFER COX:** En plus de leur accès au TMR2, ils ont
22 également accès aux canaux chiffrés pour les forces d'application de la loi.

23 Voilà mes questions, Monsieur le commissaire. Évidemment, il faut
24 une pause pour un caucus.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Alors, merci bien, Madame Cox...
26 Maitre Cox.

27 Et merci bien à vous tous. Nous prendrons une pause jusqu'à
28 environ 15 heures et quart, et certains des avocats des nombreux... des participants

1 auront peut-être des questions pour vous. On va tout organiser pendant la pause.

2 Si vous avez besoin de davantage de temps, Maitre Cox, faites-le-
3 nous savoir, mais disons 15 heures et quart pour l'instant.

4 **Me JENNIFER COX:** Merci encore une fois.

5 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

6 Les procédures sont en pause et les procédures reprendront à
7 15 heures et quart.

8 --- L'audience est en pause à 14 h 51

9 --- L'audience est reprise à 15 h 21

10 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Reprise de la séance,
11 Mesdames et Messieurs.

12 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Cox.

13 **Me JENNIFER COX:** Monsieur le commissaire en chef, nous avons
14 donc rencontré les participants et ils ont demandé de poser quelques questions de plus.
15 Est-ce qu'on peut ramener le groupe de témoins, s'il vous plait.

16 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Cox.

17 **Me JENNIFER COX:** Donc, voici une question qui est posée à
18 Todd ou Matthew en ce qui concerne les aéronefs provinciaux. À quel ministère... quels
19 ministères sont responsables de ces aéronefs?

20 **M. TREVOR McLEOD:** C'est le ministère des Ressources
21 naturelles et aussi les services d'urgence pour l'ambulance de l'air.

22 **Me JENNIFER COX:** Et aussi, est-ce que la GRC... savez-vous si
23 la GRC a accès à ces aéronefs?

24 **M. TODD BROWN:** Je crois que oui.

25 **M. MATTHEW BOYLE:** Sur demande. Ils peuvent faire... placer la
26 demande avec le ministère des Ressources naturelles.

27 **Me JENNIFER COX:** Donc, Christian, vous pouvez confirmer que
28 le ministère des Ressources naturelles peut prêter ces aéronefs à la GRC?

1 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Oui, je peux confirmer cela. On peut
2 demander ces services.

3 **Me JENNIFER COX:** Tout le monde peut répondre à cette
4 question, mais on a entendu beaucoup sur les difficultés des événements et du
5 déploiement, surtout la nuit du 18 avril, et on a parlé des complexités associées avec le
6 système GPS. Bien que le travail soit en cours, qu'est-ce qu'on envisage de faire afin
7 de régler ce problème de sorte qu'il n'y ait jamais de tirs fratricides et que l'on sache
8 l'emplacement de chacun des agents? Quelles recommandations pourraient permettre
9 de régler ce problème?

10 **M. MATTHEW BOYLE:** Du point de vue de la radio, il n'y a rien
11 que nous pouvons offrir. Il s'agirait d'offrir une autre technologie afin d'avoir cette
12 capacité tactique. Nous ne connaissons pas ces technologies, Todd et moi.

13 **M. TODD BROWN:** Et même à long terme, il est très peu probable
14 que cela puisse passer, même à long terme, par la radio, par voie sur radio.

15 **M. MATTHEW BOYLE:** On voit de nouveaux modèles de radio qui
16 intègrent le service cellulaire LTE dans la radio et dans ces nouveaux modèles, il y a
17 des options permettant d'offrir des services de localisation du côté... par le côté
18 cellulaire et non pas radio de l'appareil, mais ce sont des appareils qui coutent
19 beaucoup plus cher et qui sont beaucoup plus complexes et je ne crois pas, donc, que
20 ce soit une option à court terme. Il y a une tendance dans ce sens, mais il sera... il est
21 comme dur à imagin... dur à envisager que cette technologie soit adoptée largement.

22 **Me JENNIFER COX:** Donc, ce n'est pas une affaire qui est
23 compatible avec la radio, c'est le système n'est pas capable de gérer ça.

24 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui, c'est ça. Et même là où les
25 répartiteurs essaient de sonder l'utilisateur, c'est... le volume d'appel voit qui ont la priorité.
26 Quand il y a des conversations et que le répartiteur envoie l'impulsion, il n'aura pas les
27 données... la réponse à sa demande, à sa requête après que le groupe d'appels
28 devienne inactif, il se peut que le répartiteur doive attendre deux ou trois minutes.

1 Donc, on dit qu'il s'agit d'une application quasi temps réel, mais non pas temps réel.

2 **Me JENNIFER COX:** Une autre question en ce qui a trait à la
3 conversation entre monsieur Corkum (phon.) et monsieur Byrne, et leur incapacité de
4 se rejoindre sur un canal chiffré le matin du 19, et je crois que vous avez une certaine
5 compréhension, Todd, parce que vous avez entendu cette conversation, n'est-ce pas?
6 Parlez-nous de ce qui s'est passé.

7 **M. MATTHEW BOYLE:** Quand j'ai eu vent de cet évènement, j'ai
8 rejoint notre agence d'appels et on a jaser, on a vu... on avait reçu un avis de la gestion,
9 du Bureau de la gestion d'urgences, mais on n'était pas encore formellement impliqué
10 dans l'évènement. J'avais vu, donc, l'avis, la notification du groupe d'appels en ce qui
11 concernait l'aéronef, je commençais à suivre les communications, mais je me disais à
12 un certain moment qu'il fallait que ça se passe par un canal chiffré. On l'a fait, on l'a
13 suggéré, mais ce que j'ai compris, c'est qu'il n'a pas pu... ils n'ont pas pu se rejoindre
14 parce qu'ils n'étaient pas sur le même canal au même moment. Donc, les deux avaient
15 accès au canal, mais ils n'étaient pas là au même... en même temps, donc les... et
16 donc, finalement, ils sont revenus sur le groupe d'appels non chiffré.

17 **Me JENNIFER COX:** Et c'est là où tout le monde se parlait.

18 **M. MATTHEW BOYLE:** Oui. Ça a marché, donc ils revenaient sur
19 quelque chose qui marchait, donc je ne peux pas le rejoindre par là, mais je le rejoins
20 ailleurs sur un autre canal. Ce serait donc une conclusion raisonnable que de
21 « révertir » à ce canal. Et donc, je pense que c'est ça qui est arrivé.

22 **Me JENNIFER COX:** Le système enregistre toute cette information,
23 vous voyez donc les gens qui ont eu des appels qui ont rejoint leurs destinataires et qui
24 ont quitté ensuite.

25 **M. MATTHEW BOYLE:** C'est devenu difficile pour nous. On ne
26 voulait pas intervenir encore parce qu'on n'était pas sur la scène et on n'avait pas
27 encore été impliqués formellement dans l'incident, il fallait donc observer la prudence,
28 mais...

1 **Me JENNIFER COX:** Et donc, ça rejoint certains de vos
2 commentaires avant la pause. Donc, votre capacité d'agir de façon plus proactive et de
3 participer, donc, pour aider les gens à évaluer et pour la meilleure façon de
4 communiquer.

5 Donc, commissaires, ce sont les questions que j'ai reçues pendant
6 la pause des participants

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Fitch.

8 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci, Maitre Cox. J'apprécie beaucoup
9 votre travail sur cette série de documents fondamentaux complexe.

10 **COMMISSAIRE FITCH:** J'ai deux questions. Une qui porte sur...
11 ou qui est en lien avec une autre question posée sur la possibilité d'utiliser le GPS par
12 radio, mais ce n'est pas une solution, semble-t-il. Est-ce qu'il a été envisagé d'utiliser le
13 système GPS sur les téléphones pour se rejoindre, un écran général, un écran-cadre
14 ou maitre?

15 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Donc, la GRC travaille sur une solution
16 qui s'appelle ATAK, il s'agit d'une solution GPS tactique qui fonctionne sur les
17 téléphones cellulaires. La solution est en cours de production pour toutes nos équipes
18 d'intervention en cas d'incidents critiques et je crois que nous avons de 15 à 18 de ces
19 systèmes dans la division « H ». Et nous avons aussi la version bureau qui s'appelle
20 WinTAK (phon.), donc si jamais il y a un incident majeur et que l'équipe GTI est
21 déployée, on pourra avoir des données d'emplacement avec cette solution-là.

22 La solution récemment a été présentée à notre équipe de direction
23 et appuyée pour... ou approuvée pour un déploiement national, c'est donc quelque
24 chose qui est prévu surtout pour les membres de service général, et donc, que ces
25 données pourront être disponibles.

26 **COMMISSAIRE FITCH:** Nous avons entendu parler de ATAK au
27 cours des derniers quelques mois, je suis contente que c'est une option que l'on
28 poursuit pour les membres du service... des services généraux. C'est bien.

1 Ma deuxième question. Est-ce que la GRC, avant de passer à des
2 systèmes radio numériques, est-ce qu'ils ont déjà eu dans les véhicules le MCS-2000
3 (phon.), le système Motorola dans les véhicules?

4 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Je peux juste répondre en fonction
5 depuis que, moi, je suis là dans la division. Je sais qu'avant le modèle actuel de vidéo,
6 nous sommes sur le modèle APX de radio-modèle, avant c'était XTX et le LTL. Je vais
7 demander un commentaire de Matt sur le MTS-2000, je sais que c'était utilisé lors du
8 TMR1, mais je ne suis pas certain. C'était utilisé aussi à la GRC, le MCS-2000, comme
9 il a été mentionné, c'est une version analogique de la radio Motorola et la GRC a été
10 numérique depuis le TMR1. Je ne peux pas parler avant 2000-2001, mais depuis deux
11 mille... ces dates-là où c'est devenu (inintelligible) TMR1 et TMR2 ont toujours
12 numériques. Alors, ces radios n'auraient pas permis une interface avec la GRC. Il y a
13 plusieurs agences sur le TMR1 qui auraient utilisé ce modèle radio, le service des
14 ambulanciers, plusieurs ministères « provincial », mais non pas dans la GRC depuis
15 cette période-là.

16 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci d'avoir répondu à cette question-là.
17 C'est là où je m'en allais avec cette question avec le système de radio analogique...
18 analogue, plutôt. Si ce modèle-là a déjà été dans les voitures quand ils ont passé au
19 numérique, qu'est-ce qui aurait arrivé à ces radios-là éventuellement? La raison que je
20 pose la question, c'est que... est-ce qu'il y a possibilité... je sais que c'est une
21 hypothèse, mais est-ce qu'il y a possibilité que l'auteur aurait pu utiliser ce système-là
22 dans son véhicule pour écouter ou faire le suivi des émissions radiophoniques
23 analogues qui auraient pu être (inaudible) à la collectivité, même pour faire le suivi des
24 conversations dans la collectivité avec un autre groupe qui pourrait... qui utilisait
25 l'ancien système analogue? La raison que je pose la question, vous pouvez... on peut
26 en apprendre beaucoup au sujet des discussions dans la collectivité ou des travaux
27 publics, c'est une question... c'est une hypothèse, mais c'est une question qui me
28 gratte.

1 **M. MATTHEW BOYLE:** Nous ignorons c'était quoi la bande qui
2 était... pour laquelle c'était programmé, ça pouvait servir plusieurs bandes. Il y a des
3 gens qui... des utilisateurs, et notamment des services d'incendie qui utilisaient la radio
4 analogique, alors c'est possible que ce n'était pas pour la bande TMR, mais pour les
5 bandes pour les autres, par exemple une fréquence du service d'incendie, c'est
6 possible du point de vue technique, mais je ne peux pas spéculer si c'était vraiment le
7 cas, mais du point de vue technique, c'est possible qu'il aurait pu faire le suivi des
8 communications VHF d'un service d'incendie.

9 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci pour cela. Et pour continuer, est-ce
10 que j'ai bien compris : c'était pas juste qu'à 2021 que toutes les agences ont passé au
11 numérique chiffré? Est-ce qu'il y avait des utilisateurs analogues? Est-ce qu'il y a
12 encore des utilisateurs analogues, notamment les salle... les services d'incendie
13 volontaires?

14 **M. MATTHEW BOYLE:** La dernière des agences d'application de
15 la loi a passé au chiffré à partir de 2021. Il y avait deux voies. Certains services de
16 police ont pu obtenir leur propre financement pour acheter leur propre radio cryptée
17 TMR, alors parfois notre bureau a pu faciliter l'acquisition d'actifs surplus et de
18 distribuer afin de dépasser l'obstacle financier. Du point de vue des forces policières,
19 c'était les derniers qui ont passé au numérique chiffré. Y'a des agences qui utilisent des
20 radios analogues conventionnelles, qui n'utilisent pas le TMR2, notamment le service
21 d'incendie, ils utilisent surtout le VHF, ils trouvent que... tout d'abord, les services
22 d'incendie utilisent les *paggers* VHF, alors ils trouvent que c'est plus efficace pour le
23 *pager* et ils n'ont pas migré... enfin, passé au TMR complètement. Ça coute beaucoup,
24 alors ils utilisent beaucoup d'analogues radios. Y'a d'autres instances dans les travaux
25 publics municipaux qui utilisent la radio analogue, oui, c'est sûr que ça existe encore.

26 **COMMISSAIRE FITCH:** Vous avez tellement de connaissances à
27 partager. Savez-vous si les autorités portuaires ou l'autorité du pont, les postes de
28 péage, est-ce qu'ils seraient encore sur des systèmes analogues?

1 **M. MATTHEW BOYLE:** Je pense que les autorités portuaires et du
2 pont à Halifax, c'est... ils ont une radio TMR dans le centre de contrôle, mais je pense
3 que le système primaire n'est pas TMR, mais c'est un système numérique. C'est la
4 seule chose que je connais un peu. Les autorités portuaires ont également TMR, je ne
5 sais pas s'ils s'en servent de façon exclusive ou s'ils ont un autre système aussi.

6 **COMMISSAIRE FITCH:** Alors, merci bien.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Stanton?

8 **COMMISSAIRE STANTON:** Monsieur Gallant, est-ce que ATAK,
9 est-ce que ça serait uniquement pour lors des incidents en cas d'incidents critiques
10 pour les services généraux?

11 **M. CHRISTIAN GALLANT:** Actuellement, la plateforme ATAK est
12 déployée au groupe en cas d'incidents critiques. La planification actuelle est de le
13 déployer dans les membres des services généraux; par contre, il va devoir y avoir des
14 lignes directrices au sujet de l'utilisation de l'ATAK pour les forces policières de services
15 généraux. C'est pas pour dire qu'on ne va pas s'en servir dans le cadre des forces
16 policières de services généraux, mais par contre il faudrait comprendre comment cela
17 pourrait interagir avec notre RAO, notre système de répartition RAO et sur lequel nous
18 faisons le suivi des membres de service. Dans les zones rurales ou au nord, ça
19 dépendrait de la couverture cellulaire. La plateforme ATAK fonctionne sur un appareil
20 cellulaire, alors ça exigerait un service cellulaire afin qu'on puisse s'en servir.

21 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Alors, toutes mes questions
23 ont été répondues, alors je vous remercie, Monsieur McLeod, Monsieur Brown,
24 Monsieur Boyle et Monsieur Gallant. Vous avez pris des concepts très complexes,
25 certains assez étrangers, du moins pour moi, et vous les avez simplifiés afin qu'ils
26 soient compréhensibles. Nous en sommes fort reconnaissants. Plusieurs Néo-Écossais
27 et au-delà nous ont aidés dans notre travail, notre travail important, et vous figurez
28 parmi ces gens-là et c'est fort apprécié. Merci bien. Vous êtes libre de partir.

1 Et merci, Maitre Cox. Comme disait Madame la commissaire Fitch,
2 merci d'avoir organisé et présenté ce panel. C'est fort apprécié.

3 (COURTE PAUSE)

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Me VanWart?

5 **Me JAMIE VanWART:** Merci, Monsieur et Mesdames les
6 Commissaires.

7 C'est maintenant le moment des arguments des avocats des
8 participants. Avant de passer aux arguments, je vais prendre ce moment libre pour
9 traiter des documents qui doivent être déposés en pièces, il y en a cinq.

10 Madame la registraire, il y a un document COMM0058532, la
11 déclaration assermentée de Vicki Colford le 25 mai 2022.

12 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 2173.

13 **--- PIÈCE No. 2173:**

14 (COMM0058532) Déclaration assermentée de Vicki Colford

15 **Me JAMIE VanWART:** Ensuite, c'est le document dont le numéro
16 COMM0058798, c'est la réponse écrite... par écrit de Glen Byrne à la question
17 supplémentaire de la Commission des pertes massives, ç'a été signé le 27 mai 2022.

18 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** 2174.

19 **--- PIÈCE No. 2174:**

20 (COMM0058532) Réponse écrite de Glen Bryne du 27 mai
21 2022 à la question supplémentaire de la Commission des
22 pertes massives

23 **Me JAMIE VanWART:** Et les trois autres documents, j'ai reçu un
24 préavis de Me Topshee qui va y faire référence dans ses arguments, alors je vais les
25 déposer comme pièces maintenant. Le premier, c'est COMM0053754, c'est une
26 transcription de l'entrevue à la Commission des pertes massives avec Dave Gagnon le
27 23 mars 2022.

28 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** 2175.

1 **--- PIÈCE No. 2175:**

2 (COMM0053754) Entrevue de Dave Gagnon à la
3 Commission des pertes massives le 23 mars 2022

4 **Me JAMIE VanWART:** Ensuite, c'est le COMM0042463, c'est...
5 trois... c'est le projet (inintelligible) de la GRC, le rapport final, 2176, merci.

6 **---- PIÈCE No. 2176 :**

7 (COMM0042463) Rapport final de la GRC

8 **Me JAMIE VanWART:** Et le document final c le comme le 0005874
9 et c'est la transcription de l'entrevue de la Commission des pertes massives, avec Mark
10 MacDougal et Dale Cashin, le 22 avril 2022, 2177.

11 **--- PIÈCE No. 2177 :**

12 (COMM0058274) Transcription de l'entrevue de la
13 Commission des pertes massives avec Mark MacDougal et
14 Dale Cashin, le 22 avril, 2022

15 Merci.

16 **ME JAMIE VanWART :** Alors, les soumissions, cet après-midi,
17 monsieur, madame les Commissaires, vont porter sur le document fondamental, les
18 documents fondamentaux qui ont été présentés cette semaine. Il y avait six documents
19 fondamentaux qui ont été présentés. Le service de police (inintelligible), les
20 communications publiques de la GRC, le soutien aérien, GRC d'Halifax, la police
21 régionale d'Halifax et les communications de radio en Nouvelle-Écosse... les radio
22 communications en Nouvelle-Écosse et 911 en Nouvelle-Écosse, ainsi que
23 (inintelligible) au sujet des communications des gens (inintelligible) GRC, d'autres
24 agences et l'interopérabilité entre les agences.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD :** À ce stage-ci, je m'attends à six,
26 peut-être 7 participants vont prendre... tirer partie de ce moment pour fournir des
27 arguments. On va commencer avec Me Digout. Et je demanderais... j'inviterais à
28 madame l'avocate de présenter qui sont ses clients lorsqu'elle... avant d'entamer ses

1 arguments.

2 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me ALIX DIGOUT :**

3 **Me ALIX DIGOUT :** Bonjour monsieur, madame les Commissaires,
4 bonjour maître Digout, comme maître VanWart a indiqué, je m'appelle Alix Digout, avec
5 ma collègue Sharon Miller, nous représentons un membre de famille de Kristen Beaton.
6 Merci de l'occasion de vous fournir des arguments cet après-midi. Je vais aborder trois
7 questions : les communications radio, le processus de la GRC et leur mise en œuvre
8 ainsi que des recommandations possibles pour la phase 3.

9 Pour passer brièvement aux radiocommunications, le panel des
10 témoins a été très utile, il y a beaucoup de choses à digérer, on va probablement
11 présenter des choses plus tard, mais on fait beaucoup référence au trafic perturbateur,
12 des limitations de l'utilisation des zones rurales; je ne comprends pas tout à fait le
13 système encore, mais en passant à la phase 3, on vous demande de considérer ce qui
14 est approprié pour des changements au système des radiocommunication en Nouvelle-
15 Écosse. Une recommandation semblable a été faite par vos homologues à la suite de la
16 Commission 911, des communications à New-York étaient surchargées comme on
17 avait de plus. Alors la recommandation a été mise à jour immédiatement à la norme
18 P 25.

19 Je tourne maintenant la phase...l'accent de ma soumission. Le
20 Commissaire a obtenu un rapport de Behong Crook, (inintelligible) de police. Les
21 décisions des polices et des premiers (inintelligible) pertes massives et des
22 recommandations pour aller de l'avant. À la suite des pertes massives, des crises sont
23 des événements qui établissent des agendas qui attirent l'attention des médias. Des
24 médias, des gouvernements et des parties prenantes. Mais les efforts, à l'avenir,
25 peuvent être limités par des obstacles politiques, des blâmes, la politique des enquêtes
26 et la politique de la gestion de crise.

27 Cela peut réduire leur (inintelligible) et entraver le processus
28 d'apprentissage important de la phase post crise. Il y a des leçons dont on ne tire pas.

1 Par contre, il y aurait des pertes massives à l'avenir, et ainsi, on doit ainsi tirer partie de
2 toutes occasions d'apprentissage dont nous pouvons.

3 Je n'arrive pas à imaginer les expériences (inintelligible)
4 intervenant, 18 et 19 avril 2020, en plus du courage et des sacrifices des agents de
5 police de première ligne. Il y a une thématique qui est récurrente. La GRC, une
6 institution qui ne prend pas... qui ne se tient pas redevable de façon significative pour
7 leur action lors des pertes massives. On ne veut pas reconnaître nos erreurs, d'avoir
8 une vision rétrospective et de créer du changement.

9 C'est un enjeu organisationnel qui doit être abordé et corrigé,
10 avant qu'il y ait un espoir pour des changements à l'avenir.

11 On entendait à plusieurs reprises qu'une enquête publique est une
12 question exhortative plutôt que, que (inintelligible) adversaire. Mais de ne pas être
13 critique, à l'endroit des actions des policiers, ça fait que les conversations sont faites
14 dans le vide et ça peut accentuer les risques à l'effort public.

15 Quelque chose... Comme disait le chef McNeil, quelque chose de
16 catastrophique a dû arriver pour que l'auteur ait évité de se faire arrêter pendant
17 13 heures. Il n'y a personne qui arrive au travail, qui cherche à faire un mauvais travail.
18 C'est souvent une question de processus erronés. Des preuves indiquent que des
19 membres peuvent être paralysés par la bureaucratie, des processus et la formalité du
20 manque de structure. D'un côté, tout en ayant pas suffisamment de politique, de l'autre
21 côté, il y a ces constants de pourchasser, de vérifier et de corriger, ça mène à des
22 gaspillages et des erreurs.

23 Me Scanla a indiqué que la communication doit être autant en
24 temps réel que possible. Par contre, le Tweet le plus critique du 19 avril impliquait
25 l'affectation d'allégations, les apports, les réactions et l'approbation de sept personnes.
26 Également un créneau de 27 minutes où le caporal Clark a attendu pour l'approbation
27 d'un Tweet qui était déjà approuvé. C'était parce que quelque chose qu'on présumait
28 qui exigeait d'avantage d'approbation, et je cite, pour les plus grands événements.

1 Ce processus, pendant un incident critique, n'est pas acceptable.
2 Chaque seconde est précieuse pour éviter des pertes de vie et les recommandations
3 doivent être (inintelligible) revoir les recommandations pour rationaliser ce processus.
4 Un individu, de l'unité des communications stratégiques doit être intégré au poste de
5 commandement pour améliorer la circulation de l'Information. Le surintendant Rodier
6 parlait en longueur de ses préoccupations au niveau des systèmes en alerte du public,
7 étant donné du fait que le public n'était pas (inintelligible) de surcharger le système.

8 Par contre, elle a également dit qu'il n'y a pas eu d'efforts de la
9 GRC pour sensibiliser le public. Nous soumettons qu'une campagne de sensibilisation
10 publique doit être entamée, afin qu'on puisse, nous aussi, connaître le succès du
11 modèle de l'Australie.

12 Les 18 et 19 avril 2020, il y a eu une absence de formation et
13 d'accès à la technologie par le commandement de la GRC. Manque de cartes
14 appropriées, des enjeux liés à l'accès des ressources, une absence de bien suivre un
15 cycle de commandement, dotation de tâches inadéquates et le fait de ne pas avoir
16 appris et avoir intégré les recommandations d'incident de tireur actif précédent.

17 Lorsqu'on a posé la question, le surintendant, sergents d'état-major
18 West et (inintelligible) ont dit qu'ils l'ont lu, les parties du rapport McNeil sur leur temps
19 libre. Ils ne pouvaient même pas dire c'était qui la responsabilité de... et même
20 madame Scanla a aidé à rédiger le rapport McNeil et malgré cela, beaucoup...
21 plusieurs des mesures rattachées à la communication n'a pas été incorporée.

22 Madame Rodier; le surintendant Rodier a dit qu'elle passait
23 beaucoup de temps à (inintelligible) quoi faire, mais a éclairci qu'est-ce qui était intégré.
24 Le tout, une idée avec une bonne intention. Ce ne sont que des paroles si les membres
25 ne sont pas informés et formés sur les échanges (inintelligible). C'est un enjeu de la
26 sécurité publique. Et nous espérons qu'on vous a (inintelligible) pendant ce processus.

27 En tout respect, ça devait [sic] beaucoup de franchise parmi les
28 témoins et l'impact sur les proches et le public.

1 La GRC peut honorer les victimes en faisant le suivi et en mettant
2 en œuvre des changements significatifs dans l'organisation. Sans cela, les
3 recommandations de cette enquête ne vaudront pas plus que le papier sur lequel ils
4 sont rédigés, si le changement n'est pas actualisé.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci bien Digout, c'est très utile,
6 merci.

7 **Me JAMIE VanWART** : donc, madame la registraire, si vous voulez
8 accepter une autre pièce, s'il vous plait, je pense que c'est COMM0058846, et pièce 21.

9 --- **PIÈCE No 2181**

10 (COMM0058846) Rapport supplémentaire

11 --- **REPRÉSENTATIONS PAR Me STEPHEN TOPSHEE** :

12 **Me STEPHEN TOPSHEE** : Donc, c'est un rapport supplémentaire
13 de la Commission des pertes massives, qui comprend les services, l'appui aérien du
14 Québec, de l'Atlantique. Ça fait partie de ma contribution, il y a deux points qui doivent
15 vraiment faire l'objet de recommandations pour ce qui est de la connaissance locale, Et
16 la deuxième, c'est par rapport à... qui a relation avec l'appui aérien.

17 Donc, d'abord, la relation avec les connaissances locales qui
18 couvrent... il y a deux composants, deux éléments. La première, c'est les
19 connaissances géographiques, les connaissances typographiques, la connaissance
20 locale des routes. Et ce genre de choses est aussi, deuxième, connaissances sous-
21 locales pour des personnes d'intérêt, s'il y a des personnes d'intérêt qui devraient, je
22 dirais, s'il y a des personnes qui travaillent sur l'application de la loi, et aussi, tel que par
23 exemple le comté de Colchester.

24 Enfin, partout au Canada. Je pense en particulier dans ces
25 circonstances particulières, on a besoin de s'y attarder un peu. Donc, pour ce qui est de
26 la connaissance géographique, l'aspect de... (rupture de son) ça doit être pris en
27 considération, c'est-à-dire désormais, il y a trois services d'incendie. Donc, ils ont été au
28 service d'incendie, qui n'a pas été... qui n'a pas eu connaissance des terres. Le chef

1 Larry Kinsman serait une bonne source d'informations.

2 Ensuite, ils ont parlé à Great Village, ensuite Bass River, Larry
3 Kins... de – excusez, j'ai tout mélangé, excusez-moi, laissez-moi regarder -

4 **COMMISSAIRE STANTON** : C'est Great Village, n'est-ce pas?
5 Vous pensez à ça? Bass River, c'est à Great Village.

6 **M. STEPHEN TOPSHEE** : C'est le chef (inintelligible) qui avait
7 donné ce Bass River. Belmonte, le chef Mews, et le chef adjoint Querry, qui avait... qui
8 était... qui avait des informations à ce sujet, comme je l'ai dit, à Great Village,
9 Larry Kinsman. Donc, ce sont là les civils locaux qui connaissent très bien le... qui
10 connaissaient très bien le tracé des routes.

11 Donc, c'est une bonne recommandation, si à l'avenir on avait
12 besoin de ça. Donc, il y a pas mal de tracés de routes, probablement partout au
13 Canada, en particulier en Nouvelle-Écosse. Peut-être il y a lieu de prendre ça en
14 considération.

15 Aussi, par rapport à la conservation... aux officiers de conservation
16 provinciale, il y a des officiers de conservation, en particulier la Commission a pris
17 récemment des déclarations de Chris - je vais voir les noms – Dale Kashen ? ET
18 Mark McDougall.

19 Maintenant, c'est la pièce 2177. Ce sont des personnes qui
20 connaissent très bien, à Colchester, dans le comté de Colchester. Ils ont des atouts, ils
21 ont un système de cartographie, ils disposent de, ce que j'appelle, je pense, quelque
22 chose qui s'appelle propriétés en ligne. Or, toutes les propriétés de Nouvelle*Écosse à
23 laquelle ils peuvent avoir accès en ligne. Et aussi les propriétaires de ces... ils ont ce
24 système qui est très imposable [sic]. Il y a un système de GPS qui pouvait, qui peut les
25 localiser, où est-ce qu'ils ont le bureau. Mais ça, c'est une autre ressource.

26 Et l'autre raison pourquoi ce sont des ressources de valeur, parce
27 qu'ils connaissent tous les systèmes de route, les pistes du comté de Colchester. Donc,
28 si on revoit leur déclaration, ces deux messieurs en particulier compte plus de 15 ans.

1 Donc, ils sont disponibles H/24, sept jours sur sept. Donc, il faudrait, justement, tirer
2 profit de leurs connaissances. Entre autres par les services de police de Wind Chester,
3 ou de n'importe qui qui aurait besoin de leurs services.

4 En conjonction avec cela, c'est pour ça que je fais référence au
5 rapport Guillard, qui est au Manitoba. Je pense qu'il est là depuis la tragédie de 2019,
6 lorsqu'il y avait deux auteurs qui sont partis de la Colombie Britannique, qui sont passés
7 par l'Alberta, Saskatchewan, et ensuite repéré au Manitoba, Et l'un des commentaires,
8 l'une des recommandations, je dirais, c'est un commentaire que j'ai trouvé dans ce
9 rapport en particulier, qui est indiqué à la page 2, et je cite :

10 Les enquêteurs et les membres de l'incident critique
11 ont trouvé que, ont découvert que des officiers et des
12 civils détenaient de très bonnes connaissances
13 géographiques pour ce qui est des lieux.

14 Donc, c'est un rapport qui a été élaboré par la GRC. Donc, ça me
15 rappelle un peu à ce qui s'est passé en Nouvelle*Écosse. Aussi, nous suggérons la
16 conservation, c'est-à-dire, c'est... nous devons garder en tête, et donner toute
17 l'importance à ces personnes qui ont une très bonne connaissance locale Et le...

18 Aussi, il est question de donner des autorisations pour des armes à
19 feu. Et je pense que, ils détiennent une bonne compréhension des personnes au sein
20 de la communauté. Et dans ce cas, dans le nord de la Nouvelle*Écosse, et aussi dans
21 le comté de Colchester.

22 Donc on a besoin de les considérer, justement, pour...en termes de
23 recommandation. J'étais en train de penser de qui pouvait faire la chose aussi, là, je
24 pense au département du comté de Colchester et c'est ce genre de chose, ils sont en
25 cours et je pense que ça devrait être...

26 Il y a aussi les officiers de conservation fédéraux, je n'ai pas une
27 liste complète de tout ça, mais ils doivent être utilisés, justement, pour plus d'aide dans
28 des situations pareilles dans l'avenir.

1 Maintenant pour ce qui est de l'appui aérien, en un mot, l'appui
2 aérien doit être disponible sept jours sur sept. Il devrait avoir des recommandations
3 pour ça. Que ce soit la GRC de Moncton peuvent faciliter et faire ça. Je ne suis pas
4 sure, étant donné le rapport. Mais s'ils peuvent trouver s'ils... il devrait avoir des
5 protocoles d'accord avec les militaires.

6 Et donc, dans ce cas particulier de la Nouvelle*Écosse, nous avons
7 Greenwood, nous avons Shearwater, et nous avons le Nouveau-Brunswick. Y a
8 Gagetown aussi. Ils doivent y avoir des recommandations pour justement assurer ces
9 ressources.

10 Donc, ce sont là mes contributions. S'il y a des questions, je serais
11 ravie de les prendre. Sinon, je vous remercie.

12 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, c'était très utile.

13 Excusez-moi commissaire, Je savais pas qu'il parlait, excusez-moi.

14 **Me NATASHA SCHIGAS** : Cette pièce était déjà prise,
15 COMM0245.

16 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Oui, j'y ai pensé, ça fait tilt, oui,
17 c'est vrai, j'y ai pensé d'accord,

18 Donc, on peut utiliser le numéro pour la prochaine pièce, merci.
19 Bon après-midi.

20 **--- REPRÉSENTATIONS PAR ME NATASHA SCHIGAS :**

21 **Me NATASHA SCHIGAS** : Bon après-midi commissaire, mon nom
22 est Natasha (inintelligible), je suis de (inintelligible), mes collègues et moi-même
23 représentons la majorité des familles des victimes décédée, et aussi des victimes, des
24 survivants des pertes massives. Cet après-midi, on voudrait parler du document de
25 base dont on a parlé cette semaine, pour ce qui est des communications, de
26 l'application de la loi, et de l'inter opérabilité.

27 Ce qui a attiré notre attention, c'est le système d'alerte publique.
28 Nous avons entendu du chef McNeil de la police de la ville de Truro, au sujet de l'alerte,

1 que son agence était au courant de cela, qu'il savait comment l'utiliser et qu'il détenait
2 ces connaissances avant les événements d'avril 2020. Nous avons aussi entendu des
3 membres de la GRC, dont l'intendante Rodier et Glenn Mason, le civil, qui travaille
4 aussi là. Le caporal Clarke et l'intendante Rodier ont dit aux commissaires qu'ils
5 n'avaient jamais entendu parler d'« En Alerte » jusqu'à ce qu'après les 18 et 19 avril de
6 2020. Donc, il est d'abord apparent que « En Alerte » était resté au niveau de la prise
7 de décision. Nous avons remarqué ce manque d'informations au sein de la GRC
8 comme, par exemple, la police de Truro pour ce qui est de la connaissance des
9 capacités de « En Alerte » et aussi comment déclencher une alerte depuis le début
10 jusqu'à la fin.

11 La preuve a aussi démontré que la GRC était représentée à « En
12 Alerte », y compris des réunions d'exécutif, les bureaux de gestion d'urgences de la
13 Nouvelle-Écosse qui font l'objet de la pièce. Beaucoup de choses ont été discutées par
14 rapport à avant avril 2020, d'autres services ont observé cette... étaient au courant de
15 l'utilisation de « En Alerte », c'était pas le cas de la GRC. Donc, il y a lieu aux
16 commissaires comment la GRC est restée... c'est-à-dire qu'elle a... à l'instar ou au
17 contraire de leurs confrères ou leurs collègues, ils n'ont pas appris... pris connaissance
18 du système « En Alerte ».

19 Le fait est que, lors de cet événement de pertes massives, ça n'a
20 pas été utilisé en majeure partie. Il n'est pas question de l'utiliser... de pas juste...
21 jusqu'à ce que le Bureau de gestion d'urgences a justement offert de l'utiliser. Nous
22 avons appris par les témoins que la GRC n'avait pas accès direct à « En Alerte » et qu'il
23 fallait avoir accès par le Bureau de gestion d'urgences. Cependant, cette question n'a
24 pas... n'a posé aucun problème à la police de Truro; même après les pertes massives,
25 la police de Truro garde toujours les mêmes procédures pour ce qui est de « En
26 Alerte ». Les services d'incendie exigent de continuer parce que, selon le témoin, ils
27 fonctionnent toujours bien. Par les témoins de la GRC, comme l'intendante Rodier, c'est
28 quelque chose qui avait à voir... nous réitérons que la GRC n'a jamais pris contact avec

1 le Bureau de gestion d'urgences.

2 Nous avons aussi entendu de... après l'intendante Rodier, qu'elle
3 avait des problèmes avec « En Alerte » et l'un de ces problèmes, c'était que ça pouvait
4 engendrer des problèmes avec les appels 9-1-1. Rodier a reconnu... a identifié, lors de
5 son témoignage, qu'il y a des personnes...

6 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

7 **Me NATASHA SCHIGAS:** ...comme étant pendant les pertes
8 massives, elle en savait sur les positionnements. Pour le chef MacNeil, de l'autre côté, il
9 était question de minimiser la surcharge des appels au 9-1-1 comme, par exemple,
10 l'orientation de la population par rapport à ce qu'il y avait lieu de faire ou les orienter,
11 d'appeler une ligne de non-urgence. Ç'a du sens que les personnes n'ont pas
12 d'informations complètes, ce qui était le cas, ce qui s'est passé lors des pertes
13 massives. Donc, il était question de combler les lacunes justement.

14 Donc, lorsque c'est... « En Alerte » est une possibilité justement
15 pour avoir des informations et pour donner des orientations à la population pour assurer
16 leur sécurité et ne pas justement surcharger les lignes du 9-1-1. Comme nous avons
17 entendu de l'intendante Rodier elle-même, elle n'était même pas au courant d'« En
18 Alerte » jusqu'à ce qu'il y ait... c'est-à-dire après les pertes massives, et la critique du
19 système « En Alerte », on en a appris après les événements lors de ces procédures.
20 Donc, toutes ces critiques ont été faites après fait.

21 Nous avons soumis... nous voudrions qu'il y ait justification pour
22 quant à l'usage de « En Alerte », c'est critique, et les questions ou les problèmes qui ont
23 été dévoilés lors de ces procédures. On voudrait comprendre pourquoi la GRC n'a pas
24 utilisé le système « En Alerte » les 18 et 19 avril. Nous savons aussi qu'au moment où
25 la GRC a pris la connaissance de « En Alerte », ils l'ont utilisé cinq jours... c'est-à-dire
26 le 24 avril. Ils l'ont utilisé à plusieurs reprises depuis et ç'a bien fonctionné.

27 Donc, nous avons soumis ces critiques par... ça ne doit pas être...
28 justement, les agents de la GRC ne doivent pas perdre de vue l'utilisation. Donc,

1 pourquoi la GRC est restée par rapport à la prise de décision lorsque d'autres agences
2 avaient pris des décisions en Nouvelle-Écosse.

3 Pour des recommandations, il est question de considérer aux faits
4 factuels et justement pour... justement discuter de nouveau... ont lieu de voir comment
5 la GRC va les utiliser, on devrait s'attarder sur comment nous assurer que la GRC
6 comprenne et adopte les outils technologiques lorsqu'ils sont prêts, lesquels outils qui
7 ne sont pas utiles.

8 Nous avons aussi contribué que les... il est question... les
9 témoins... on a tous entendu que les témoins ne pouvaient pas faire plus. Nous avons
10 entendu des témoins avant la Commission et aussi les vidéos, et hier, à l'opposé, nous
11 avons appris par Lia Scanlan et le sergent d'état-major MacCallum qu'il y avait des
12 choses qu'ils avaient... qu'ils auraient voulu faire différemment. Commettre des erreurs
13 est humain, mais il est très important que ces erreurs soient identifiées et examinées de
14 sorte à ce qu'elles soient évitées.

15 Il a été très important et précieux d'apprendre des témoignages de
16 témoins comme le sergent d'état-major MacCallum et madame Scanlan qui ont donné
17 des informations clés et plus que ça à l'intention des commissaires. Lorsqu'on a appris
18 de madame Scanlan, elle n'a même pas donné une image complète de ce qui s'est
19 passé, qui est une information importante en elle-même. Pas seulement nous avons vu
20 tout un changement de communications stratégiques lors des pertes massives, mais
21 nous avons aussi remarqué comment... et appris comment les informations sont
22 traitées au niveau de la GRC et comment faire pour justement obtenir des informations.

23 Par rapport au témoignage de caporal Clarke, il y a beaucoup de
24 clarté, c'était très clair par rapport aux procédures et des niveaux d'approbation qui
25 devaient être pris pour assurer des communications claires et que ç'a pris 27 minutes
26 pour justement transmettre les communications. Pendant ce temps, deux personnes ont
27 été tuées.

28 Donc, nous pensons qu'il est très important que la GRC prenne la

1 responsabilité pour des faits institutionnels qui ont eu des répercussions quant à leur
2 intervention lors des pertes massives, et donc, il fallait garder un œil pour, par exemple,
3 justement des recommandations.

4 S'il y a des questions, ben, voilà, j'ai terminé avec mes
5 suggestions.

6 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci. Je me demandais si vous
7 pouviez me parler un peu de ce que nous avons appris lors des tables rondes pour ce
8 qui est de l'urgence de la mise en alerte ou de l'alerte, ce qui a été suggéré en termes
9 de recommandations que l'on a discutées, je pense c'était le 12 mai, et je me
10 demandais si vous pouviez partager avec nous le degré de... c'est-à-dire des
11 contributions et quelles sont les contributions que vous suggérez.

12 **Me NATASHA SCHIGAS:** Si vous voulez bien me rafraichir la
13 mémoire par rapport aux panélistes qui avaient participé ce jour-là?

14 **COMMISSAIRE STANTON:** On avait parlé du mythe de la panique
15 publique, et donc, il semblerait que vous seriez peut-être d'accord avec certaines des
16 recommandations de ce jour-là sur la sensibilisation du public à l'utilisation du système.
17 Il y avait plusieurs témoins, donc une femme du Cap-Breton ou... et les communautés
18 autochtones ont mis en place leur propre système d'alerte et elle a mis... a parlé du
19 travail de sensibilisation qui a été fait autour de cela. Michael Hallowes qui avait été
20 commissaire en Australie avant de revenir au Royaume-Uni a aussi parlé des mesures
21 qu'il faut mettre en place afin d'utiliser les alertes efficacement.

22 Est-ce que vous avez entendu quelque chose des témoins de ce
23 jour-là qui pourrait aider avec vos suggestions?

24 **Me NATASHA SCHIGAS:** Oui, et je crois que les tables rondes et
25 le rapport commandé vont aider à déterminer quelles recommandations doivent être
26 émises, mais l'important, c'est d'établir le lien entre ces idées théoriques ou
27 académiques et ce qui est arrivé ce jour-là.

28 **COMMISSAIRE STANTON:** Mais en quoi trouvez-vous... j'essaye

1 de le faire maintenant. Aidez-moi à établir ce lien. Par exemple, sur la question de
2 gouvernance et le fait que le système « En Alerte » du Canada est unique au monde et
3 en étant la propriété à part entière de Pelmorex. Avez-vous une représentation à ce
4 sujet?

5 **Me NATASHA SCHIGAS:** Donc, je pense qu'on est sur la même
6 longueur d'onde ici. Ces informations sont importantes pour influencer les
7 recommandations que vous allez produire, et ici, mes représentants, si on porte sur
8 l'importance de l'aspect de la culture institutionnelle et non pas nécessairement sur un
9 système, sur le décorticage d'un système qui n'a pas a été utilisé le 18 avril, on pourrait
10 faire des choses pour rendre « En Alerte » plus efficace et plus sûr, mais en bout de
11 ligne, il serait aussi bien de réfléchir aux raisons qui ont fait en sorte qu'« En Alerte » ne
12 soit même pas utilisé et invoqué avant, sauf qu'à la dernière minute.

13 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc, vous dites que les
14 recommandations doivent porter sur la culture institutionnelle, non pas sur « En Alerte »
15 qui est déjà fonctionnelle et appropriée.

16 **Me NATASHA SCHIGAS:** Eh bien, je dirais que l'information
17 recueillie par cette Commission sur « En Alerte » est abondante, et donc, je suggère
18 qu'il ne faut pas perdre de vue les barrières institutionnelles qui nous ont empêchés de
19 nous rendre à un point où « En Alerte » a été mis en place, était mis en œuvre ou...
20 pardon, ou a été activé au moment voulu. Donc, c'est juste de rééquilibrer les... il s'agit
21 de rééquilibrer l'attention portée à ces deux aspects.

22 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci.

23 (COURTE PAUSE)

24 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me BRIAN CARTER :**

25 **Me BRIAN CARTER:** Je m'appelle Brian Carter et je représente la
26 GRC et son association des vétérans, division de la Nouvelle-Écosse.

27 Aujourd'hui, je vais parler de l'interopérabilité et la relation entre le
28 service de police de Truro et la GRC en parlant aussi de certains des enjeux de

1 communication avec une histoire des services policiers en Nouvelle-Écosse et je vais
2 parler de la science qui sous-tend les déclarations et les témoignages. Je vais utiliser la
3 déclaration et le témoignage du chef MacNeil.

4 Nous savons, donc, maintenant les faits, mais il y a encore
5 plusieurs leçons à retirer de ces faits. Par exemple, les médias entendent que le service
6 de police de Truro n'a pas pu communiquer directement avec la GRC. Ils blâment la
7 GRC de ce problème, mais la preuve est évidente, le service de police avait déjà pris
8 une décision de ne pas acheter un système radio à cause des problèmes budgétaires.
9 Pourquoi est-ce qu'il y a tellement de leçons à tirer de ces mêmes renseignements? Il
10 s'agit des biais, connus ou inconnus, les objectifs et les buts et les perceptions du
11 monde, et tout le monde est différent.

12 La semaine dernière, les experts sur la structure du
13 commandement lors des incidents critiques ont dit qu'il y aura toujours des problèmes
14 de communication et de décisions lors de ces incidents, c'est toujours le cas. Ils ont dit
15 aussi que, par le passé, ces cas avaient les mêmes... étaient associés avec les mêmes
16 problèmes, et aussi dans le futur, ce sera le cas, peu importe le service policier en
17 question. L'exemple le plus récent, c'était au Texas où la police s'est présentée à
18 l'école élémentaire, ils ont attendu 77 minutes avant d'abattre le tireur actif, totalement
19 contre leurs politiques.

20 Regardons l'histoire de la police en Nouvelle-Écosse et la politique
21 associée. En 81, il y a eu deux grèves à Halifax et à Dartmouth, la police des deux
22 endroits. La GRC a dû donc offrir les services de police dans ces deux villes. Depuis
23 cette époque, il y a eu de la pression de la part de la direction de ces services d'exclure
24 la GRC et de créer un service de police provincial – je me réfère à 00392 qui s'appelle
25 « *Safe for Nova Scotia* ». Ce document a été créé à la fin des années 90 par les chefs
26 de police de la Nouvelle-Écosse, et lu, soumis au ministère de la Justice en 2008. Ce
27 document met de la pression pour avoir un nouveau service de police provinciale. Ils
28 l'ont présenté en 2008 parce que le contrat de la GRC allait venir à terme en 2012. Et

1 donc, aussi à la fin des années 90, la municipalité régionale du Cap-Breton a été
2 formée, créée, et ils ont choisi d'exclure la GRC et il y a maintenant plus... beaucoup
3 d'études qui se sont réalisées par les comtés et les services de police et tout le monde
4 demande la même chose.

5 En 2004 et 2006, j'étais expert-conseil en matière de police avec le
6 ministère de la Justice, j'ai aussi offert mes expertises à Truro et à la PRH, et j'ai aussi
7 été mandaté d'aider à réécrire les normes de police. À cette époque, la GRC avait offert
8 de former toutes les polices municipales au Dépôt à Régina. Ils avaient même payé
9 pour envoyer tous les commissaires de la Commission des polices d'Halifax pour aller
10 au Dépôt. C'est encore une offre qui se fait aujourd'hui. Toutes ces offres ont été
11 refusées par les services de police de la Nouvelle-Écosse.

12 Si j'utilise la déclaration du chef MacNeil, et je vais donc m'attarder
13 à quelques-uns des enjeux qu'il a soulevés. Il y en a... je ne vais présenter que
14 quelques exemples. Le chef MacNeil a des ambitions, des objectifs, des biais, et
15 cetera. Je ne veux pas lui... je ne veux pas le culpabiliser, j'essaie de... je veux que
16 vous compreniez la science qui sous-tend les déclarations, le témoignage et des
17 objectifs ambitieux. Dans son cas à lui, il s'agirait d'élargir, d'agrandir son corps et aussi
18 celui de... le corps des... les corps de police des comtés et des municipalités

19 La perception du témoin fait partie de la question, la logique aussi.
20 Si quelque chose arrive devant nous, ce n'est pas logique, notre cerveau va essayer
21 d'appliquer de la logique s'il y a quelque chose d'illogique qui se passe devant nous.
22 Les médias, le document fondamental sur la police de Truro, tout cela va affecter notre
23 perception d'un incident après une longue période de temps.

24 Le chef MacNeil a été interrogé le 3 août 2021, donc plus d'un an
25 après les évènements. Son témoignage est venu plus de deux ans après l'évènement, il
26 a eu beaucoup de temps pour réunir des éléments d'information qui ne lui étaient pas
27 disponibles à l'époque. Donc, il était humain, il est humain, donc il changerait certaines
28 de ses perceptions en fonction de ce qu'il... en fonction, par exemple, du document

1 fondamental sur la police de Truro, d'autres documents, les communiqués de presse, et
2 cetera. Est-ce que son information est exacte? Selon la science, non. Cette information
3 a été modifiée par des influences externes et par le temps. Est-ce que sa déclaration et
4 son... pardon, et dans sa déclaration et son témoignage, on lui a demandé quelle était
5 la relation entre la GRC et la police municipale, il a dit : « C'était bon, ce ne l'est plus. »
6 Et c'est probablement vrai. Mais quand on lui a demandé qu'est-ce qui était arrivé
7 quand les chefs de police avaient demandé d'exclure la GRC de l'Association des chefs
8 de police, il n'avait pas une bonne réponse, mais moi, je suggèrerais que l'histoire de la
9 politique et de la police en Nouvelle-Écosse démontre peu ou suggère qu'il y a eu peu
10 de tentatives de leur part pour créer une relation constructive. Il parle des échecs
11 catastrophiques, par exemple l'incapacité de la GRC de retenir, de contrôler le
12 périmètre et de piéger l'auteur à Portapique. Cela remonte... donc, ça fait deux ans. Il a
13 pu étudier tous ces documents.

14 Les experts que nous avons vus il y a une semaine ont dit que les
15 experts ont dit qu'il n'y a aucun corps de police qui aurait réussi dans ce cas-là, même
16 pas à Truro. Quand on lui a demandé ce qu'il... il ne savait même pas ce que ça veut
17 dire confiner une ville. Moi, je comprends ce que ça veut dire confiner la ville ou le
18 village, moi, je comprends très bien, mais le problème est le même que le problème
19 qu'aurait la ville de Truro. Il y a tellement de routes et de rues qui sortent et qui entrent
20 qu'il aurait été presque impossible.

21 Monsieur MacNeil a dit qu'il ne savait pas le trajet de l'auteur des
22 faits à ce moment-là. Personne ne le savait. Ce n'était qu'après des mois et des mois
23 d'enquêtes que l'on a... qu'on l'a compris après beaucoup de ressources, d'études et
24 beaucoup de ressources. Son commentaire est basé sur le fait qu'il sait maintenant
25 quel a été le trajet.

26 Dans son interrogatoire, il a dit qu'il ne pouvait pas communiquer
27 directement avec la GRC, mais seulement par la radio, donc il avait des options. Par
28 exemple, le centre des télécoms de la GRC était sur la rue Prince à Truro, la police de

1 Truro est située sur la même rue, il aurait pu envoyer un de ses agents à cet endroit et il
2 aurait vu que les problèmes dont il se plaint en matière de communications auraient été
3 réglés, mais il a choisi de ne pas le faire.

4 Le chef MacNeil a expliqué que les normes de police en Nouvelle-
5 Écosse découlent du ministère de la Justice, et moi, j'ai participé à la rédaction de
6 certaines de ces normes, certaines ont changé depuis, mais l'aspect le plus important
7 des politiques et des normes ou, c'est-à-dire, le plus gros de ces politiques sont
8 rédigées par le ministère. Il dit que, oui, absolument, il faut avoir une... et c'est vrai, il
9 faut avoir une politique sur la conduite avec facultés affaiblies, on laisse donc le soin
10 aux corps policiers de rédiger les politiques. Monsieur MacNeil a dit que la plupart de
11 ces politiques et normes découlent de Toronto ou viennent de Toronto, d'Edmonton et
12 de Calgary. C'est un peu étrange parce qu'ils n'ont jamais travaillé avec ces corps, ces
13 services. Par exemple, la police provinciale de Québec rédige les normes détaillées et
14 tous les services de police doivent les respecter.

15 On lui demande quelle est la différence entre la police rurale et
16 urbaine. Encore là, il a démontré son manque de connaissance de cela. Il a dit que,
17 bon, les distances sont plus longues entre les appels, il n'y a pas de police
18 communautaire, cela démontre aussi qu'il n'a jamais lu le manuel d'opération de la
19 GRC ou son manuel d'administration. Il ne comprend pas comment la GRC fonctionne.
20 La réalité de la police rurale et urbaine peut être trouvée sur 0051958, « La différence
21 entre la police rurale et urbaine ».

22 Sept minutes... à la minute 7 de son témoignage, il a dit qu'il
23 n'avait pas utilisé le système d'alerte avant 2020. Ensuite, il a dit qu'il l'avait utilisé lors
24 des incidents d'inondation et météorologiques. Si on regarde le site « En Alerte », entre
25 2019 et 2022, il n'y a eu que deux incidents de ce type : un incident qui portait sur la
26 qualité de l'air et un autre sur la qualité de l'eau de consommation. Et donc, si c'est vrai,
27 ce qu'il a dit est faux. Et il a dit aussi qu'il aurait utilisé le système « En Alerte » pendant
28 cet incident, mais le chef de la PRH a dit publiquement qu'à l'époque, aucun des

1 services de police savait que l'on pouvait l'utiliser de cette façon-là.

2 J'espère que ces exemples, ces quelques exemples aident à
3 expliquer les problèmes d'obtenir de l'information beaucoup après un incident. La
4 recherche indique que le temps, les rapports médiatiques, les influences externes vont
5 modifier ce que nous avons vu et ce que nous savons. Ces exemples sous-tendent ou
6 contribuent à cette séance.

7 Et j'ai deux recommandations à vous présenter. L'une de ces
8 recommandations, c'est que le Canada a besoin d'une norme de police nationale, cela
9 créerait cette capacité, cette interopérabilité sans heurts. On avait proposé de le créer
10 pendant l'enquête Homolka en 1980, mais on ne l'a pas encore mis en œuvre. Le
11 ministère de la Justice doit reprendre le contrôle de la sécurité publique et de la police
12 et ne pas dévoluer ce service aux comtés. Les pays comme la Finlande, l'Australie, la
13 Nouvelle-Zélande et Singapour ont des normes de police nationale et n'ont pas ces
14 problèmes de compatibilité entre les agences. Le Canada a la possibilité maintenant de
15 créer des normes de police nationale afin de régler les problèmes qui ont été ou qui
16 seront identifiés par cette Commission.

17 Est-ce que la GRC doit changer? Oui, et ce sont les
18 recommandations de cette Commission qui vont faire ne sorte que ces modifica... que
19 ces changements se mettent en place. Je les anticipe avec plaisir.

20 **COMMISSAIRE FITCH:** Monsieur Carter, vous aviez mentionné
21 que vous aviez été engagé par le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse pour
22 votre expertise. C'était dans quelle année et dans quel but?

23 **Me BRIAN CARTER:** En 2004 et 2005 et 6. Et ensuite, après, je
24 suis passé à un autre organisme gouvernemental. J'avais quitté la GRC en 1999 et
25 ensuite j'ai parlé avec Bell Aliant...

26 **COMMISSAIRE FITCH:** Dans quel but avez-vous été engagé?

27 **Me BRIAN CARTER:** Donc, j'ai été expert-conseil en matière de la
28 police.

1 **COMMISSAIRE FITCH:** Quel était l'intérêt particulier de votre
2 travail?

3 **Me BRIAN CARTER:** On devait... je devais consulter... offrir une
4 expertise aux services de police de Truro et la Police régionale d'Halifax. Je devais offrir
5 une expertise sur plusieurs questions, donc j'allais siéger sur leur CA, donc leur conseil
6 de police. J'assistais à toutes leurs réunions, j'examinais leur formation.

7 **COMMISSAIRE FITCH:** Mais quel était le but? Pourquoi est-ce que
8 vous... pourquoi est-ce qu'on a... vous a engagé de...

9 **Me BRIAN CARTER:** Eh bien, c'est que le ministère de la Justice
10 l'avait établi à ce moment-là. Il y avait des experts-conseils pour chacune des agences,
11 donc il y avait...

12 **COMMISSAIRE FITCH:** Mais quel était, donc, le but? Qu'est-ce
13 que... pourquoi... qu'est-ce que vous aviez fait quand vous êtes rencontré avec la PRH
14 et le service de Truro?

15 **Me BRIAN CARTER:** Bon, il s'agissait d'élaborer les normes, donc
16 rédiger les normes, on les a rédigées, et ensuite ils disaient... ils nous demandaient
17 qu'est-ce qui marcherait, qu'est-ce qui ne marcherait pas, il fallait aussi examiner la
18 formation et aussi on a fait des vérifications des services. Les experts-conseils ont
19 participé à plusieurs égards.

20 **COMMISSAIRE FITCH :** Merci. Est-ce que c'était pour chercher à
21 aligner les normes de la GRC et de la formation avec celle des services de police
22 municipale?

23 **Me BRIAN CARTER :** Non, ce n'était pas le cas.

24 **COMMISSAIRE FITCH :** Merci.

25 **(COURTE PAUSE)**

26 **Me JAMIE VANWART :** Merci, Monsieur et Mesdames les
27 commissaires. Pour compléter le dossier, je m'attends à ce que Monsieur Carter puisse
28 m'entendre. On a fait référence à deux documents, on devrait les déposer en preuve.

1 C'était un travail appelé « The Safer Nova Scotia », préparé par les chefs de police
2 municipaux, « Vision from Policing in Nova Scotia In Operation All Perspectives »
3 présenté par le chef Beasley en mai 2018, COMM00392.

4 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Pièce 2184.

5 **--- PIÈCE No. 2184**

6 (COMM00392) travail appelé « The Safer Nova Scotia »,
7 préparé par les chefs de police municipaux, « Vision from
8 Policing in Nova Scotia In Operation All Perspectives »
9 présenté par le chef Beasley en mai 2018

10 **Me JAMIE VANWART** : Et l'autre était un travail, un papier
11 présenté par l'Association des anciens membres de la GRC, « La différence entre le
12 travail des policiers en zone urbaine et rurale » en mai 2022, COMM0051918, je pense
13 que c'est correct?

14 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : C'est la pièce 2185.

15 **--- PIÈCE No. 2185**

16 (COMM0051958) Travail par l'Association des anciens
17 membres de la GRC, « La différence entre le travail des
18 policiers en zone urbaine et rurale » en mai 2022

19 **Me JAMIE VANWART** : Merci!

20 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, Maître VanWart!

21 Et je cède le micro à Maître MacDonald.

22 **--- REPRÉSENTATION PAR Me THOMAS MACDONALD :**

23 **Me THOMAS MACDONALD** : Bonjour Monsieur et Mesdames les
24 commissaires! Je m'appelle Thomas MacDonald et je suis l'avocat de Terry Long et
25 Scott MacLeod.

26 Je veux signaler des préoccupations dans deux volets : les
27 communications stratégiques de la GRC et le témoignage du chef MacNeil au niveau
28 des communications stratégiques de la GRC. Je voulais décomposer en deux volets :

1 l'un, c'était l'intervention des communications stratégiques aux pertes massives et les
2 politiques – en fait, l'absence de politique – en matière de communications stratégiques
3 en zone rurale lorsqu'il y a un incident critique.

4 Je suis là depuis deux mois ; ce que moi je vois, je vois développer
5 une thématique et la thématique s'élabore sur trop de cuisiniers ruinent la sauce,
6 comme on a vu au niveau des décisions du poste de commandement, c'est ce que
7 nous soumettons. D'autres ont dit la même chose : au niveau du poste de
8 commandement dans les petites heures du matin au tout début, à Portapique, tout le
9 monde voulait être... assumer le commandement; le gestionnaire de risques devait y
10 être, mais des gens avec de bonnes intentions voulaient être en commandement. La
11 structure de commandement a fait défaillance.

12 On a vu... ce qu'on a vu au niveau des communications
13 stratégiques, c'est qu'il n'y a personne qui voulait assurer le commandement, la
14 structure de commandement telle qu'elle était au niveau des communications était très
15 rigide, pas de souplesse. Ça montait la chaîne hiérarchique avec tous les retardements
16 et les remises en question et l'absence de prise de décisions que cela accompagnait;
17 dans tout le respect, notamment pour envoyer les tweets ou pour utiliser le système En
18 Alerte, c'était une défaillance systématique, selon moi. Et c'est une thématique,
19 maintenant, qui... entre ce qui s'est passé la nuit du 18 en allant vers le 18, en
20 découlant des décisions du commandement et maintenant au niveau des
21 communications stratégiques.

22 Il doit y avoir une meilleure façon d'envoyer un tweet directement
23 rattaché à la sécurité publique ; il doit y avoir une meilleure façon de déclencher le
24 système En Alerte, autant qu'il peut y avoir des problèmes quand il s'agit d'une question
25 de sécurité publique. Ça doit être corrigé; si ça ne peut pas être corrigé, parlez à
26 l'Australie ou laissez les maîtres politiques le corriger pour l'institution impliquée. Dans
27 ce cas-ci, il semblerait que c'est la GRC; s'ils ne peuvent pas le corriger à l'interne et
28 faire que les gens fassent une mise à jour avec une combinaison de formation et de...

1 Ça, c'était une table ronde sur la gestion de risques, on a parlé de communications
2 stratégiques; on a vu que les gens de la Finlande disaient que c'était un mélange de
3 formation et d'éducation.

4 Alors, il doit y avoir une meilleure façon parce que le public l'exige
5 et la sécurité publique l'exige. Ce n'est pas uniquement... ça ne devrait pas... il faut
6 laisser un tweet, je ne veux pas être injuste à l'endroit des témoins de cette semaine; le
7 commissaire de la GRC ne devrait pas avoir à se lever le matin... se sortir... se lever
8 dans le milieu de la nuit pour autoriser un tweet quand il y a un incident critique avec un
9 tireur actif. Ça ne peut pas se faire et ça doit être corrigé. Et si ça ne peut pas être
10 corrigé, les politiciens... ou s'ils ne peuvent pas le corriger, le Procureur général doit le
11 corriger.

12 **COMMISSAIRE STANTON** : Seriez-vous d'accord avec Maître
13 Schigas que c'est une question institutionnelle et culturelle plutôt que le système lui-
14 même?

15 **Me THOMAS MACDONALD** : Je dirais que oui. Le système n'est
16 pas parfait et les témoins ont parlé... bien parlé au niveau du système, au niveau de
17 leur système, les défauts, comparé à l'Australie. La préoccupation qui est sous-
18 tendante est de nature systémique et ce n'est pas le système d'alertes publiques, ce
19 n'est pas la technologique; la technologie peut être intégrée, même si c'était par étapes
20 progressives et ils disaient « OK, nous sommes un grand pays ». L'Australie, c'est un
21 grand pays – c'est tout un continent!

22 Alors, le point que je veux faire ici, c'est qu'il doit y avoir une façon
23 où ils peuvent commencer de façon progressive et dire « OK, comment est-ce qu'on
24 aborde un instant critique qui implique un tireur actif dans une zone rurale? »
25 Commençons par ça; si au moins cela devait se reproduire quelque part au Canada, il y
26 aurait quelque chose qui existe, on peut envoyer rapidement des avis. Et ne pensez
27 pas que le public est trop idiot pour cela et si on devait envoyer cela au public, ils vont
28 se mettre à tirer après des agents de police. Ce n'est pas une préoccupation que je ne

1 minimise, mais il faut donner du crédit quand même au public.

2 Au niveau de la stratégie pour les zones rurales, j'ai entendu des
3 témoins et j'ai interrogé des témoins. J'ai l'impression qu'il n'y a pas de stratégie jusqu'à
4 date au niveau des communications stratégiques dans les milieux ruraux de la part de
5 la GRC. Et leur stratégie, j'accepte que c'est le cas, mais nous n'avons pas le luxe de
6 tout ce temps-là. Qu'est-ce qui se passe s'il y a un autre Portapique ce soir ou quelque
7 part d'autre, que ce soit en Nouvelle-Écosse ou dans une autre province?

8 Nous vous soumettons qu'une des recommandations est qu'ils
9 doivent le corriger, ils doivent arriver avec une politique; s'ils ne peuvent pas le faire, les
10 décideurs politiques doivent le faire pour eux et cette commission doit souligner cela et
11 instaurer des jalons, des échéanciers pour indiquer... selon lesquels ça doit être fait.
12 Nous sommes deux ans suite à l'incident et c'est quoi la politique? La politique, c'est
13 quoi? Les tweets qui sont envoyés plus rapidement. C'est bien, mais j'imagine que le
14 système En Alerte soit utilisé; c'était quoi le libellé du surintendant Rodier? Nous le
15 considérons absolument. Elle a de bonnes intentions; je ne dis pas qu'elle n'a pas de
16 bonnes intentions, mais c'est inacceptable; ça doit être utilisé, qu'il y ait des défauts ou
17 non.

18 **COMMISSAIRE STANTON** : Juste pour être claire : est-ce que
19 vous suggérez qu'un nouvel ensemble de procédures opérationnelles normalisées soit
20 nécessaire?

21 **Me THOMAS MacDONALD** : Madame la commissaire Stanton,
22 oui, mais en partant une très courte liste de procédures opérationnelles normalisées
23 directement rattachée à des instants critiques de tireurs actifs dans des les milieux
24 ruraux. Oui, les autres aussi, c'est nécessaire aussi, d'après moi. Mais la liste courte,
25 on devait être prioritisés.

26 **COMMISSAIRE STANTON** : Et comment est-ce que vous
27 proposez que ce soit mis en œuvre? Si c'est un enjeu systémique et institutionnel, est-il
28 suffisant de seulement dire... de stabiliser un nouvel ensemble de procédures

1 opérationnelles normalisées?

2 **Me THOMAS MacDONALD** : Ça commence par là, il me semble :
3 indiquer, mettre l'emphase sur quelque chose dans votre rapport et avec vos
4 recommandations pour indiquer que la GRC doit le faire et si eux ne sont pas en
5 mesure de le faire, les politiciens sont redevables à Ottawa – le Procureur général, le
6 ministre de Sécurité publique doivent leur dire de faire selon un échéancier très court, la
7 liste courte, dans les zones rurales. Ne pas considérer si En Alerte devrait être utilisé,
8 de le faire. Le public l'exige et la Sécurité publique l'exige, c'est sûr.

9 Nous entendons plusieurs agents de police de la GRC dire que la
10 sécurité publique prime sur tout; il n'y a personne qui ne remet ça en cause et même si
11 c'est le cas, ne remettez pas en cause si on devait utiliser En Alerte – utilisez-le dans
12 des situations critiques.

13 **COMMISSAIRE STANTON** : Est-ce que ça pourrait être plus
14 critique que Portapique? Et c'est une question semblable à ma question à Maître
15 Schigas; au niveau des recommandations qu'ils attendaient le 12 mai, il y avait du
16 travail fondamental qu'on devrait recommander afin de bien envoyer les alertes et de
17 bien les comprendre. Il y avait également une question de gouvernance au niveau du
18 fait que le système En Alerte est la propriété privée d'une entité et si cela est une bonne
19 façon de procéder à l'avenir. Avez-vous un commentaire sur ces aspects-là?

20 **Me THOMAS MacDONALD** : Je vous dirais deux choses : je vais
21 commencer avec la gouvernance et le fait que ce soit une propriété privée. Je pense
22 que... je suis certain qu'il y a plusieurs entités, notamment celles qui existent dans le
23 secteur privé qui suivraient des directives lorsqu'ils établissent les coalitions
24 contractuelles pour que leurs services soient selon les exigences de la GRC de concert
25 avec toutes les parties prenantes et s'ils n'arrivent pas à le faire, ça devrait être mené...
26 ça doit ou bien public ou mené par le gouvernement.

27 Numéro deux : est-ce que ce serait difficile? Je ne sais pas. Est-ce
28 que ça a déjà été fait? Je ne sais pas. Est-ce que ça serait bien difficile d'envoyer des

1 agents de police en Australie et dire : qu'est-ce que vous faites sur votre continent au
2 niveau d'En Alerte? Je suis sûr qu'En Alerte déclenché dans le centre-ville de Sydney
3 serait différent dans la région des zones éloignées de l'Australie. Je ne sais pas, mais
4 ça doit être plutôt facile de rejoindre la police fédérale de l'Australie et obtenir leurs
5 conseils parce que ça semble fonctionner pour eux, comme nous avons pu l'entendre
6 lors des tables rondes.

7 Voilà ma soumission sur le plan des politiques stratégiques dans
8 les zones rurales. Mais maintenant, venons-en au chef MacNeil. J'ai entendu le dernier
9 présentateur, j'ai entendu le chef et j'ai lu la déclaration du chef. Le chef avait des
10 commentaires assez forts, c'est une déclaration assez forte et il était assujetti à un
11 contre-interrogatoire assez robuste de certaines des parties ici. Il a peut-être adouci ses
12 déclarations un peu, mais dans l'ensemble, il s'en est tenu à ses déclarations quand on
13 a parlé des défauts – s'il s'agit de défauts – différents points de vue. On a parlé des
14 chefs de police qui ont rétrogradé la GRC à un niveau inférieur au niveau des chefs, de
15 l'Association des chefs. Alors, qui a raison, qui a tort? Est-ce que c'est entre les deux?

16 Voilà ma soumission; il y a dysfonction dans cette relation-là et elle
17 doit être corrigée et si les parties prenantes n'arrivent pas à la corriger elle-même, les
18 chefs de police – que ce soit le Service de police de Truro ou la GRC en Nouvelle-
19 Écosse, ça doit être corrigé pour eux. Et ça, c'est le Procureur général qui doit intervenir
20 pour le faire s'il ne peut pas le réparer. Cela doit pouvoir être réparé; le public l'exige.
21 On ne peut pas avoir le va-et-vient, les disputeries; est-ce que c'est un truc de jalousie
22 professionnelle? Ce qu'on n'a pas entendu de l'autre côté... l'autre face de la médaille,
23 c'est la valeur des forces policières à la GRC et je suggère que ça vaut beaucoup.

24 Je ne suis pas l'avocat du chef MacNeil; il y a des défauts dans son
25 argument, il y a des enjeux ici aussi. Vous, en tant que Monsieur et Mesdames les
26 commissaires, vous entendez des témoignages, vous avez entendu les arguments et il
27 relève de vous, dans votre rapport, est-ce que les enjeux que le chef MacNeil a au
28 moins souligné, est-ce que c'est des véritables enjeux? Est-ce que ce sont des enjeux

1 perçus? Il faut l'établir clairement en tant que commissaires, quels sont les enjeux : est-
2 ce que ce sont des enjeux véritables ou perçus et si c'est une perception, ça doit être
3 corrigé. C'est clair qu'il y a dysfonction en ce moment au niveau de la relation dans son
4 ensemble.

5 Voilà mes soumissions aujourd'hui, Monsieur et Mesdames les
6 commissaires. J'accepte vos questions.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci bien.

8 **(COURTE PAUSE)**

10 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me JOSHUA BRYSON :**

11 **Me JOSHUA BRYSON** : Merci, Monsieur et Mesdames les
12 commissaires. J'ai beaucoup aimé ce va-et-vient; il y a tellement de pensées qui m'ont
13 traversé l'esprit!

14 Mais sur le système En Alerte, ce qui m'a frappé dans le panel,
15 c'est le commentaire de Michael Tryton – que la peur de l'utilisation d'En Alerte, c'est le
16 résultat d'une absence de préparation. Et c'est ce qu'on voit souvent, en tout respect ; il
17 y a une absence de préparation, il y a une peur des hauts gradés de l'organisation, des
18 cadres de l'organisation, on le voit avec le surintendant qui a témoigné. On fait
19 référence à des études sans aucune valeur probante.

20 L'expérience du 24 avril, où il y a une En Alerte qui a été émise,
21 c'était cinq jours après la pire des pertes massives de tous les temps, on utilise le
22 même libellé que dans les tweets du 18 et du 19 avril, les pertes massives. On
23 commence avec une plainte d'arme à feu à 23 h 32 – c'était le tweet. L'alerte d'urgence
24 le 24, on a signalé qu'il y a des coups de feu, c'est cinq jours après que la province
25 avait tellement été traumatisée. Bien sûr, la province est traumatisée et va réagir; peu
26 importe cela, on peut encore dire que le système 9-1-1 a été surchargé. La preuve... ce
27 n'est pas une bonne preuve; c'est des références à 29 %, le témoin a dit « Oui, c'est
28 vrai, on ne sait pas ça représente quoi, le 29 % au niveau du volume d'appel ».

29 Voilà mes pensées sur En Alerte ; c'est une réflexion d'une

1 absence de préparation. On doit aller de l'avant avec le système En Alerte : est-ce que
2 c'est des alertes intrusives ou non intrusives? On entend plusieurs considérations, on
3 entend des exemples de la salle de classe; une alerte intrusive est envoyée, les gens
4 cherchent à se cacher. Je ne suis pas sûr... j'ignore c'est quoi la réponse au niveau de
5 ces questions très épineuses; peut-être qu'il y a de la souplesse dans le système où on
6 peut générer un SMS non intrusif, mais avoir l'intrusif? Parce que la plupart des gens, si
7 vous êtes attaché à votre téléphone, vous ne le regardez pas sans cesse. Il faut qu'il y
8 ait une alerte intrusive avec un système flexible qui peut produire des messages
9 intrusifs et non intrusifs et la personne qui émet l'alerte va devoir considérer les
10 circonstances, ce qu'ils savent et vont devoir faire la meilleure estimation au niveau de
11 ce qui va fonctionner pour ce scénario-là.

12 **COMMISSAIRE STANTON** : Également, la zone rurale, l'aspect de
13 la zone rurale et la couverture cellulaire, on en a beaucoup entendu parler à cet égard,
14 si un SMS, un système SMS serait plus efficace? Mais là, on a su que pour plusieurs
15 personnes dans la Nouvelle-Écosse rurale, ce sont des gens sans téléphone cellulaire,
16 c'est sans objet s'il y a couverture cellulaire ou non. Alors, essayer de considérer quel
17 genre de recommandations sera significative dans la Nouvelle-Écosse rurale et le
18 Canada rural, ça fait partie de notre défi. C'est intéressant de songer à un système
19 flexible, alors merci de cela.

20 **Me JOSHUA BRYSON** : Alors, juste sur le plan de l'ensemble, je
21 vois, quand on émet des recommandations, je vous soumetts respectueusement que
22 comment est-ce que les gens vont mettre en application, mettre en œuvre les
23 recommandations. Il y a trois différentes façons : on peut le faire de façon volontaire et
24 malheureusement, le résultat n'est pas... on a vu le résultat au niveau de le faire de
25 façon volontaire. Nous deux, on encourage du côté législatif; c'est également viser vers
26 la législature, de faire des projets de loi ou de renforcer des lois en vertu de la Loi sur la
27 police. Et troisièmement, on dit précisément quel est le devoir de soins que l'on s'attend
28 à l'avenir; ça va attirer des considérations en matière du civil. Vous dites dans votre

1 rapport – je sais que ça fait partie de votre mandat – de trouver la responsabilité,
2 d'identifier la responsabilité civile, alors, ce n'est pas ce que je suggère ici. Le troisième
3 volet que vous dites, aux institutions, on s'attend que le devoir, que votre devoir de
4 diligence, on sait à quoi s'attendre. S'il y a un autre incident, les gens vont regarder ce
5 rapport et regarder ce que vous avez... les points 5 à 18.

6 **COMMISSAIRE STANTON** : Avez-vous eu l'occasion de lire le
7 rapport commandité du Professeur Ben Goold de l'Université de Colombie Britannique
8 qui parle du devoir d'avertir et c'est un rapport intéressant qui pourrait peut-être
9 s'insérer dans ce que vous dites.

10 **Me JOSHUA BRYSON** : Oui, précisément, le devoir d'avertir – oui,
11 précisément.

12 Donc, c'était là les commentaires que j'ai au sujet des discussions.
13 Pour souligner certaines choses, nous avons entendu les communications d'urgence
14 d'intervenants et lorsqu'on voit... nous avons les quatre transmissions, jusqu'à 42 par
15 MacDonald. On ne va pas faire référence comme étant celles de... Donc, ça disait :
16 « Les victimes sont là » et il y a aussi les appels du 9-1-1, donc, pour toute la structure,
17 qu'ils soient informés et nous avons un commandant très jeune de l'incident critique,
18 donc ça, c'est un problème qui peut être facilement identifié lors des témoignages pour
19 en apprendre plus sur les lacunes qui doivent être justement comblées. Donc, ça n'a
20 pas été réduit pour que ce soit accessible.

21 Et si on regarde les dossiers, donc, qui comprennent jusqu'à 60
22 pages, ce sont des notes de l'incident, mais le moment qu'on parle, c'est-à-dire
23 lorsqu'on couvre une heure de l'évènement, on va atteindre jusqu'à 15, 16, jusqu'à 20
24 pages. Donc, une petite suggestion : les plateformes de réseaux sociaux, si on peut
25 avoir les informations sur les pages d'accueil. Ensuite, on va passer les informations qui
26 sont très importantes et les détails par la suite. Il doit y avoir des façons de, justement,
27 de faire circuler les informations dans les applications.

28 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Je sais – est-ce que j'ai compris

1 par l'un des panélistes qu'ils le font à Toronto? Si quelqu'un est en train d'alimenter...
2 c'est-à-dire de tenir informé le commandant pour organiser les informations et d'assurer
3 la liaison et que cette même personne peut probablement justement donner ou garder
4 les gens informés.

5 **Me JOSHUA BRYSON** : Oui, aussi, ça nous mène à la question...
6 parce qu'au début, lorsqu'on a parlé de l'incident critique, il était... il y avait la loi qui
7 était promulguée en... donc, on ne sait pas ce qui a déclenché la réaction de l'incident
8 critique, mais nous avons besoin... ce sont des orientations, des directives. Il est
9 clairement importé que ce qui a été initié par les décideurs pour le rendre, justement,
10 pour l'améliorer.

11 Donc, ce sont là les commentaires ici, mais jusqu'à maintenant, il
12 est très difficile pour vous d'évaluer si l'appel de 10 h 42 est arrivé et que c'est trop tard
13 à 10 h 15, nous n'avons pas une compréhension claire de pourquoi ils ont réagi comme
14 ça à l'incident critique à 10 h 42 ou plus tôt. Mais c'est quelque chose qu'au fur et à
15 mesure, on est en train d'en apprendre; ça devrait être plus clair ou très clair de sorte à
16 évaluer ça.

17 Les debriefages d'organisations, je vais passer à ça. Donc, il y a
18 différents types de debriefages : selon les témoignages des membres, ça peut être
19 avec sa propre équipe, mais il peut être avantageux d'avoir des debriefages. Je vais
20 vous reprendre au témoignage du sergent d'état-major qu'il a dit qu'il a manqué de voir
21 le pare-chocs poussoir et que s'il l'avait vu, il l'aurait montré aux gens. Donc, le caporal
22 Clarke savait et elle a pris la décision de ne pas justement le publier. Donc, il y a cet
23 officier d'il y a deux années et il ne l'a pas marqué parce que quelqu'un d'autre l'a
24 coupé et a pris la décision de ne pas le publier.

25 Donc, après action, s'il y a des debriefings de ces organismes, que
26 si une décision pareille n'a pas été analysée, décidée par rapport quant à prendre ou
27 pas, envoyer ou pas mon point sur Twitter, il doit y avoir des représentants qui soient
28 présents à tous les debriefings, justement pour être au courant de ce que les autres font

1 ou de ce qu'ils ont fait, avec la preuve, bien sûr, de la caporale par rapport à la décision
2 à être prise en particulier... en particulier par un officier.

3 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Donc, lors du témoignage, il a dit
4 que... ah oui oui, d'accord, d'accord, je pensais... quand vous avez dit le caporal, je
5 pensais que vous parliez du même caporal.

6 **Me JOSHUA BRYSON** : Non, je voulais dire le caporal Clarke
7 lorsqu'elle a décidé de ne pas envoyer ça, de ne pas twitter ça, de ne pas envoyer ça
8 dans un gazouillis.

9 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Je pensais que vous parliez de
10 nouveaux points.

11 **Me JOSHUA BRYSON** : Ensuite, dernier point, c'est juste au sujet
12 des communications stratégiques. Donc, nous avons des recommandations de rapports
13 de 5043; il y a 64 représentations des 75 par mes amis ici, les membres fédéraux,
14 auxquelles on est arrivés... je pense que c'était par rapport au chef MacNeil, mais
15 encore une fois, comme Monsieur Goold l'a souligné, les témoins n'étaient pas au
16 courant. Ils ont donné l'exemple des communications stratégiques; un point en
17 particulier, si on voit les recommandations, par exemple 8.5 au sujet de la technologie, il
18 dit que la fonction des (inaudible à l'interprète) Le caporal n'avait pas les
19 communications de façon efficace; elle ne pouvait pas... l'appareil qu'elle utilisait ne
20 pouvait pas traiter la photo; elle devait l'envoyer, elle ne pouvait pas la charger. Donc, il
21 y avait un délai, il y avait un retard. Pourquoi? Parce qu'elle n'avait pas d'outils qui
22 pouvaient l'aider à utiliser cela dans les réseaux sociaux et ça, c'est un problème.

23 L'autre problème, l'autre point qui m'a frappé; il y a du travail à faire
24 par rapport aux communication stratégiques. Le médium est le message; nous avons
25 des communications stratégiques, il y a des personnes qui n'utilisent pas des... ils
26 n'utilisent pas les réseaux sociaux et ça, ça m'a vraiment frappé. Je pense qu'il doit y
27 avoir des améliorations; on doit comprendre les médias, on doit comprendre les
28 messages; MacLuhan l'a dit.

1 **COMMISSAIRE STANTON** : Je ne m’attendais pas à ce que
2 Marshall MacLuhan ne fasse une apparition aujourd’hui!

3 **Me JOSHUA BRYSON** : Oui – juste à ce sujet, c’est... on a les
4 gazouillis, on a le fil d’actualité qui doit être surveillé, il doit y avoir un niveau de
5 surveillance, quel genre de surveillance il y a, comment on peut le faire pour le fil de
6 gazouillis... Ça prend des personnes qui ont beaucoup d’expérience pratique dans les
7 réseaux sociaux.

8 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci beaucoup pour votre temps.
9 Merci beaucoup!

10 **(COURTE PAUSE)**

11 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me PATRICIA MacPHEE :**

12 **Me PATRICIA MacPHEE** : Bon après-midi – c’est Patricia
13 MacPhee du bureau du Procureur général du Canada.

14 En fait, je ne comptais pas apporter... de contribuer, mais
15 maintenant, j’en ai senti le besoin. C’est très difficile de ne pas réagir, franchement.

16 La première des choses dont je vais parler, c’est les commentaires
17 de mes amis au sujet de leur contribution. Elle a mentionné de... envers le thème pour
18 ce qui est de la responsabilité des pertes massives par rapport à la GRC et ça n’a pas
19 résonné en moi. J’ai trouvé que vraiment... je suis vraiment en désaccord, je pense que
20 c’est un malentendu; avec tout ce qu’on a entendu, ces commissaires, les participants,
21 de parler, de revivre les événements de ces deux jours dans tous les détails, ça a été
22 des moments très difficiles pour eux. Pour être, bien sûr, transparent, pour être candide
23 ou de parler des améliorations à faire. Et ce qui a été pris de cela, ce qui a été retenu
24 de tout ça, c’est juste pour parler de responsabilités. Ce sont des mots durs sur la base
25 de l’expérience des quelques mois passés; je ne pense pas que c’est juste avec les
26 témoins. Je pense que les témoins sont arrivés, sont venus ici pour aider les
27 commissaires. Ils essaient d’aborder, de combler des lacunes; ils essaient de justement
28 assurer le contact...

1 **COMMISSAIRE STANTON** : Un moment, Madame MacPhee. Je
2 pense que ce que Monsieur Goold disait, Madame... en fait, elle distinguait entre les
3 personnes de ce que nous avons... de qui nous avons entendu et les responsabilités
4 institutionnelles. Je pense que c'est ça, sa contribution, en fait, en particulier, que c'est
5 une amie des témoins qui ont justement apporté le témoignage, ce qui a été très
6 difficile pour eux.

7 **Me PATRICIA MacPHEE** : Oui. Il y a des témoins qui sont
8 membres de la GRC; la GRC a été de tout temps en train de faciliter le travail de cette
9 Commission. Non seulement ces membres qui sont devant nous, mais il y a d'autres
10 membres au sein de la GRC qui essaient d'assister, de répondre aux questions,
11 d'apporter des documents et de fournir des explications. Donc, ça a des répercussions
12 pas seulement sur ces membres, mais je ne pense pas que c'est juste de dire que toute
13 la GRC, qui est une institution qui n'a pas été responsable. Donc, je pense que la GRC
14 est ici pour faciliter votre travail; je pense que c'est une preuve. Ils essaient d'aider, on
15 essaie d'apprendre de ces évènements horribles.

16 Justement, c'est le but de toute cette Commission : nous devons
17 nous souvenir aussi que toutes les agences, pas seulement en Nouvelle-Écosse, mais
18 partout au Canada, cet incident a eu lieu dans une juridiction de la GRC, mais suggérer
19 que toutes les ressources au Canada ne sont pas prêtes, ne sont pas en mesure
20 d'intervenir de façon parfaite, ce qui est une situation inimaginable qui n'a jamais eu lieu
21 de cette magnitude, ce n'est pas juste.

22 Oui, c'est la GRC; ils ont été présents, ils ont essayé de travailler
23 avec la Commission, ils ont essayé de travailler avec le public, ils ont essayé de
24 répondre aux questions, de fournir des documents et de justement, de fournir de l'aide
25 à nous tous en Nouvelle-Écosse et au Canada. Donc, si quelque chose arrive à l'avenir,
26 on ne peut pas faire mieux. Donc, si on peut justement tirer des leçons d'évènement
27 aussi tragiques, c'est déjà les vies perdues de pas mal de familles; ce sont des Néo-
28 Écossais, ce sont des Canadiens. Donc, ce n'est pas un commentaire juste; je reviens

1 au commentaire parce qu'il n'est pas représentatif, justement, vis-à-vis de la
2 Commission.

3 Autre chose que nous avons entendue, ce sont les
4 recommandations de MacNeil et mes amis ont commenté par, bien sûr, les
5 témoignages par rapport à la mise en œuvre des recommandations. Et mes amis, mon
6 collègue leur a parlé au chef MacNeil lundi et aussi par rapport aux commissaires et
7 aux participants, c'est une question qui surgit comme ça, par rapport à la mise en
8 œuvre de recommandations.

9 Nous n'avons pas dicté la façon dont la Commission va travailler ou
10 va faire appel à des témoins, donc nous avons eu l'opportunité ou la possibilité... donc
11 nous avons des commissaires qui sont partants pour travailler sur ça et ils sont à même
12 mieux de parler de cette mise en œuvre et de poser des questions au sujet de
13 recommandations particulières pour justement apporter ou aborder les questions et les
14 revoir.

15 Donc, si c'est quelque chose dont les commissaires vont entendre,
16 on est contents, on serait satisfaits d'apprendre. On essaie d'être transparents, on
17 essaie d'être serviables et nous sommes ici pour élucider des questions qui,
18 justement... nous sommes ici pour fournir des explications.

19 Nous avons eu pas mal de possibilités pour faire ça.

20 **COMMISSAIRE STANTON** : Je pense qu'on a répondu à toutes
21 questions en évidence faisant partie de ce qui était fourni.

22 **Me PATRICIA MacPHEE** : Personnellement, je n'ai pas lu cette
23 déclaration, mais je peux vous dire que nous avons regardé de la documentation pour
24 vous assurer qu'elle soit la plus récente possible, la plus exacte, la plus complète et
25 comment aussi ces recommandations ont été améliorées – on travaille sur cela.

26 **COMMISSAIRE STANTON** : Je n'avais pas entendu les 64... de la
27 mise en œuvre des 64 recommandations pour mieux comprendre comment mesurer la
28 mise en œuvre au sujet des recommandations.

1 **Me PATRICIA MacPHEE** : Oui, nous avons toute la volonté de
2 travailler avec vous et de répondre à toutes les questions.

3 Maintenant, on va passer à une autre question : c'est les détails de
4 la structure de commandement par rapport à ce qui s'est passé lors des évènements.
5 La structure de commandement... et encore une fois, c'est perturbant; si ce n'est pas
6 que mes amis ont pris de l'évidence de ceux qui étaient là, les sergents d'état-major,
7 pendant les évènements et de répondre aux questions.

8 Encore une fois, je pense que chacun qui est là, qui a témoigné au
9 sujet du rôle qu'ils avaient, au sujet de leur participation, de leur engagement, de leur
10 compréhension, qu'ils n'étaient pas en fin de compte au commandement. Et je pense
11 qu'il y a une confusion; ils avaient des rôles, ils ont parlé de leurs rôles, de leur
12 compréhension. Donc encore une fois, c'est perturbant d'entendre cela parce qu'ils ont
13 témoigné de façon claire et sincère et donc, je pense que c'est une représentation juste
14 de toutes les évidences.

15 Je suis en train de passer maintenant... je voudrais parler encore
16 une fois... les suggestions sont... après les évidences que nous avons entendues, les
17 pièces que nous avons entendues, qu'on est en train de ne pas donner toute son
18 importance à l'alerte et quant à son usage. Je ne sais pas d'où ça vient tout ça; après
19 avoir entendu les pièces, surtout depuis qu'on a entendu la surintendante Rodier. Ils
20 vont tous vous dire, les témoins qui ont été ici, pendant le temps qu'ils ont passé à la
21 GRC jusqu'à ces évènements, ils n'avaient jamais entendu parler d'alertes utilisées par
22 des policiers dans des situations pareilles. C'est leur preuve, c'est leur pièce à eux.

23 Depuis ce temps, vous avez entendu la surintendante Rodier d'en
24 savoir sur ça, qui se posait des questions : est-ce qu'on a raté quelque chose? Il y avait
25 beaucoup de travail à faire et qu'on l'a manqué. Et c'était très... et toute la
26 documentation qui a été produite, qui a été élaborée jusqu'à maintenant, ça parlait de
27 termes très généraux par rapport à la situation du service de police, donc en fait, nous
28 avons vu que les présentations qui étaient fournies par le Département de justice à

1 plusieurs reprises. C'était vraiment les débuts, c'était juste considéré que c'était une
2 possibilité qui est à considérer à l'avenir, mais nous n'avons pas vu est-ce qu'il y a du
3 travail qui a été fait? Et ce n'est pas la seule façon de juger cela, ce n'est pas un
4 jugement – et comment ça peut vraiment marcher? Et nous savons que la possibilité a
5 été offerte à la GRC, bien sûr, pour justement que la Police régionale puisse utiliser le
6 système.

7 Donc, si En Alerte, dans un contexte policier, était tellement bien
8 connu, où sont ces procédures opérationnelles normalisées, les politiques, les
9 pratiques? Si tout le monde connaissait ce système à part la GRC, il devrait y avoir des
10 documents quelque part. Il devrait y avoir de la correspondance entre, avec la province,
11 avec le Bureau de gestion des urgences. On n'a rien vu. On a vu quelques documents
12 très généraux, qui suggèrent que ce système pourrait fonctionner dans un futur
13 incertain, mais on a pour une raison ou une autre, on ne l'a pas utilisé. Ça n'a pas... Ça
14 a changé après ces événements. Et après le tollé public contre cette idée qu'on n'a pas
15 utilisé En Alerte, la GRC s'est mise au travail, s'est retroussée les manches et a créé un
16 groupe de travail, a étudié ses pratiques, a établi des liens avec la province, avec ses
17 partenaires de police, pour essayer de voir comment cela pourrait fonctionner.

18 Suggérer que la GRC essaie d'éviter la question, ou d'esquiver,
19 n'est pas vrai. Dès avril 2021, on a élaboré des politiques... une politique pour la
20 division H. Il y a une politique nationale, un groupe de travail. Il y a des efforts
21 continuels pour en apprendre davantage sur En Alerte et comment nous pourrions nous
22 en servir. On... et il est aussi question, possiblement, que la GRC essaie de minimiser
23 l'importance d'En Alerte, mais ce n'est pas vrai. La GRC l'utilise En Alerte, depuis
24 l'incident. Il l'a utilisé 11 fois en Nouvelle-Écosse depuis le 18 avril. 23 fois au Canada
25 depuis l'incident. Et a aussi élaboré ou commandé le rapport KPMG.

26 Ce n'est pas un effort de dire que En Alerte n'est pas une bonne
27 chose, au contraire, il s'agit d'en savoir davantage, il s'agit de savoir quels sont ces
28 problèmes potentiels et d'essayer d'atténuer les risques.

1 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc une question pour vous que je
2 pose aussi à vos collègues en ce qui a trait à certaines des recommandations
3 provenant des experts qui ont témoigné le 12 mai, je ne me souviens pas de leurs
4 noms, mais il y avait plusieurs considérations qui ont été soulevées par l'inspecteur
5 Rodier, qui ont été effectivement abordées par ces témoins. En ce qui a trait au mythe
6 de... mythe que le public va paniquer, la question de la mise en œuvre, de la
7 gouvernance et comme l'inspecteur Rodier a remarqué sur la gouvernance, avez-vous
8 des représentations face à ces recommandations ?

9 **Me PATRICIA MacPHEE:** Moi, personnellement, je n'étais pas là
10 pour le 12 mai et sa table ronde, mais je peux vous dire que la surintendante Rodier
11 était très éveillée aux préoccupations et indiquait justement que la GRC est en train de
12 lorgner cette question. Est-ce que ce n'est pas... c'est une préoccupation face à En
13 Alerte, qu'il pourrait y avoir de la panique de la partie publique. Mais on s'en sert. Mais
14 considérez les risques potentiels, mais ça c'est une... ça, c'est très... c'est quelque
15 chose de très raisonnable. On travaille avec la province pour mettre en place des
16 politiques et des pratiques permettant d'utiliser le système de façon approprié et
17 responsable. Et suggérer, proposer que puisqu'on a En Alerte, on devrait s'en servir
18 dans toute situation, ce n'est pas juste. C'est ce que la surintendante Rodier disait, c'est
19 qu'il faudrait l'envisager. Suggérer qu'il faudrait utiliser En Alerte dans toute situation est
20 injuste et aussi impossible. Il faut que ce soit laissé au service de police, à la police de
21 déterminer en fonction de l'analyse de risque dans chaque situation. Voilà donc le rôle
22 de la police.

23 On a entendu le témoignage de Dave McNeil, il a dit que le service
24 de police de Truro est bien au fait de l'application possible de En Alerte dans un
25 contexte policier et je dirais oui, il faudrait l'envisager. Comment se peut-il que le
26 service de police puisse connaître En Alerte et que la GRC ne l'est pas ? Il y a un écart
27 ou une lacune dans la preuve. Quels sont les documents, montrez-nous les documents
28 pour indiquer comment le service de police de Truro était prêt à utiliser En Alerte dans

1 un contexte policier. C'est un outil qu'on peut imaginer qu'il y aurait beaucoup de
2 politiques et de PON pour nous indiquer comment le service de police de Truro mettait
3 cela en œuvre et si d'autres services de police s'en servaient en Nouvelle-Écosse. Mais
4 il ne faudrait pas cerner uniquement ce point-là. On essaie d'améliorer les choses, mais
5 il y a quand même un écart dans la preuve ou un... Le chef McNeil plus tôt cette
6 semaine a décrit les événements du 18 et 19 avril et il a dit qu'il devait y avoir une
7 longue liste de défaillances catastrophiques pour que l'auteur des faits puisse faire ce
8 qu'il a fait. Est-ce que c'est le cas ? Après toute la preuve que vous avez vu, les
9 documents, les informations sur l'auteur des faits, le fait qu'il avait une réplique
10 d'autopatrouille en sa possession pendant des mois avant l'événement, qu'il avait
11 beaucoup d'armes à feu, qu'il était intelligent, vif et qu'il avait de l'argent et qu'il
12 pouvait... il avait les reins solides et pouvait donc finalement commettre un crime
13 franchement inimaginable. Suggérer que tout était le fait... est le fait des échecs de la
14 GRC, est-ce que c'est juste ? Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de leçons à tirer, tout
15 le monde fait de son mieux, le Procureur général du Canada, la GRC aussi, fait de son
16 mieux de faire preuve de transparence et de vous aider, à comprendre ce qui s'est
17 passé et à faire mieux. Mais sachez que la GRC travaille depuis l'événement pour
18 essayer d'identifier des erreurs, des défaillances et des choses à changer. On a parlé
19 des communications stratégiques aujourd'hui, par exemple la surintendante parlait de
20 cela.

21 Il y aura quelqu'un des communications stratégiques qui fera partie
22 de l'équipe du CIC. Cela fait partie donc du travail de facilitation de la communication. Il
23 y a une assignation à comparaître qui fera donc savoir quels changements ont été mis
24 en place par l'organisation jusqu'à aujourd'hui. Merci.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Maître VanWart.

26 **Me JAMIE VanWART:** C'est la fin des représentations
27 Commissaire.

28 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc une autre semaine, pleine

1 semaine. Nous apprécions votre patience face aux difficultés de mise au calendrier que
2 nous avons eues. Comme vous pouvez voir avec la... avec ces témoins techniques
3 d'aujourd'hui et aussi avec les tables rondes, vous voyez que ce sont des gens ayant
4 une connaissance profonde de leur domaine et tout cela sont autant de morceaux du
5 mandat que nous devons aborder. Chaque élément exige une considération
6 particulière, parce que certaines personnes vous dites, que telle chose doit être fait,
7 d'autres personnes disent « oui d'accord, mais songez à ceci et cela, d'autres facteurs
8 avant de prendre votre décision. » C'est très utile d'entendre témoigner ces gens qui
9 ont cette expertise et nous sommes reconnaissants envers eux. Et aussi, envers les
10 représentations des avocats qui sont très appréciées.

11 Vous voyez donc l'acétate avec les documents fondamentaux de la
12 phase 1. Nous avons presque tous les documents de la phase 1 déposés en preuve.
13 L'information que nous allons retirer des interrogatoires et des... de la plaidoirie nous
14 aidera à comprendre le pourquoi et le comment de ces événements. Il est très, très utile
15 donc, d'avoir ces tables rondes. On a vu le document fondamental sur le support, les
16 services de l'air et donc on est arrivé presque à la fin des documents fondamentaux de
17 la phase 1. Mais, comme on a dit, ces documents fondamentaux sont toujours basés
18 sur l'information disponible en date de leur publication et au fur et à mesure du
19 témoignage, nous sommes en train d'ajouter des éléments supplémentaires à ces
20 documents. C'est bien dans le rapport final que l'on va présenter nos conclusions.

21 Pour ce qui est du progrès que nous avons fait sur les rapports
22 recommandés, chacun de ces rapports contient beaucoup d'information qui nous aide.
23 On a eu aussi jusqu'à date sept tables rondes. Donc on va continuer à se pencher sur
24 les questions du pourquoi est comment dans les prochaines semaines. La semaine
25 prochaine, il y aura des séances de petits groupes afin de mieux comprendre les
26 causes, les conséquences et les circonstances de l'incident des pertes massives. Ces
27 séances auront lieu lundi et mardi. Nous allons donc écouter les premiers intervenants
28 des fournisseurs de service et d'autres qui ont travaillé après les événements d'avril

1 2020. Nous comptons sur vous et votre implication. Celle des participants, des avocats
2 de l'équipe de la Commission, les médias, les différentes organisations et les groupes
3 communautaires qui participent dans notre acte de travail. Nous demeurerons
4 reconnaissants pour... de vos contributions. Et que vous lisiez les documents sur notre
5 site web si vous regardez les procédures. Nous apprécions votre présence.

6 La semaine prochaine, nous allons aller... les procédures se
7 dérouleront à Dartmouth. Nous avons déjà été à Halifax, mais nous serons de retour à
8 Truro un peu plus tard, dans quelques mois. Et donc, nous avons hâte de vous revoir
9 lundi. Merci.

10 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures
11 sont ajournées, reprendront lundi le 13 juin à 9 h 30 du matin.

12 --- L'audience est en pause à 17 h 25

13

14

CERTIFICATION

15

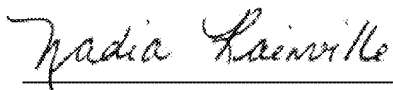
16 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
17 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
18 and ability, and I so swear.

19

20 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une
21 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
22 capacités, et je le jure.

23

24



25

Nadia Rainville

26